



PLUI

ELABORATION DU
PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

E2

Communauté de communes Bouzonvillois - Trois Frontières

RÈGLEMENT

ANNEXE : ELEMENTS PATRIMONIAUX A PRESERVER

Document conforme à celui annexé

à la délibération du Conseil Communautaire

en date du 16 décembre 2025

approuvant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal

Le Président



Plan local d'urbanisme Intercommunal de la Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières

Localisation des éléments patrimoniaux au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Introduction

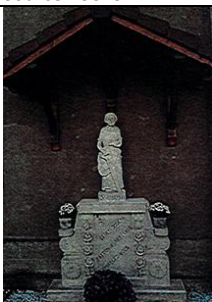
Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle) a mené une étude en 2013 et en 2020 permettant de relever certaines maisons du territoire de la CCB3F comme identitaires. Les maisons relevées datent d'avant 1960 et possèdent un caractère architectural non négligeable. Elles ont été inventoriées selon un certain nombre de critères.

Les maisons référencées dans les études du CAUE ont été présentées une à une aux élus des communes concernées en vue de protéger la façade desdites maisons. Ils ont pu choisir de ne pas les protéger, de les protéger totalement ou partiellement lorsque la maison est suivie d'une grange. Le jugement à la protection s'est porté sur l'alignement des ouvertures, l'encadrement des ouvertures, les portes de grange, le type de maison (paysannes, de notables, de la seconde reconstruction, atypiques), etc. Les élus n'ont pas souhaité protéger certaines maisons dont l'état était trop détérioré, ayant évolué depuis la prise de la photo où qu'ils ne jugeaient pas remarquables.

Le relevé du petit patrimoine a quant à lui été effectué par les communes et par l'intercommunalité. Certains éléments du petit patrimoine se trouvant sur des terrains privés ou hors porté de vue depuis l'espace public.

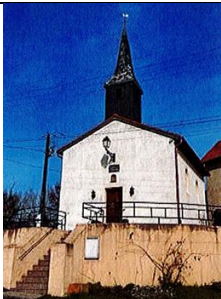
Commune	N°	Localisation	Nom/Type	Photo
Commune de Alzing	1	14, rue de Bouzonville	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	2	27, rue de Bouzonville	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	3	29, rue de Bouzonville	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020

	4	1, rue de Brettnach	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	5	7, rue de Brettnach	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	6	15, rue de Brettnach	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	7	2, rue du Château Rouge	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	8	31, rue du Château Rouge	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	9	08/69	Croix	 Source : CCB3F
	10	01/0254	Croix	 Source : CCB3F
	11	07/003	Croix	 Source : CCB3F

	12	01/266	Croix de la Trinité	 Source : CCB3F
	13	02/0232	Croix	 Source : CCB3F
	14	01/0042	Statue Saint-Joseph	 Source : CCB3F
	15	07/072	Croix	 Source : CCB3F
	16	0L/0198	Croix	 Source : CCB3F
	17	01/0042	Monument aux morts	 Source : CCB3F

Commune de Anzeling	18	2, rue de Bouzonville	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	19	1 et 3, en Fournirue	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	20	2, en Fournirue	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	21	1, place Général de Gaulle	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	22	5, rue de la Mairie	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	23	6, rue Principale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	24	1, rue du Ruisseau	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020

	25	34, rue de Lilette	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	26	03/0090	Croix	 Source : CCB3F	
	27	03/0079	Croix	 Source : CCB3F	
	28	04/0173	Croix	 Source : CCB3F	
	29	02/0214	Croix	 Source : CCB3F	
	30	02/0228	Croix	 Source : CCB3F	

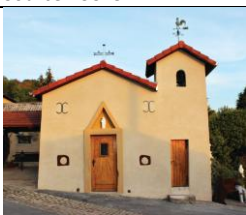
	31	09/0152	Croix		
				Source : CCB3F	
	32	09/0222	Croix		
				Source : CCB3F	
	33	06/0006	Chapelle Saint-Wendelin		
				Source : CCB3F	
	34	03/0031	Calvaire		
				Source : CCB3F	
Commune de Apach	35/36	7 et 8, rue Bellevue	Protection de la façade principale		
				Source : étude CAUE, 2013	
	37/38	9 et 10, rue Bellevue	Protection de la façade principale		
				Source : étude CAUE, 2013	

	39/40	11 et 12, rue Bellevue	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	41/42	13 et 14, rue Bellevue	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	43/44	15 et 16, rue Bellevue	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	45/46	39 et 40, rue Bellevue	Protection de la façade principale	Pas de photo
	47/48	43 et 44, rue Bellevue	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	49/50	45 et 46, rue Bellevue	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	51/52	49 et 50, rue Bellevue	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013

	53/54	51 et 52, rue Bellevue	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	55/56	53 et 54, rue de Bellevue	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	57/58	55 et 56, rue Bellevue	Protection de la façade principale	Pas de photo
	59/60	17 et 18, rue de Belmach	Protection de la façade principale	Pas de photo
	61/62	19, rue de Belmach	Protection de la façade principale	Pas de photo
	63/64/65/66	21, 22, 23 et 24, rue de Belmach	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	67/68	26 et 27, rue de Belmach	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	69	2, rue de l'écluse	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013

	70	8, rue de l'écluse	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013	
	71	20, rue Nationale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013	
	72	21, rue Nationale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013	
	73	03/0532	Protection de la façade principale	Pas de photo	
	74	2, rue de l'école	Protection de la façade principale	Pas de photo	
	75	28, rue de la gare	Protection de la façade principale	Pas de photo	
	76	30, rue de la gare	Protection de la façade principale	Pas de photo	
	77	04/0135	Lavoir Mairie	 Source : CCB3F	
	78	01/0043	Eglise Saint Donat	 Source : CCB3F	

	79	01/0043	Croix dans le mur de l'église		
	80	01/0043	Monument aux Morts		
	81	03/0466	Calvaire Hovert		
	82	06/0010	Chapelle Haut Apach		
	83	06/0010	Représentation Pieta		
	84	06/0012	Lavoir de Haut Apach		

	85	07/0275	Calvaire		
				Source : CCB3F	
	86	08/0290	Croix de Belmach		
				Source : CCB3F	
	87	08/0133	Chapelle de Belmach		
				Source : CCB3F	
	88	08/0133	Grotte de Belmach		
				Source : CCB3F	
	89	08/0134	Lavoir de Belmach		
				Source : CCB3F	

Commune de Bibiche	90	7, rue de l'église	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	91	2, petit Bibiche	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	92	45, rue des Alouettes	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	93	49, rue des Alouettes	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	94	OD/0700	Croix	 Source : CCB3F
	95	02/0050	Croix	 Source : CCB3F
	96	03/0083	Grotte	 Source : CCB3F

	97	03/0083	Croix		
				Source : CCB3F	
	98	0E/0024	Croix		
				Source : CCB3F	
	99	0D/0044	Croix		
				Source : CCB3F	
	100	0D/0052	Calvaire		
				Source : CCB3F	
	101	04/0060	Croix		
				Source : CCB3F	
	102	0H/0251	Croix		
				Source : CCB3F	

	103	04/0089	Chapelle de Rodlach	 Source : CCB3F	
Commune de Bouzonville	104	Cours de l'Abbaye	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	105	4, rue d'Alzing	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	106	17, rue de Betting	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	107	19, rue de Betting	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	108	6, rue de Birck	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	109	11, rue de Birck	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	

	110	13, rue de Birck	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	111	14, rue de Birck	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	112	2, place Charles de Gaulle	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	113	3, place Charles de Gaulle	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	114	4, rue de Chauvigny	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	115	14, rue de Chauvigny	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	116	1, rue de l'Ecole	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020

	117	3, rue de l'Ecole	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	118	4, rue de l'Ecole	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	119	5, rue de l'Ecole	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	120	11, rue d'Eller	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	121	2, rue de France	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	122	4, rue de France	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	123	15A, rue de France	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020

	124	15B, rue de France	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	125	22, rue de France	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	126	2, Avenue de la Gare	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	127	6, rue du Général de Maud'Huy	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	128	10, rue du Général Maud'Huy	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	129	2, ruelle du Luxembourg	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	130	4, ruelle du Luxembourg	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020

	131	5, ruelle du Luxembourg	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	132	4, rue du Maréchal Ney	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	133	8, rue du Maréchal Ney	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	134	1, rue de Metz	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	135	3, rue de Metz	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	136	2, rue de la Nied	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	137	7, rue de la République	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	

	138	10, rue de la République	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	139	11, rue de la République	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	140	15, rue de la République	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	141	18, rue de la République	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	142	35, rue de la République	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	143	38, rue de la République	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	144	23, rue des Résistants	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	

	145	18-18 bis, rue de Saarlouis	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	146	23, rue de Saarlouis	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	147	30, rue de Saarlouis	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	148	35, rue de Saarlouis	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	149	38, rue de Saarlouis	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	150	53, rue de Saarlouis	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	151	13, Aidling	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	

	152	2, rue de Benting	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	153	32, rue de Benting	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	154	05/0181	1ere station : Jésus est condamné à mort	 Source : CCB3F	
	155	05/0088	2e station : Jésus est chargé de sa croix	 Source : CCB3F	
	156	05/0190	3e : Jésus tombe une première fois	 Source : CCB3F	
	157	05/0190	4e station : Jésus rencontre sa mère	 Source : CCB3F	
	158	05/0137	5e station : Simon le Cyrénéen aide Jésus à porter sa croix	 Source : CCB3F	

	159	06/0166	6 ^e station : Une femme essuie le visage de Jésus	 Source : CCB3F	
	160	06/0102	7 ^e station : Jésus tombe pour la 2 ^e fois	 Source : CCB3F	
	161	06/0026	8 ^e station : Jésus console les femmes en pleurs	 Source : CCB3F	
	162	06/0103	9 ^e station : Jésus tombe pour la 3 ^e fois	 Source : CCB3F	
	163	06/0302	10 ^e station : Jésus est dévêtu	 Source : CCB3F	
	164	06/0302	11 ^e station : Jésus est cloué sur la croix	 Source : CCB3F	

	165	06/0213	12 ^e station : Jésus meurt sur la croix		
	166	06/0302	13 ^e station : Descente de la croix		
	167	06/0302	14 ^e station : Mise au tombeau		
	168	10/0167	Croix de Heckling		
	169	10/0245	Croix		
	170	14/0322	Croix		

	171	45/0061	La croix Chaler	 Source : CCB3F	
	172	11/0330	Croix	 Source : CCB3F	
	173	01/0275	Croix	 Source : CCB3F	
	174	06/0302	Statue du Sacré Coeur	 Source : CCB3F	
	175	06/0144	Croix	 Source : CCB3F	

	177	05/0059	Croix des Morts	 Source : CCB3F
	178	05/0181	Croix	 Source : CCB3F
Commune de Brettnach	181	104, rue de Bouzonville	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	182	11, rue de la Gare	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	183	15, rue de Velving	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	184	102, rue de Bouzonville	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	185	02/0146	Croix	 Source : CCB3F

	186	02/0064	Croix		
				Source : CCB3F	
	187	06/0026	Croix		
				Source : CCB3F	
	188	01/0268	Croix		
				Source : CCB3F	
	189	01/0066	Croix		
				Source : CCB3F	
	190	03/0102	Croix		
				Source : CCB3F	

	191	03/0221	Croix		
	192	03/0043	Statue Sainte-Barbe		
	193	03/0159	Croix		
	194	04/0024	Statue Saint Antoine		
	195	0M/0061	Croix		

Source : CCB3F

Source : CCB3F

Source : CCB3F

Source : CCB3F

Source : CCB3F

	196	02/0091	Croix		
				Source : CCB3F	
Commune de Chémery-lès-Deux	197	04/0087	Croix		
				Source : CCB3F	
	198	10/0168	Croix		
				Source : CCB3F	
	199	12/0016	Croix		
				Source : CCB3F	
	200	13/0107	Croix		
				Source : CCB3F	
	201	05/0045	Croix		
				Source : CCB3F	

	202	04/0058	Grotte	 Source : CCB3F	
	203	05/0039	Calvaire	Pas de photo	
	204	10/10142	Croix	 Source : CCB3F	
Commune de Colmen	205	0D/0044	Calvaire	 Source : CCB3F	
	206	0K/0317	Calvaire	 Source : CCB3F	
Commune de Dalstein	207	5, route de Menskirch	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	208	6, rue de l'Ecole	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	

	209	8, rue de l'Eglise	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	210	13, rue de l'Eglise	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	211	5, rue Principale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	212	13, route de Férange	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	213	01/0180	Croix	 Source : CCB3F	
	214	06/0133	Croix	 Source : CCB3F	
	215	01/0094	Croix	 Source : CCB3F	
	216	01/0139	Croix	Pas de photo	

	217	06/0121	Croix		
Commune de Ebersviller	218	7, rue d'Aboncourt	Protection de la façade principale		Source : CCB3F
	219	38, rue d'Aboncourt	Protection de la façade principale		Source : étude CAUE, 2020
	220	3, impasse de l'Eglise	Protection de la façade principale		Source : étude CAUE, 2020
	221	Gare	Protection de la façade principale		Source : étude CAUE, 2020
	222	12, rue de la Gare	Protection de la façade principale		Source : étude CAUE, 2020
	223	1, rue de la Poste	Protection de la façade principale		Source : étude CAUE, 2020

	224	10, rue de la Poste	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	225	16, rue Principale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	226	7, impasse des Prés	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	227	7, rue des Vergers	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	228	22, rue des Vergers	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	229	11/0210	Croix	 Source : CCB3F
	230	08/0070	Croix	 Source : CCB3F

	231	11/0173	Croix	 Source : CCB3F
	232	01/0070	Croix	 Source : CCB3F
	233	01/0231	Croix	 Source : CCB3F
	234	10/0077	Croix	 Source : CCB3F
Commune de Filstroff	235	31, rue de la Paix	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	236	34, rue Principale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	237	37, rue Principale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	238	47, rue Principale	Protection de la façade principale	

				Source : étude CAUE, 2020
239	69, rue Principale	Protection de la façade principale		Source : étude CAUE, 2020
240	70, rue Principale	Protection de la façade principale		Source : étude CAUE, 2020
241	2, rue Principale	Protection de la façade principale		Source : étude CAUE, 2020
242	8, rue Principale	Protection de la façade principale		Source : étude CAUE, 2020
243	15, rue Principale	Protection de la façade principale		Source : étude CAUE, 2020
244	18, rue Principale	Protection de la façade principale		Source : étude CAUE, 2020
245	20, rue Principale	Protection de la façade principale		Source : étude CAUE, 2020
246	OD/1009	Croix		

				Source : CCB3F
	247	01/0582	Croix	 Source : CCB3F
	248	01/0140	Croix	 Source : CCB3F
	249	0A/1391	Croix	 Source : CCB3F
	250	0D/1341	Croix	 Source : CCB3F
	251	0D/0735	Statue	 Source : CCB3F

Commune de Flastroff	252	10, rue de la Libération	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	253	16, rue de la Libération	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	254	10, rue Saint Eloi	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	255	18, rue Saint Eloi	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	256	29, rue Saint Eloi	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	257	10, rue de la fontaine	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	258	9, rue Saint Gall	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	259	04/0009	Croix	 Source : CCB3F

	260	06/0055	Calvaire	 Source : CCB3F	
	261	03/0010	Calvaire	 Source : CCB3F	
	262	03/0236	Fontaine	 Source : CCB3F	
	263	03/0155	Calvaire	 Source : CCB3F	
	264	09/0103	Calvaire	 Source : CCB3F	
	265	01/0029	Calvaire	 Source : CCB3F	

	266	02/0062	Calvaire		
				Source : CCB3F	
	267	10/0067	Calvaire		
				Source : CCB3F	
	268	01/0150	Lavoir		
				Source : CCB3F	
	269	11/0110	Calvaire		
				Source : CCB3F	
	270	03/0090	Monuments aux morts	Pas de photo	
	271	02/0187	Monuments aux morts	Pas de photo	
Commune de Freistroff	272	070156	Croix		
				Source : CCB3F	
	273	12, rue d'Archiny	Protection de la façade principale		
				Source : étude CAUE, 2020	

	274	4, rue de la Fontaine	Protection de la façade principale		
	275	4, rue de Metz	Protection de la façade principale		
	276	2, rue Robert Schuman	Protection de la façade principale		
	277	6, rue Robert Schuman	Protection de la façade principale		
	278	17, rue Robert Schuman	Protection de la façade principale		
	279	21, rue Robert Schuman	Protection de la façade principale		
	280	2, rue Saint Etienne	Protection de la façade principale		
	281	2, rue Viry de Valcourt	Protection de la façade principale		

Source : étude CAUE, 2020

Source : étude CAUE, 2020

Source : étude CAUE, 2020

Source : étude CAUE, 2020

Source : étude CAUE, 2020

Source : étude CAUE, 2020

Source : étude CAUE, 2020

Source : étude CAUE, 2020

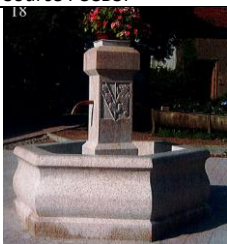
	282	05/0007	Calvaire	 Source : CCB3F	
	283	0X/0017	Calvaire	 Source : CCB3F	
	284	07/0187	Croix	 Source : CCB3F	
	285	AD/0125	Calvaire	 Source : CCB3F	
	286	09/0047	Calvaire	 Source : CCB3F	
	287	10/0095	Calvaire	 Source : CCB3F	

	288	09/0122	Oratoire	 Source : CCB3F
	289	09/0138	Croix	 Source : CCB3F
	290	09/0138	Croix	 Source : CCB3F
	291	0T/0063	Croix	 Source : CCB3F
	292	0T/0217	Croix	 Source : CCB3F

	293	OK/0153	Croix	 Source : CCB3F	
	294	OK/0137	Croix	 Source : CCB3F	
	295	OE/0013	Croix	 Source : CCB3F	
	296	OE/0071	Croix	 Source : CCB3F	
	297	AH/0094	Croix	 Source : CCB3F	
Commune de Grindorff-Bizing	298	1 , chemin de la chapelle	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013	

299	5bis, rue de la chapelle	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
300	8, rue de la chapelle	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
301	1, route de Grindorff	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
302	6, rue principale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
303	9, Grand rue	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
304	2, rue de la gare	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
305	05/0118	Lavoir	 Source : CCB3F
306	05/0073	Calvaire	 Source : CCB3F

	307	06/0005	Croix	 Source : CCB3F
	308	05/0055	Croix	 Source : CCB3F
	309	07/0013	Stèle	Pas de photo
	310	05/0130	Calvaire	 Source : CCB3F
	311	08/0199	Lavoir	 Source : CCB3F
	312	08/0129	Chapelle	 Source : CCB3F
	313	08/0035	Calvaire	 Source : CCB3F
	314	08/0270	Calvaire	 Source : CCB3F

	315	08/0205	Calvaire	 Source : CCB3F	
	316	10/0101	Croix	 Source : CCB3F	
	317	08/0342	Calvaire	 Source : CCB3F	
	318	08/0356	Fontaine	 Source : CCB3F	
	319	10/0039	Calvaire	 Source : CCB3F	
	320	11/0128	Fontaine	 Source : CCB3F	
	321	09/0008	Sanctuaire du Sacré Coeur	 Source : CCB3F	

	322	10/0168	Calvaire	Pas de photo
Commune de Guerstling	323	6, rue de la Libération	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	324	7, rue de la Libération	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	325	8, rue de la Libération	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	326	14, rue de la Libération	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	327	17, rue de la Libération	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	328	12, rue des Lilas	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	329	8, rue de la Mairie	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	330	12, rue de la Mairie	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020

	331	13, rue de la Mairie	Protection de la façade principale		
	332	14, rue de la Mairie	Protection de la façade principale		
	333	19, rue de la Mairie	Protection de la façade principale		
	334	22, rue de la Mairie	Protection de la façade principale		
	335	08/0144	Croix		
	336	01/0058	Croix		
	337	OK/0188	Croix		

Source : étude CAUE, 2020

Source : étude CAUE, 2020

Source : étude CAUE, 2020

Source : étude CAUE, 2020

Source : CCB3F

Source : CCB3F

Source : CCB3F

	338	02/0206	Croix		
				Source : CCB3F	
	339	0P/0173	Oratoire		
				Source : CCB3F	
Commune de Halstroff	340	Cité Bel-Air entrées 7-8-9	Protection de la façade principale		
				Source : étude CAUE, 2013	
	341	7, rue de l'ancien cimetière	Protection de la façade principale		
				Source : étude CAUE, 2013	
	342	4, route de Bizing	Protection de la façade principale		
				Source : étude CAUE, 2013	
	343	7, route de Bizing, cité Bel-Air	Protection de la façade principale		
				Source : étude CAUE, 2013	
	344	13, route de Bizing	Protection de la façade principale		
				Source : étude CAUE, 2013	

	345	4, rue de la fontaine	Protection de la façade principale		
	346	4, rue principale	Protection de la façade principale		
	347	9, rue principale	Protection de la façade principale		
	348	19, rue principale	Protection de la façade principale		
	349	32, rue principale	Protection de la façade principale		
	350	39, rue principale	Protection de la façade principale		
	351	1, route de Waldwisse	Protection de la façade principale		

Source : étude CAUE, 2013

Source : étude CAUE, 2013

Source : étude CAUE, 2013

Source : étude CAUE, 2013

Source : étude CAUE, 2013

Source : étude CAUE, 2013

Source : étude CAUE, 2013

	352	01/0074	Stèle		
				Source : CCB3F	
	353	01/0067	Stèle		
				Source : CCB3F	
	354	03/0013	Calvaire		
				Source : CCB3F	
	355	01/0183	Croix		
				Source : CCB3F	
	356	02/0068	Calvaire		
				Source : CCB3F	
	357	02/0064	Croix		
				Source : CCB3F	
	358	04/0041	Calvaire		
				Source : CCB3F	

Commune de Heining-lès-Bouzonville	359	17, rue Principale	Protection de la façade principale		
	360	19, rue Principale	Protection de la façade principale		
	361	30, rue Principale	Protection de la façade principale		
	362	46, rue Principale	Protection de la façade principale		
	363	1, rue de la Frontière	Protection de la façade principale		
	364	2, rue de la Frontière	Protection de la façade principale		
	365	3, rue de la Frontière	Protection de la façade principale		
	366	8, route de Saarlouis	Protection de la façade principale		
	367	3, route de Saarlouis	Protection de la façade principale		

	368	9, route de Saarlouis	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	369	12, route de Saarlouis	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	370	18, route de Saarlouis	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	371	20, route de Saarlouis	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	372	17, route de Voefling-lès-Bouzonville	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	373	0A/2351	Chapelle	 Source : CCB3F	
	374	0A/2333	Calvaire	 Source : CCB3F	
	375	0A/2038	Calvaire	 Source : CCB3F	

	376	09/0121	Croix	 Source : CCB3F	
	377	05/0042	Croix	 Source : CCB3F	
	378	05/0045	Stèle	 Source : CCB3F	
	379	06/0128	Croix	 Source : CCB3F	
	380	05/0055	Statue	 Source : CCB3F	
	381	03/0121	Chapelle	Pas de photo	
	382	03/0121	Calvaire	 Source : CCB3F	
	383	03/0007	Croix	 Source : CCB3F	

	384	04/0002	Calvaire	 Source : CCB3F
Commune de Hestroff	385	7, rue de France	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	386	10, rue de France	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	387	12, rue de France	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	388	11, rue de France	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	389	22, rue de France	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	390	4, rue de Lorraine	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	391	14, rue des Noyers	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020

	392	16, rue des Noyers	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	393	22, rue de l'Ombre	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	394	26, rue de l'Ombre	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	395	7, rue Principale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	396	21, rue Principale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	397	38, rue Principale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	398	57, rue Principale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	399	67, rue Principale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	400	03/0224	Fontaine	Pas de photo
	401	03/0252	Calvaire	Pas de photo

	402	0P/0047	Fort aux Fresques	Pas de photo
	403	03/0206	Croix	Pas de photo
	404	03/0070	Croix	Pas de photo
	405	03/0349	Croix	Pas de photo
	406	04/0238	Croix	Pas de photo
	407	04/0246	Grotte	Pas de photo
Commune de Holling	408	04/0326	Croix	 Source : CCB3F
	409	01/0181	Croix	 Source : CCB3F
	410	01/0098	Croix	Pas de photo
	411	06/0004	Croix	 Source : CCB3F
	412	02/0078	Croix	 Source : CCB3F
	413	06/0045	Croix	 Source : CCB3F
	414	06/0034	Croix	Pas de photo
Commune de Hunting	415	77, rue de l'église	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013

	416	88, rue de l'église	Protection de la façade principale		
				Source : étude CAUE, 2013	
	417	49, rue des marronniers	Protection de la façade principale		
				Source : étude CAUE, 2013	
	418	52, rue des marronniers	Protection de la façade principale		
				Source : étude CAUE, 2013	
	419	64, rue Saint Fiacre	Protection de la façade principale		
				Source : étude CAUE, 2013	
	420	32, rue de Sierck	Protection de la façade principale		
				Source : étude CAUE, 2013	
	421	08/0203	Monument Saint Fiacre		
	422	01/0086	Calvaire	Pas de photo	
	423	01/0014	Calvaire		
				Source : CCB3F	

	424	10/0347	Calvaire	 Source : CCB3F
	425	01/0110	Calvaire	 Source : CCB3F
	426	03/0276	Monument aux morts	 Source : CCB3F
	427	01/0123	Calvaire	 Source : CCB3F
Commune de Kerling-lès-Sierck	428	7, rue Haute	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	429	17, rue principale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	430	15, grand rue	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013

	431	1, route de Bouzonville	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013	
	432	3, route de Bouzonville	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013	
	434	17, route de Bouzonville	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013	
	435	18, route de Bouzonville	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013	
	436	1, rue de la forêt	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013	
	437	24, place Saint Nicolas	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013	
	438	26, place Saint Nicolas	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013	
	439	28, place Saint Nicolas	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013	

	440	Ferme la Chartreuse	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013	
	441	Maison forestière	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013	
	442	13, place Fréching	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013	
	443	15, grand rue	Protection de la façade principale	Pas de photo	
	444	1, grand rue	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013	
	445	5, rue principale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013	
	446	01/0035	Calvaire	 Source : CCB3F	
	447	21/0208	Calvaire	 Source : CCB3F	

	448	02/0061	Calvaire		
	449	05/0050	Place de Fréching	Pas de photo	
	450	12, rue principale	Protection de la façade principale	Pas de photo	
	451	2, rue de l'Ancienne Ecole	Protection du bâtiment : Ancienne école		
	452	1, rue de l'Ancienne Ecole	Protection du bâtiment : ancien café		
	453	90, rue Saint Jean	Protection de la façade principale		
Commune de Kirsch-lès-Sierck	454	19, rue de Verdun	Protection de la façade principale		
	455	29, rue de Kitzing	Protection de la façade principale		
	456	32, rue de Kitzing	Protection de la façade principale		

	457	49, rue de Kitzing	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	458	22/0176	Croix	 Source : CCB3F
	459	01/0061	Calvaire	 Source : CCB3F
	460	01/0037	Grotte	 Source : CCB3F
	461	22/0189	Gritte de Lourdes	 Source : CCB3F
	462	01/0086	Calvaire	 Source : CCB3F

	463	23/0148	Grotte		
				Source : CCB3F	
	464	22/0024	Calvaire		
				Source : CCB3F	
	465	23/0100	Croix	Pas de photo	
	466	14, rue de la forêt	Protection de la façade principale		
				Source : étude CAUE, 2013	
Commune de Kirschnaumen	467	7, rue Nicolas Simminger	Protection de la façade principale		
				Source : étude CAUE, 2013	
	468	3, rue du stade	Protection de la façade principale		
				Source : étude CAUE, 2013	
	469	7, rue du stade	Protection de la façade principale		
				Source : étude CAUE, 2013	
	470	9, rue Saint-Michel	Protection de la façade principale		
				Source : étude CAUE, 2013	
	471	3, rue du vieux puits	Protection de la façade principale		

				Source : étude CAUE, 2013
472	2, Grand rue	Protection de la façade principale		Source : étude CAUE, 2013
473	Mittenhof	Protection de la façade principale		Source : étude CAUE, 2013
474	04/0073	Stèle		Source : CCB3F
475	04/0178	Grotte		Source : CCB3F
476	04/0194	Calvaire		Source : CCB3F
477	06/0045	Calvaire		Source : CCB3F
478	12/0011	Calvaire		Source : CCB3F

	479	13/0078	Calvaire		
				Source : CCB3F	
	480	18/0082	Calvaire		
				Source : CCB3F	
	481	17/0124	Chapelle		
				Source : CCB3F	
	482	17/0124	Calvaire		
				Source : CCB3F	
	483	18/0052	Calvaire		
				Source : CCB3F	
	484	6, rue de l'église	Protection de la façade principale		
				Source : étude CAUE, 2013	

Commune de Laumesfeld	485	29, grand rue	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013	
	486	30, grand rue	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013	
	487	15, rue Sainte Marguerite	Protection de la façade principale	Pas de photo	
	488	0D/0253	Chapelle Saint Jean Baptiste	 Source : CCB3F	
	489	0B/0230	Chapelle de la Trinité	 Source : CCB3F	
	490	03/0046	Statue	 Source : CCB3F	
	491	0B/0976	Piéta	 Source : CCB3F	
	492	0E/1153	Monument aux Morts	 Source : CCB3F	
	493	07/0126	Motte féodale	Pas de photo	

	494	0E/0375	Eglise de Laumesfeld	 Source : CCB3F
	495	03/0106	Calvaire	 Source : CCB3F
	496	0B/0243	Meule à traction	Pas de photo
	497	1, rue de la fontaine	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
Commune de Launstroff	498	2, rue de la fontaine	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	499	5, rue de la frontière	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	500	8, rue de la frontière	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	501	21, rue de la frontière	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	502	5, rue du presbytère	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013

503	2, rue de Ritzing	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
504	1, rue du ruisseau	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
505	6, rue de Waldwisse	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
506	7, rue de Waldwisse	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
507	12, Scheuerwald	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
508	13, Scheuerwald	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
509	16, Scheuerwald	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
510	07/0088	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013

	511	10/0004	Chapelle de Flatten	Pas de photo
	512	10/0016	Lavoir de Flatten	Pas de photo
	513	11/0018	Calvaire	Pas de photo
	514	04/0159	Calvaire	Pas de photo
	515	04/0076	Calvaire	Pas de photo
	516	04/0063	Fontaine	 Source : CCB3F
	517	04/0107	Fontaine	 Source : CCB3F
	518	04/0088	Calvaire	 Source : CCB3F
	519	05/0039	Calvaire	Pas de photo
	520	04/0153	Calvaire	Pas de photo
	521	05/0023	Fontaine	 Source : CCB3F
	522	07/0021	Calvaire	 Source : CCB3F
	523	04/0134	Calvaire	Pas de photo
	524	12/0029	Calvaire	Pas de photo
	525	07/0042	Calvaire	 Source : CCB3F

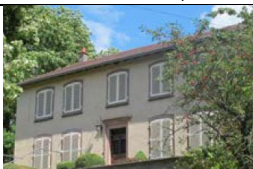
	526	30, rue de la croix	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
Commune de Manderen-Ritzing	527	4, rue principale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	528	25, rue Saint Pierre	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	529	23, rue de Kirsch	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	530	22, rue principale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	531	2, rue de Tunting	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	532	2, rue de la côte	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	533	22, rue principale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013

	534	26, rue principale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	535	0D/0980	Croix	 Source : CCB3F
	536	15/0089	Chapelle	Pas de photo
	537	22/0072	Calvaire	 Source : CCB3F
	538	04/0180	Calvaire	Pas de photo
	539	02/0050	Calvaire	Pas de photo
	540	08/0420	Calvaire	 Source : CCB3F
	541	25/0010	Calvaire	 Source : CCB3F
	542	15/0064	Lavoir	 Source : CCB3F
	543	4, rue Principale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020

Commune de Menskirch	544	12, rue Principale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	545	16, rue Principale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	546	18, rue Principale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	547	6, rue de la Chenevière	Protection de la façade principale	Pas de photo
	548	08/0035	Croix	 Source : CCB3F
	549	01/0273	Croix	 Source : CCB3F
	550	07/0016	Croix	 Source : CCB3F
	551	06/0051	Croix	 Source : CCB3F

	552	01/0152	Calvaire	 Source : CCB3F
	553	06/0039	Calvaire	 Source : CCB3F
	554	07/0016	Croix	 Source : CCB3F
	555	06/0034	Chapelle	 Source : CCB3F
Commune de Merschweiller	556	09/0009	Calvaire	Pas de photo
	557	04/0122	Calvaire	Pas de photo
	558	01/0322	Calvaire	 Source : CCB3F
Commune de Montenach	559	0B/1502	Calvaire	 Source : CCB3F
	560	0A/0189	Calvaire	 Source : CCB3F

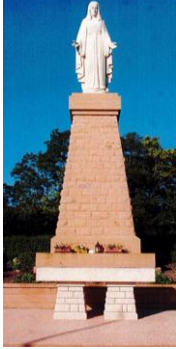
	561	01/0207	Croix	 Source : CCB3F	
	562	01/0209	Croix	 Source : CCB3F	
	563	0A/0670	Croix	 Source : CCB3F	
	564	0A/0806	Croix	 Source : CCB3F	
	565	0B/1424	Croix	Pas de photo	
	566	0B/0112	Croix	Pas de photo	
	567	01/0271	Calvaire	 Source : CCB3F	
	568	0A/0598	Chapelle saint Antoine de Kaltweiler	 Source : CCB3F	
	569	0A/0213	Chapelle Saint Cyriaque	 Source : CCB3F	

	570	0A/0564	Ancien Château d'eau		
	571	3, rue des prés	Protection de la façade principale		
	572	9, rue de l'Eglise	Protection de la façade principale		
Commune de Neunkirchen- lès- Bouzonville	573	1, rue du Presbytère	Protection de la façade principale		
	574	1, rue Principale	Protection de la façade principale		
	575	4, rue Principale	Protection de la façade principale		
	576	30, rue Principale	Protection de la façade principale		
	577	3, rue de la vieille Forge	Protection de la façade principale		
	578	4, rue de la vieille Forge	Protection de la façade principale		

	579	5, rue de la vieille Forge	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	580	6, rue de la vieille Forge	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	581	7, rue de la vieille Forge	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	582	9, rue de la vieille Forge	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	583	5, rue Principale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	584	11, rue Principale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	585	12, rue Principale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	586	13, rue Principale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	

	587	15, rue Principale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	588	16, rue Principale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	589	23, rue Principale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	590	24, rue Principale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	591	12, rue de la vieille Forge	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	592	18, rue de la vieille Forge	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	593	26, rue de la vieille Forge	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	

	594	01/0127	Sainte Vierge	 Source : CCB3F
	595	01/0050	Calvaire	 Source : CCB3F
	596	01/0077	Calvaire	 Source : CCB3F
	597	0A/0364	Calvaire	 Source : CCB3F
	598	02/0043	Calvaire	 Source : CCB3F
	599	02/0062	Sainte Vierge	 Source : CCB3F
	600	16, rue Principale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020

Commune de Rémelfang	601	17, rue Principale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	602	32, rue Principale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	603	34, rue Principale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	604	33, rue Principale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	605	50, rue Principale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020	
	606	02/0063	Statue de la Vierge	 Source : CCB3F	
	607	02/0053	Croix	 Source : CCB3F	

	608	03/0001	Croix	 Source : CCB3F	
	609	05/0135	Croix	 Source : CCB3F	
	610	04/0180	Croix	 Source : CCB3F	
	611	04/0137	Croix	 Source : CCB3F	
	612	01/0043	Croix	 Source : CCB3F	
	613	04/0170	Croix	 Source : CCB3F	
	614	7, rue de l'église	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013	

Commune de Rémeling	615	3, rue nationale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	616	13, rue nationale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	617	13, rue nationale - dépendance	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	618	14, rue nationale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	619	16, rue nationale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	620	11, rue de Ritzing	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	621	20, rue de Ritzing	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	622	08/0001	Grotte	Pas de photo
	623	01/0130	Lavoir	Pas de photo
	624	01/0173	Oratoire	Pas de photo
	625	01/0282	Croix	Pas de photo
	626	01/0155	Croix	Pas de photo
	627	01/0325	Croix	Pas de photo
	628	04/0068	Croix	Pas de photo
	629	04/0068	Croix	Pas de photo

	630	31, rue de la chartreuse	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
Commune de Rettel	631	33, rue de la chartreuse	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	632	44, rue de la chartreuse	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	633	2, La Ferme	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	634	4, La Ferme	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	635	6, La Ferme	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	636	13, rue de la Moselle travée droite	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	637	18, rue de la Moselle	Protection de la façade principale	

				Source : étude CAUE, 2013
638	20, rue de la Moselle	Protection de la façade principale		Source : étude CAUE, 2013
639	35, rue Saint Nicolas	Protection de la façade principale		Source : étude CAUE, 2013
640	11, rue de Sierck	Protection de la façade principale		Source : étude CAUE, 2013
641	13, rue de Sierck	Protection de la façade principale		Source : étude CAUE, 2013
642	19, rue de Sierck	Protection de la façade principale		Source : étude CAUE, 2013
643	23, rue de Sierck	Protection de la façade principale		Source : étude CAUE, 2013
644	25, rue de Sierck	Protection de la façade principale		Source : étude CAUE, 2013
645	26, rue de Sierck	Protection de la façade principale		Source : étude CAUE, 2013

646	27, rue de Sierck	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
647	28, rue de Sierck	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
648	08/0431	Croix	 Source : CCB3F
649	01/0283	Calvaire	 Source : CCB3F
650	05/0034	Statuette Saint-Nicolas	 Source : CCB3F
651	02/0028	Croix	 Source : CCB3F
652	02/0121	Parc Schwenk	 Source : CCB3F
653	02/0123	Grotte	 Source : CCB3F

	654	10/0259	Calvaire	 Source : CCB3F
	655	15/0061	Source de Beschtroffer Bongert	Pas de photo
	656	10/0090	Croix	 Source : CCB3F
	657	13/0006	Escaliers, mur de soutènement et four chaux de la forêt de Buis	 Source : CCB3F
	658	16/0175	Croix	 Source : CCB3F
	659	40, rue de Sierck	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
Commune de Rustroff	660	6, rue de l'Europe	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	661	10, rue de l'Europe	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013

	662	20, rue de l'Europe	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013	
	663	27, rue Saint Pierre	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013	
	664	13, rue des facteurs	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013	
	665	2, rue des roses	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013	
	666	4, rue principale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013	
	667	8, rue des roses	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013	
	668	02/0080	Calvaire	 Source : CCB3F	

	669	03/0157	Calvaire		
				Source : CCB3F	
	670	04/0445	Calvaire		
				Source : CCB3F	
	671	02/0248	Calvaire		
				Source : CCB3F	
	672	09/0400	Calvaire		
				Source : CCB3F	
	673	01/0081	Lavoir		
				Source : CCB3F	
	674	09/0434	calvaire		
				Source : CCB3F	
	675	2, rue des Bleuets	Protection de la façade principale		
				Source : étude CAUE, 2020	

Commune de Saint-François-Lacroix	676	4, rue des Roses	Protection de la façade principale		
				Source : étude CAUE, 2020	
	677	23, rue des Roses	Protection de la façade principale		
				Source : étude CAUE, 2020	
	678	42, rue des Roses	Protection de la façade principale		
				Source : étude CAUE, 2020	
	679	14, rue de la Forge Lacroix	Protection de la façade principale		
				Source : étude CAUE, 2020	
	680	5, rue de la Mairie	Protection de la façade principale		
				Source : étude CAUE, 2020	
	681	7, rue de la Mairie	Protection de la façade principale		
				Source : étude CAUE, 2020	
	682	8, rue de la Mairie	Protection de la façade principale		
				Source : étude CAUE, 2020	
	683	24, rue de la Mairie	Protection de la façade principale		
				Source : étude CAUE, 2020	
	684	25, rue de la Mairie	Protection de la façade principale		
				Source : étude CAUE, 2020	

	685	01/0152	Oratoire		
	686	02/0158	Chapelle de la Croix		
	687	01/0138	Chapelle Saint-François	Pas de photo	
	688	22, rue Jeanne d'Arc	Protection de la façade principale		
Commune de Schwerdorff	689	3, rue d'Oyré	Protection de la façade principale		
	690	4, rue d'Oyré	Protection de la façade principale		
	691	Presbytère	Protection de la façade principale		
	692	1, rue Principale	Protection de la façade principale		
	693	7, rue de la Chapelle	Protection de la façade principale		
	694	13, rue de la Chapelle	Protection de la façade principale		
				Source : étude CAUE, 2020	

	695	17, rue de la Chapelle	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020
	696	04/0082	Croix Hell Tritz	 Source : CCB3F
	697	11/0106	Croix Bintz-Genser	 Source : CCB3F
	698	11/0071	Calvaire Muller	 Source : CCB3F
	699	05/0117	Croix	Pas de photo
	700	06/0138	Croix	 Source : CCB3F
	701	05/0111	Croix	 Source : CCB3F
	702	03/0024	Croix Cottendorf	 Source : CCB3F

	703	02/0028	Croix Croix Villers	 Source : CCB3F	
	704	08/0110	Croix Rendresch	 Source : CCB3F	
	705	01/0060	Croix Diwo	 Source : CCB3F	
	706	03/0018	Vierge de Cottendorff	 Source : CCB3F	
	707	11/0291	Statue de la Vierge	 Source : CCB3F	
	708	04/0112	Croix Nilles	 Source : CCB3F	
	709	05/0117	Chapelle d'Otzwiller	Pas de photo	

	710	40, rue de l'Europe	Protection de la façade principale. Cf fiche immeuble remarquable	
Commune de Sieck-lès-Bains	711	2, rue du Docteur Fristo	Protection de la façade principale. Cf fiche immeuble remarquable à la suite du document	
	712	10, rue de l'Europe	Protection de la façade principale. Cf fiche immeuble remarquable à la suite du document	
	713	4, rue de l'Europe	Protection de la façade principale. Cf fiche immeuble remarquable à la suite du document	
	714	10, rue Porte de Trêves	Protection de la façade principale. Cf fiche immeuble remarquable à la suite du document	

	715	1, place du marché	Protection de la façade principale.	
	716	4 rue du Moulin	Protection de la façade principale. Cf fiche immeuble remarquable à la suite du document	
	717	6, rue du moulin	Protection de la façade principale. Cf fiche immeuble remarquable à la suite du document	
	718	10, quai des ducs de Lorraine	Protection de la façade principale	
	719	9, quai des ducs de Lorraine	Protection de la façade principale	

	720	4, Grand rue	Protection de la façade principale. Cf fiche immeuble remarquable à la suite du document	
	721	12, Grand Rue	Protection de la façade principale. Cf fiche immeuble remarquable à la suite du document	
	722	7, place Jeanne d'Arc	Protection de la façade principale. Cf fiche immeuble remarquable à la suite du document	
	723	4, place Jeanne d'Arc	Protection de la façade principale. Cf fiche immeuble remarquable à la suite du document	

	724	3, place jeanne d'Arc	Protection de la façade principale. Cf fiche immeuble remarquable à la suite du document	
	725	17, grand rue	Protection de la façade principale.	
	726	21, grand rue	Protection de la façade principale. Cf fiche immeuble remarquable à la suite du document	
	727	22, grand rue	Protection de la façade principale.	

	728	24, Grand rue	Protection de la façade principale. Cf fiche immeuble remarquable à la suite du document		
	729	26, Grand rue	Protection de la façade principale. Cf fiche immeuble remarquable à la suite du document		
	731	53, grand rue	Protection de la façade principale. Cf fiche immeuble remarquable à la suite du document		
	732	6, rue de la Tour d'Horloge	Eglise paroissiale de la Nativité. Cf fiche immeuble remarquable à la suite du document	Pas de photo	
	733	1, rue de la tour d'horloge	Protection de la façade principale.		

	734	34, quai des ducs de Lorraine	Protection de la façade principale. Cf fiche immeuble remarquable à la suite du document	
	735	36, quai des ducs de Lorraine	Protection de la façade principale.	
	736	43, quai des ducs de Lorraine	Protection de la façade principale. Cf fiche immeuble remarquable à la suite du document	
	737	13/0008	Lavoir	 Source : CCB3F
Commune de Sieck-lès-Bains	738	05/0290	Calvaire	 Source : CCB3F
	739	52, rue de Metz	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2020

Commune de Vaudreching	740	01/0173	Monument aux Morts		
				Source : CCB3F	
	741	01/0227	Grotte Mariale		
				Source : CCB3F	
	742	01/0227	Calvaire	Pas de photo	
	743	01/0044	Calvaire		
				Source : CCB3F	
	744	07/0246	Calvaire		
				Source : CCB3F	
	745	08/0015	Calvaire	Pas de photo	
	746	01/0291	Monument Antrich	Pas de photo	
	747	01/0258	Croix		
				Source : CCB3F	
	748	10, rue de la libération	Protection de la façade principale		
				Source : étude CAUE, 2013	

Commune de Waldweistroff	749	8, rue du moulin	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	750	10, rue du Moulin	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	751	13, rue du moulin	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	752	13, rue de la poste	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	753	27, rue de la poste	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	754	49, rue de la Poste	Protection de la façade principale	Pas de photo
	755	0A/0871	Stèle	Pas de photo
	756	0B/1102	Stèle	 Source : CCB3F
	757	0A/0700	Stèle	Pas de photo
	758	0A/0268	Stèle	Pas de photo
	759	0A/0267	Stèle	Pas de photo
	760	01/0147	Stèle	 Source : CCB3F

	761	01/0145	Stèle	 Source : CCB3F
	762	01/0589	Grotte	 Source : CCB3F
	763	01/0091	Monument aux Morts	 Source : CCB3F
	764	10, rue de l'église	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
Commune de Waldwisse	765	16, rue de l'église	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	766	6, rue de la gare	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	767	34, Grand rue	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	768	22, rue Nationale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
	769	27, Grand Rue	Protection de la façade principale	Pas de photo

770	15, rue des écoles	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
771	31, rue de la gare	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
772	12, rue nationale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
773	24, rue nationale	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
774	1, Gongelfang	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013
775	1, Betting	Protection de la façade principale	Pas de photo
776	02/0053	Lavoir	 Source : CCB3F
777	0B/0090	Lavoir	 Source : CCB3F
778	02/0079	Chapelle	

				Source : CCB3F
	779	03/0112	Calvaire	 Source : CCB3F
	780	02/0113	Calvaire	 Source : CCB3F
	781	04/0128	Calvaire	 Source : CCB3F
	782	08/0041	Chapelle de Gongelfang	 Source : CCB3F
	783	01/0502	Calvaire	 Source : CCB3F
	784	08/0077	Calvaire	 Source : CCB3F

	785	07/0089	Cimetière	 Source : CCB3F
	786	7 Gongelfang	Protection de la façade principale	 Source : étude CAUE, 2013

SOMMAIRE

FICHE IMMEUBLE REMARQUABLE

4 Grand'rue	3
19 Grand'rue/ 18 Quai des Ducs de Lorraine	7
21 Grand'rue	11
24 Grand'rue	15
26 Grand'rue	19
30 Grand'rue	23
53 Grand'rue	29
3 Place Jeanne d'Arc	35
4 Place Jeanne d'Arc	41
7 Place Jeanne d'Arc	45
8 Place Morbach	49
Kiosque- Quai des Ducs de Lorraine	53
11, 12, 13 Quai des Ducs de Lorraine	55
24 Quai des Ducs de Lorraine	61
32-33-34 Quai des Ducs de Lorraine	65
42/43 Quai des Ducs de Lorraine	71
Gare, 22/23 Rue de la Gare	77
4 Rue de la Tour de l'Horloge	85
Eglise paroissiale de la Nativité, 6 Rue de la Tour de l'Horloge	91
7 (façade ouest) Rue de la Tour de l'Horloge	97
4 Rue de l'Europe	101
10 Rue de l'Europe	107
40 Rue de l'Europe	113
Porte du Couvent des Récollets, Rue du Château	119
2 Rue du Docteur Fristo	121
3 Rue du Moulin	125
4 Rue du Moulin	129
6 Rue du Moulin	133
2 Rue Porte de Trèves	137
10 Rue Porte de Trèves	143

FICHE FAÇADES REMARQUABLES

Façades sur ruisseau de Montenach/ 1, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 Place Jeanne d'Arc	151
Façades sur Venelle Saint-Christophe/ 40-42 Grand'rue	161

FICHE TYPOLOGIE

XVI- 1 ^{er} quart XVII ^{ème} siècle	165
XVIII ^{ème} siècle	169
XIX ^{ème} siècle (avant 1870) immeuble d'accompagnement mitoyen	173
XIX ^{ème} siècle (avant 1870) villa	177
XIX ^{ème} siècle période allemande villa (1870-1918)	181
XX ^{ème} siècle reconstruction immeuble d'accompagnement après 2 ^{de} guerre mondiale	185
XX ^{ème} siècle reconstruction îlot après 2 ^{de} guerre mondiale	187

1. OBJET DE LA FICHE

REFERENCE IMMEUBLE :

Références cadastrales : 000 01 103

N° immeuble : 4

Adresse : Grand'rue

Date du relevé : 21/09/16

Typologie: XVI^{ème} siècle- 1^{er} quart XVII^{ème} siècle

2. SITUATION URBAINE

Configuration de parcelle :

- Parcelle en tête d'îlot

Accès principal : 6 Rue Rue Moulin

Présence d'un autre accès : oui, 2 accès piéton:

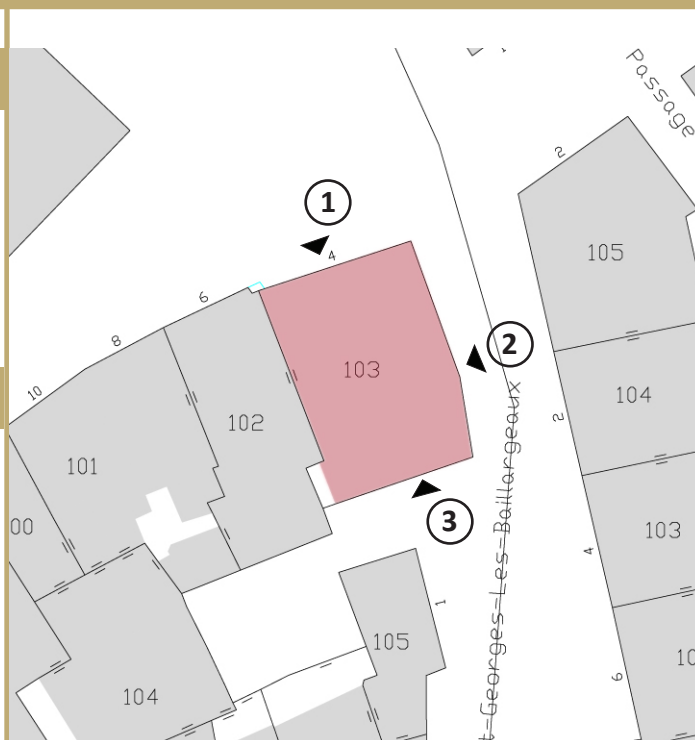
- 3 Rue Saint-Georges les Baillargeaux
- Sans numéro, impasse débouchant sur Rue Saint-Georges les Baillargeaux

Implantation bâti sur la parcelle :

- occupation quasi totale: léger retrait du bâti en limite séparative

Mitoyenneté : oui, en limite séparative

Clôture: grille en ferronnerie sur mur bahut (Façade 1)



Extrait cadastre



Extrait du cadastre napoléonien 1804-1845

3. CONTEXTE HISTORIQUE

Datation façade : XVII^{ème} siècle cf. SRI

Mentionnée comme nouvellement construite dans un acte notarial de 1611

Etat/ Cadastre napoléonien 1804-1845

Modifications:

- D'après cadastre napoléonien, léger agrandissement de la parcelle après la fin du XIX^{ème} siècle: espace non-bâti actuel pris sur la parcelle voisine
- Percement de baies au XIX^{ème} siècle:
 - . Baies R+1 façade 1
 - . Une partie des baies de la façade 2
 - . Baies rdc de la façade 3

4. RECENSEMENT INVENTAIRE

N° de fiche inventaire : IA00037567

5. DESCRIPTION ARCHITECTURALE**FAÇADE 1 GRAND'RUE:****Toiture 1:**

- Long pan de la toiture à 3 pans dont une demi-coupe
- Couverture en ardoises droites
- 2 cheminées
- 1 châssis de toit

Composition de la façade 1:

- R+2 + combles (RDC surélevé)
- Composition régulière marquée par des bandeaux et pilastres
- 3 travées dont une décalée par rapport à l'axe de symétrie centrale
- RDC en arcades

Matériaux de façade 1:

- enduit sur maçonnerie, modénature en pierre calcaire

Détail façade 1 :

- Bandeaux moulurés saillants en pierre séparant les niveaux
- Corniche en pierre
- Pilastres en pierre séparant les travées des niveaux supérieurs
- Pierres du chaînage d'angle apparentes RDC
- Arcades en arc mouluré en pierre en forme d'anse de panier
- Devanture commerciale vitrée en retrait de la façade, enseigne bandeau, drapeau, store bannes
- Fenêtres à linteau droit et encadrement pierre (1 travée RDC, 2 travées du R+1)
- Fenêtres à linteau droit et encadrement mouluré (R+1, R+2)

Menuiseries façade 1 :

- Menuiseries en bois peint avec petits carreaux

Porte d'entrée 1:

Vue aérienne



Façade 1

- Porte vitrée accès commerce

Occultations façade 1:

- Volets persiennés métalliques se repliant dans le tableau (RDC)

Eléments remarquables 1:

- Niche d'angle avec sculpture dans un pilastre d'angle mouluré dominé par un modillon figuré

FAÇADE 2 RUE SAINT-GEORGES LES BAILLARGEAUX:

Toiture 2:

- Demi-croupe de la toiture à 3 pans
- Couverture en ardoises droites
- 2 cheminées

Composition de la façade 2:

- R+2 + combles à surcroît
- Composition régulière modifiée

Matériaux de façade 2:

- enduit sur maçonnerie, modénature en pierre calcaire

Détail façade 2 :

- Bandeaux moulurés saillants en pierre séparant les niveaux
- Pierres du chaînage d'angle apparentes RDC
- Baies à linteau droit et encadrement pierre (RDC, combles à surcroît, 1 travée)
- Fenêtres à linteau droit et encadrement mouluré (R+1, R+2)

Menuiseries façade 2 :

- Châssis vitré fixe (rdc commercial)
- Menuiseries en bois peint avec petits carreaux

Porte d'entrée 2:

- Porte à linteau droit et encadrement et entablement en pierre

Occultations façade 2:

- Volets persiennés métalliques se repliant dans le tableau (RDC)



Façade 2



Façade 3

Eléments remarquables 2:

- Porte cantonnée de pilastres portant un entablement

FAÇADE 3 IMPASSE SAINT-GEORGES LES BAILLARGEAUX:**Toiture 3:**

- Long pan de la toiture à 3 pans dont une demi-coupe
- Couverture en ardoises droites
- 3 cheminées
- 2 châssis de toit

Composition de la façade 3:

- R+2 + combles
- Composition régulière au niveaux supérieurs

Matériaux de façade 3:

- enduit sur maçonnerie, modénature en pierre calcaire

Détail façade 3 :

- Corniche en pierre
- Pierres du chaînage d'angle apparentes avec encorbellement
- Fenêtres à linteau droit et encadrement pierre (RDC)
- Fenêtres à meneau avec linteau droit et encadrement mouluré (R+1, R+2)

Menuiseries façade 3 :

- Menuiseries en bois peint à petits bois

Porte d'entrée 3:

- Porte d'entrée à linteau droit et encadrement mouluré

Occultations façade 3:

- Volets en bois se repliant dans le tableau (R+1, R+2)

6. ETAT EXISTANT**Façades:**

- Enduit dégradé
- Fenêtres dégradées et peu mises en valeur
- Enseignes commerciales dévalorisant la façade

7. INTÉRÊT PATRIMONIAL

Patrimoine urbain : Repère urbain à la jonction entre la Grand'rue et la rue Saint-Georges les Baillargeaux

Patrimoine bâti :

Edifice représentatif de l'architecture du 1^{er} quart du XVII^{ème} siècle

8. ORIENTATIONS DE RESTAURATION**Objectif:**

Mise en valeur de la façade et de sa typologie de bâti du 1^{er} quart XVII^{ème} siècle:

Mise en valeur:

- Réfection de l'enseigne (drapeau, bandeau) et stores s'intégrant dans la composition architecturale
- Conservation des éléments architectoniques: bandeau et pilastre, niche d'angle, linteau et encadrement de la porte
- Conservation des cheminées

Prescriptions:

- Enduit à la chaux hydraulique naturelle
- Nettoyage et réparation des encadrements moulurés des fenêtres en pierre de taille
- Pose de menuiserie en bois peint en cohérence avec les proportions des baies. les choix typologiques seront justifiés en fonction de l'usage des locaux et devront respecter:
 - . soit une typologie XVI^e avec meneaux et traverses moulurées ou demi-rond sur les baies les plus larges et seulement une traverse sur les baies plus étroites.
 - . soit une typologie XIX^e à deux ouvrants à la française comprenant 3 grands carreaux sur la hauteur avec imposte et traverse moulurée.

Renouvellement urbain:

- Maintien du commerce au RDC prévu au P.L.U.

1. OBJET DE LA FICHE

REFERENCE IMMEUBLE :

Références cadastrales : 000 01 10

Adresse immeuble : 19 Grand'rue, 18 Quai des Ducs de Lorraine

Date du relevé : 21/09/16

Typologie: XVI^{ème} siècle- 1^{er} quart XVII^{ème} siècle
XIX^{ème} siècle (1^{ère} moitié) immeuble d'accompagnement

2. SITUATION URBAINE

Configuration de parcelle :

- Parcelle traversante en lanière

Accès principal : 2 accès:

- 19 Grand'rue
- 18 Quai des Ducs de Lorraine

Implantation bâti sur la parcelle :

- occupation partielle
- en front de parcelle côté Grand'rue
- en retrait du Quai des Ducs de Lorraine formant un espace extérieur

Mitoyenneté : oui, en limite séparative

Clôture: grille en ferronnerie sur mur bahut avec couvertine en pierre (Façade 2)

3. CONTEXTE HISTORIQUE

Datation façade : XVII^{ème} siècle cf. SRI

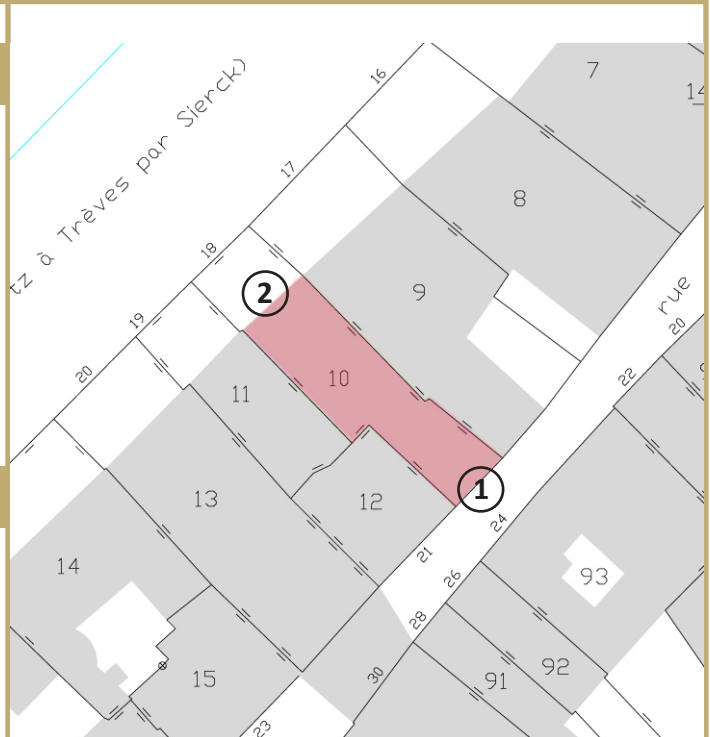
Etat/ Cadastre napoléonien 1804-1845

Parcelle résultant de la fusion de 2 parcelles mono-orientées

Modifications:

Percement de baies:

- au XVIII^{ème} siècle sur façade côté Grand rue (R+1, R+2, R+3)
- au XIX^{ème} siècle façade Quai des Ducs de Lorraine



Extrait cadastre



Extrait du cadastre napoléonien 1804-1845

4. RECENSEMENT INVENTAIRE

N° de fiche inventaire : IA00037563

5. DESCRIPTION ARCHITECTURALE

FAÇADE 1 GRAND'RUE:

Toiture 1:

- pan de la toiture à 2 pans
- Couverture en ardoises
- 1 cheminée
- 1 châssis de toit

Composition de la façade 1:

- R+2 + combles
- Composition régulière
- 1 travée R+1, R+2, R+3

Matériaux de façade 1:

- enduit sur maçonnerie, modénature en pierre calcaire

Détail façade 1 :

- Corniche en pierre et corbeau
- Baie à linteau droit décoré par un arc déprimé mouluré et encadrement en pierre (RDC) du XVII^{ème} siècle
- Baie à linteau en arc surbaissé délardé et encadrement en pierre (R+1, R+2, R+3)

Menuiseries façade 1 :

- Menuiseries non vues

Occultations façade 1:

- Volets persiennés métalliques se repliant dans le tableau (RDC)
- Volets roulants pvc avec coffre extérieur

Porte d'entrée 1:

- Porte d'entrée probablement du XIV^{ème} siècle cf. SRI surmontée d'un linteau droit en pierre décoré par un arc brisé et une sculpture florale
- Porte en panneaux bois et vitrée en partie haute

Elément remarquable 1:

Porte d'entrée dito porte d'entrée 1



Vue aérienne



Façade 1

Caves 1: 1 soupirail

FAÇADE 2 QUAI DES DUCS DE LORRAINE:

Façade remaniée au XIX^e siècle

Toiture 2:

- pan de la toiture à 2 pans
- Couverture en ardoises
- 2 cheminées
- 1 châssis de toit

Composition de la façade 2:

- R+2 (dont RDC surélevé) + combles à surcroît
- Composition régulière
- Emmarchement et palier d'entrée

Matériaux de façade 2:

- enduit sur maçonnerie, appuis en béton

Détails façade 2 :

- Baies à linteau droit et encadrement en pierre
- 1 baie type gerbière dans l'axe de la façade au niveau des combles

Menuiseries façade 2 :

- Menuiseries à châssis vitrés battants (R+1, R+2)
- Menuiseries à châssis vitré avec imposte (RDC)
- Porte-fenêtre en pvc (RDC)

Occultations façade 2:

- Volets roulants pvc avec coffre extérieur lambrequin (R+1, R+2)

Porte d'entrée 2:

- Porte d'entrée à linteau droit et encadrement en pierre



Détail porte et fenêtres façade 1



Façade 2

6. ETAT EXISTANT

Façades:

- Enduit dégradé (façade 1)
- Baies dégradées et peu mises en valeur
- Réseaux électriques en façade

7. INTÉRÊT PATRIMONIAL

Patrimoine urbain : Edifice participant à la perspective de la Grand'rue et du Quai des Ducs de Lorraine

Patrimoine bâti :

Edifice représentatif de l'architecture du 1^{er} quart du XVII^{ème} siècle côté Grand rue

8. ORIENTATIONS DE RESTAURATION

Objectifs:

. Mise en valeur des façades et de leur typologie de bâti respective du 1^{er} quart XVII^{ème} siècle et du XIX^{ème} siècle.

Mise en valeur:

- Conservation et restauration des linteaux et piedroits de la porte du XIV^{ème} siècle et de la fenêtre du XVII^{ème} siècle côté Grand'rue
- Conservation de la cheminée

Prescriptions:

- Enduit à la chaux hydraulique naturelle
- Nettoyage et réparation des encadrements des baies en pierre de taille
- Pose de menuiseries en bois peint en cohérence avec les proportions des baies :
 - .façade1 au RDC: une division tripartite avec des meneaux en bois mouluré et des ouvrants à simple battant.
 - .façade 1 étages : menuiseries à deux ouvrants à la française, 3 grands carreaux sur la hauteur
 - .façade 2 RDC et étages : menuiseries menuiseries à deux ouvrants à la française, 3 grands carreaux sur la hauteur.
- L'occlusion par volets de la gerbière de la façade 2 sera conservée.

1. OBJET DE LA FICHE

REFERENCE IMMEUBLE :

Références cadastrales : 000 01 12

N° immeuble : 21

Adresse : Grand'rue

2. SITUATION URBAINE

Configuration de parcelle : parcelle mono-orientée**Accès principal :** 21 Grand'rue**Présence d'un autre accès :** non**Implantation bâti sur la parcelle :** occupation totale de la parcelle**Mitoyenneté :** oui

Mitoyenneté en fond de parcelle et en limite séparative

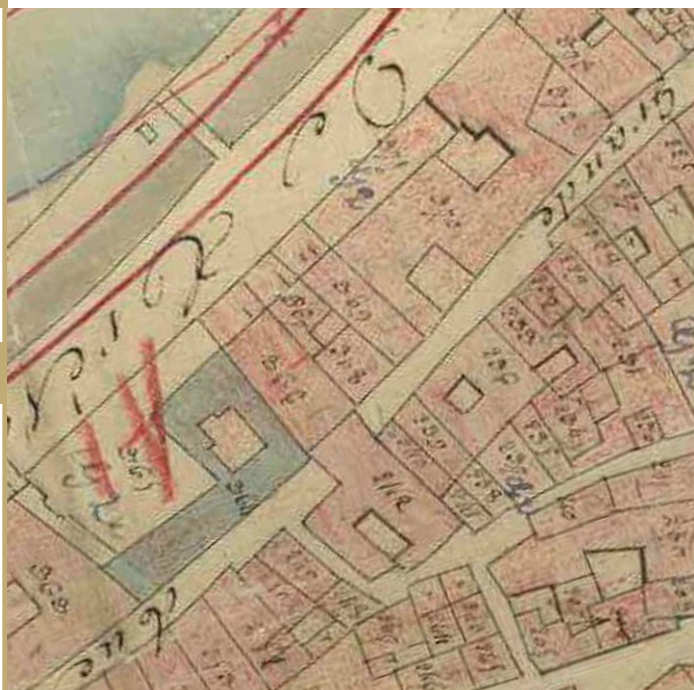
Clôture : non

Extrait du cadastre

3. CONTEXTE HISTORIQUE

Datation façade : XVIème siècle

Maison construire pour le boucher Udern cf. SRI

Etat/ Cadastre napoléonien 1804-1845**Modifications :** baies aux niveaux supérieurs modifiées au XIXème siècle

Extrait du cadastre napoléonien 1804-1845

4. RECENSEMENT INVENTAIRE

N° de fiche inventaire : IA00037562

5. DESCRIPTION ARCHITECTURALE

FAÇADE PRINCIPALE SUR LA GRAND'RUE

Toiture :

- Toiture à deux pentes
- 2 cheminées
- 3 châssis de toit

Composition de la façade :

- R+2 + combles à surcroît
- 2 travées régulières de baies à partir du R+1
- 2 baies de part et d'autre d'une porte au RDC

Matériaux de façade:

- Enduit sur maçonnerie de moellons

Détail façade :

- Baie à meneau moulurée du XVI^{ème} siècle (RDC)
- Baie en arc surbaissé avec chanfrein du XV^{ème}/XVI^{ème} siècle (RDC)
- Baies du XIX^{ème} siècle avec linteau droit (R+1, R+2)
- Baies de combles

Menuiseries façade :

- Menuiseries pvc à grands carreaux et petits bois intérieurs

Occultations façade : Sans occultations extérieures

Porte d'entrée :

- Porte d'entrée piétonne à linteau droit mouluré datant du XVI^{ème} siècle. Décorée avec deux emblèmes liés au métier de boucher : le hachoir et le coutelas.
- Menuiserie récente en grande partie vitrée avec ferronnerie

Elément remarquable

- Baie d'échoppe XV/XVI^e siècle
- Décors de la porte (emblèmes de boucher)



Façade principale sur la grande rue



Porte d'entrée

6. ETAT EXISTANT

Etat sanitaire médiocre:

- Enduit dégradé

- Développement de lichen et d'humidité sur l'enduit
- Encadrement baies XVIème siècle peu mis en valeur
- Réseau électrique en façade
- Menuiseries inadaptées à la mise en valeur des typologies des baies

- Pose d'une porte pleine en bois peint en cohérence avec la typologie XVI°, la partie haute vitrée est acceptée;

7. INTÉRÊT PATRIMONIAL

Patrimoine urbain : Façade de la grande rue mitoyenne d'un passage, assurant une perspective urbaine

Patrimoine bâti :

Intérêt typologique : Façade commerçante du XVIème siècle: échoppe de boucher

Éléments remarquables : Baies et porte du XVIème siècle, emblèmes de boucher



Baie en arc surbaissé avec chanfrein du XV/XVIème siècle

8. ORIENTATIONS DE RESTAURATION

Objectif:

Mise en valeur de la façade et de sa typologie de bâti du XVIème siècle.

Mise en valeur:

- Restauration de la façade
- Conservation et restauration des encadrements de baies et des meneaux en pierre de Jaumont
- Dissimulation des câbles réseaux

Prescriptions:

- Réfection de l'enduit à la chaux hydraulique naturelle
- Nettoyage des encadrements de baies
- Pose de menuiseries en bois peint avec une division cohérente avec les largeurs de baies:
 - .au RDC baie de l'échoppe: une division tripartite avec des meneaux étroits en bois mouluré et des ouvrants à simple battant sans petits bois
 - .au RDC baies avec meneau central : une menuiserie avec un meneau central en bois mouluré avec de part et d'autre des ouvrants simples avec ou sans traverse moulurée au tiers supérieur.
 - .aux étages, des menuiseries avec traverse moulurée au tiers supérieur et ouvrants simples

1. OBJET DE LA FICHE

REFERENCE IMMEUBLE :

Références cadastrales : 000 01 93

Adresse immeuble : 24

Adresse: Grand'rue

Date du relevé : 21/09/16

Typologie: Typologie XVIII^{ème} siècle

2. SITUATION URBAINE

Configuration de parcelle :

- parcelle partiellement traversante, orientée vers la Grand'rue et la Venelle des Poids

Accès principal : 24 Grand'rue

Présence d'un autre accès: oui, accès piéton 5 Venelle des Poids

Implantation bâti sur la parcelle :

- occupation partielle
- bâti en front de parcelle côté Grand'rue
- 2 corps de bâtiment
- espace extérieur arrière côté Venelle des Poids

Mitoyenneté : oui, en limite séparative

Clôture: mur maçonné enduit et brise-vue en canisse

3. CONTEXTE HISTORIQUE

Datation façade : XVIII^{ème} siècle

Etat/ Cadastre napoléonien 1804-1845

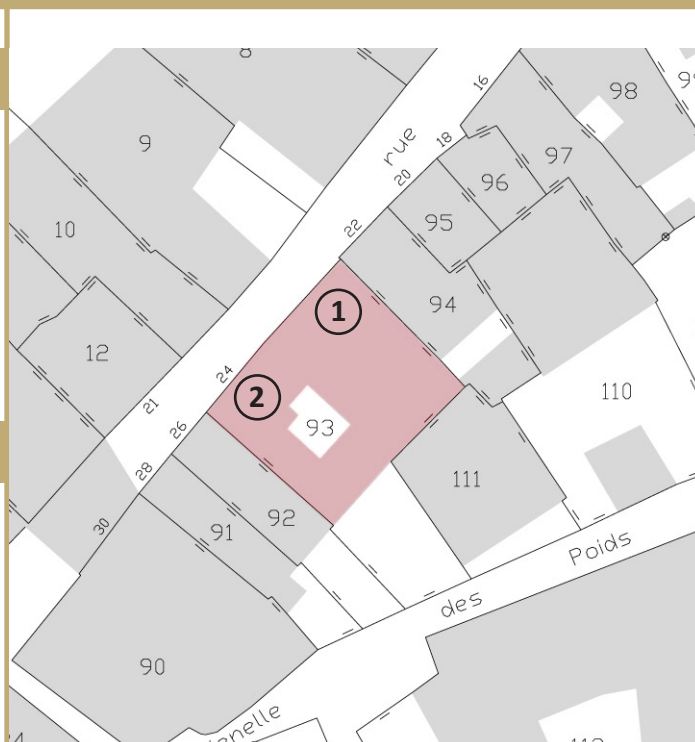
Parcelle qui résulte de la fusion de 2 parcelles mono-orientées

Modifications:

- Percement de baies au XIX^{ème} siècle au niveau R+3 (bâtiment 1) et combles à surcroît (bâtiment 2)
- Pose de menuiseries pvc

4. RECENSEMENT INVENTAIRE

N° de fiche inventaire : non inventorié



Extrait cadastre



Extrait du cadastre napoléonien 1804-1845

5. DESCRIPTION ARCHITECTURALE

BÂTIMENT 1 ET 2

FAÇADE GRAND'RUE:

Toiture :

- 2 pans des toitures à 2 pans
- Couverture en tuiles rouges
- 1 cheminée (BÂT 1)

Composition de la façade:

- R+2 + combles à surcroît (BÂT 1)
- R+3 + combles (BÂT 2)
- Composition régulière
- 4 travées

Matériaux de façade 1:

- enduit sur maçonnerie de moellons, encadrement en grès

Détail façade 1 :

- Baie à linteau en arc surbaissé délardé (RDC, R+1, R+2) et encadrement en pierre de grès rose
- Baie à linteau droit au niveau R+3 et combles à surcroît

Menuiseries façade 1 :

- Menuiseries en bois peint à grands carreaux (BÂT 1)
- Menuiseries pvc à grands carreaux et petits bois intérieurs

Occultations façade:

- Volets battants à barres et écharpes

Porte d'entrée 1:

- Porte à linteau droit et encadrement en pierre de grès rose
- Porte en panneau bois et vitrée partiellement en partie haute

Élément remarquable:

- Vestiges de peinture murale décorative ou publicitaire (BÂT 2)



Vue aérienne



Façade

6. ETAT EXISTANT

Façades: Etat vétuste

- Enduit et fresque dégradés
- Baies dégradées et peu mises en valeur
- Réseaux électrique en façade

7. INTÉRÊT PATRIMONIAL

Patrimoine urbain : Edifice participant à la perspective de la Grand'rue et de la Venelle des poids

Patrimoine bâti :

Edifice représentatif de l'architecture du XVIII^{ème} siècle et présentant une peinture murale en façade

8. ORIENTATIONS DE RESTAURATION

Objectif:

. Mise en valeur de la façade, de sa typologie de bâti XVIII^{ème} siècle et si possible de sa peinture murale.

Mise en valeur:

- Restauration de la peinture murale si possible
- Préservation de l'espace non bâti en coeur de parcelle

Prescriptions:

- Réfection de l'enduit à la chaux hydraulique naturelle
 - Nettoyage et restauration des encadrements des baies en pierre de taille
 - Pose de menuiserie en bois peint à deux ouvrants à la française avec 3 grands carreaux sur la hauteur, avec ou sans traverse moulurée et imposte en fonction de la hauteur de la baie
 - Pose de volets en bois peints
 - Porte pleine en bois peint à panneaux avec imposte vitrée ou non
- réalisation d'une clôture qualitative (maçonnerie enduite avec couverture en terre cuite) sur la venelle

Renouvellement urbain:

- Favoriser l'occupation du RDC par une occupation commerciale ou artisanat d'art.



Fresque



Accès Venelle des Poids

1. OBJET DE LA FICHE

REFERENCE IMMEUBLE :

Références cadastrales : 000 01 92

Adresse immeuble : 26

Adresse: Grand'rue

Date du relevé : 21/09/16

Typologie: XVIème siècle - 1er quart XVIIème siècle

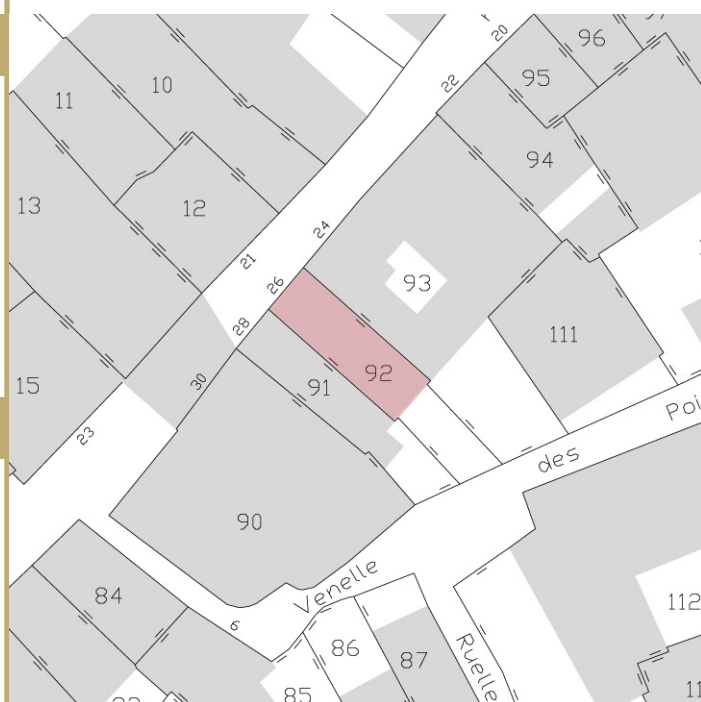
2. SITUATION URBAINE

Configuration de parcelle :

- parcelle traversante, orientée vers la Grand'rue et la Venelle des Poids

Accès principal : 26 Grand'rue**Présence d'un autre accès:** oui, accès piéton Venelle des Poids**Implantation bâti sur la parcelle :**

- occupation partielle
- bâti en front de parcelle côté Grand'rue
- espace extérieur arrière côté Venelle des Poids

Mitoyenneté : oui, en limite séparative**Clôture:** portail métallique

Extrait cadastre

3. CONTEXTE HISTORIQUE

Datation façade : XVI° à XVIIIème siècle**Etat/ Cadastre napoléonien 1804-1845**

Parcelle qui résulte de la fusion de 2 parcelles mono-orientées

Modifications:

- Percement baies à linteau droit et encadrement pierre au XIXème siècle



Extrait du cadastre napoléonien 1804-1845

4. RECENSEMENT INVENTAIRE

N° de fiche inventaire : non inventorié

5. DESCRIPTION ARCHITECTURALE**FAÇADE GRAND'RUE:****Toiture :**

- Pan de la toiture à 2 pans
- Couverture en ardoises
- Cheminées non vues

Composition de la façade:

- R+2 (dont RDC surélevé) + combles à surcroît
- Composition régulière
- 1 travée

Matériaux de façade:

- enduit sur maçonnerie de moellons,
- encadrement en grès rose et pierre de Jaumont

Détail façade:

- Baie à linteau droit adouci et encadrement en pierre de Jaumont (RDC)
- Baie à linteau droit et encadrement en pierre de Jaumont (R+1)
- Baie à meneau et encadrement en pierre de grès rose et de Jaumont (XVI^{ème}-1er quart XVII^{ème} siècle) (R+2)
- Fenêtre de combles à linteau droit
- 2 corbeaux (R+2)

Menuiseries façade:

- Menuiseries en bois peint

Occultations façade:

- Volet bois articulés dans la baie de l'échoppe du RDC

Porte d'entrée:

- Porte à linteau droit et encadrement en pierre de Jaumont avec emmarchements
- Porte avec imposte (traverse bois mouluré)
- Porte pleine en panneau bois

Caves: Accès Grand'rue



Vue aérienne



Façade vers Grand'rue

6. ETAT EXISTANT

Façades: Etat vétuste, bâtiment vacant

- Enduit très dégradé
- Baies dégradées et peu mises en valeur
- Emmarchement dégradé
- Réseaux électriques en façade
- Parcelle très étroite

7. INTÉRÊT PATRIMONIAL

Patrimoine urbain : Edifice participant à la perspective de la Grand'rue et de la Venelle des poids

Patrimoine bâti :

Edifice représentatif de l'architecture du XVI^{ème} - 1^{er} quart XVII^{ème} siècle

8. ORIENTATIONS DE RESTAURATION

Objectifs:

. Mise en valeur de la façade, de sa typologie de d'échoppe.

Mise en valeur :

- Conservation des baies anciennes de la façade arrière
- Restauration des façades avec la possibilité d'évolution des percements de la façade arrière
- Conservation de l'espace non-bâti côté venelle

Prescriptions :

- Réfection de l'enduit à la chaux hydraulique naturelle
- Restauration de l'emmarchement et de l'entrée de caves
- Nettoyage des encadrements des baies en pierre de taille
- Pose de menuiserie en bois peint en cohérence avec les proportions des baies et leur typologie:
 - .façade 1 RDC : division tripartite de la baie d'échoppe avec des meneaux moulurés en bois. les ouvrants seront simples avec ou sans traverse moulurée au tiers supérieur
 - .façade 1 étage1: menuiserie à petits carreaux à deux ouvrants à la française ou menuiserie à meneau et traverse en bois moulurés, ouvrants simples avec ou sans traverse moulurée au tiers



Détail façade vers Grand'rue

supérieur

- .façade 1 étage2: menuiserie ouvrants simples avec ou sans traverse moulurée au tiers supérieur
- Pose de volets en bois peints ou persiennes métalliques repliées dans le tableau (R+1, baie de combles)
- Porte pleine en bois peint

Renouvellement urbain :

- Dans l'éventualité d'une fusion des parcelles permettant leur réhabilitation, favoriser la mise en valeur de la façade du 28 Grand'rue selon des principes en cohérence avec les prescriptions du 26, dans l'éventualité d'une fusion des parcelles permettant leur réhabilitation.

1. OBJET DE LA FICHE

REFERENCE IMMEUBLE :

Références cadastrales : 000 01 90

N° immeuble : 30

Adresse : Grand'rue

2. SITUATION URBAINE

Configuration de parcelle : en tête d'îlot, dont une partie en surplomb de la Grand'rue**Accès principal :** 30 Grand'rue**Présence d'un autre accès :** oui, 3 accès:

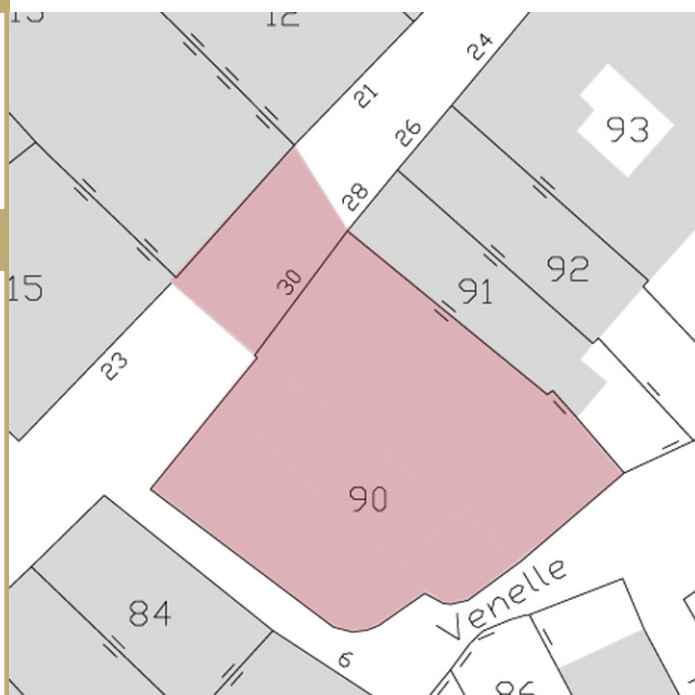
- 1 accès condamné sur la Grand'rue
- 2 accès Venelle des poids

Implantation bâti sur la parcelle :

- occupation quasi-totale de la parcelle, 2 cours
- nombre de corps de bâtiment: 1

Mitoyenneté : oui , mitoyenneté en limite séparative**Clôture :**

- sur la Grand'rue
- sur la Venelle des poids



Extrait du cadastre

3. CONTEXTE HISTORIQUE

Datation façade : XVI^{ème} siècle cf. SRI**Etat/ Cadastre napoléonien 1804-1845****Modifications :** Percements modifiés au XX^e siècle

Extrait du cadastre napoléonien 1804-1845

4. RECENSEMENT INVENTAIRE

N° de fiche inventaire : IA00037569

5. DESCRIPTION ARCHITECTURALE

CORPS DE BÂTIMENT EN SURPLOMB**. FAÇADE PRINCIPALE 1 : FAÇADE EST**

Toiture 1 : 1 pan à forte pente, percé par un châssis de toit, rive de faîtage en zinc
Couverture en ardoises posées en pointe

Composition de la façade 1 :

- 3 niveaux au-dessus du passage + combles
- 1 travée axée

Matériaux de façade 1: enduit sur maçonnerie

Menuiseries façade 1 : absence de menuiseries

Occultations façade 1 : absence d'occultations

Élément remarquable 1 : porche au-dessus de la rue:

- avec lunettes en anse de panier au droit des baies et de la porte de l'édifice mitoyen

. FAÇADE PRINCIPALE 2 : FAÇADE OUEST, PARTIE VISIBLE DEPUIS LA RUE**Toiture 2:**

- 1 pan à forte pente, percé par un châssis de toit
- rive de faîtage en zinc
- couverture en ardoises droites
- 4 cheminées

Composition de la façade 2:

- 3 niveaux au-dessus du passage + combles
- 2 travées axées sur les deux premiers niveaux
- 1 travée en position centrale au R+3

Matériaux de façade 2: enduit sur maçonnerie

Élément remarquable 2 : *dito.* éléments

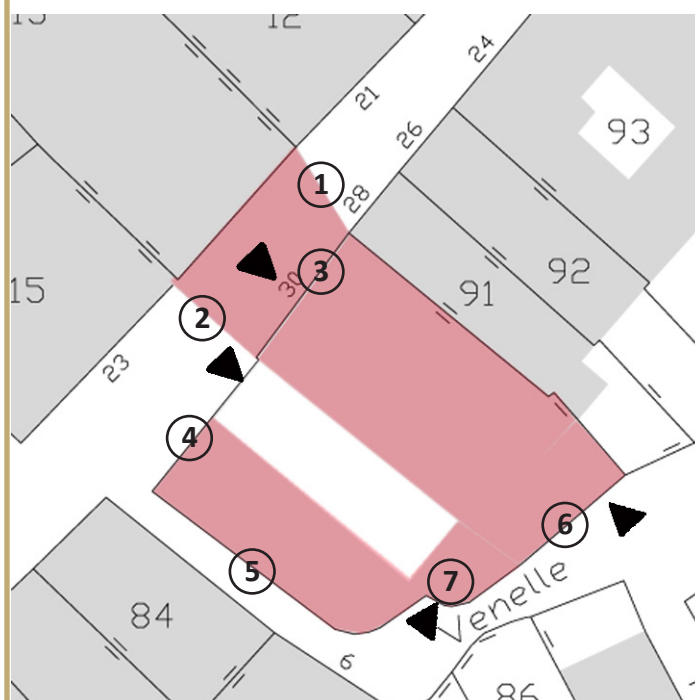


Schéma implantation bâti et des accès



Façade 1 est du corps de bâtiment en surplomb

**CORPS DE BÂTIMENT ALIGNÉ SUR LA
GRAND'RUE ET EN LIMITE SÉPARATIVE**

**. FAÇADE PRINCIPALE 3 : FAÇADE SOUS VOÛTE
SUR GRAND'RUE**

Composition de la façade 3 :

- Composition symétrique
- 2 baies carrées de part et d'autre d'une porte

Matériaux de façade 3: enduit sur maçonnerie de moellons en pierres

Détail façade 3: Baies à encadrement en pierre de Jaumont mouluré du XVI^{ème} siècle

Menuiseries façade 3 : absence de menuiseries

Occultations façade 3 : absence d'occultations

Porte d'entrée 3 : porte piétonne à encadrement mouluré avec linteau en arc déprimé du XVI^{ème} siècle

CORPS DE BÂTIMENT EN TÊTE D'ÎLOT

**. FAÇADE PRINCIPALE 4 : FAÇADE ALIGNÉE SUR
GRAND'RUE**

Composition de la façade 4:

- R+1 + caves en soubassement
- Façade irrégulière très modifiée
- Mur de clôture entre les 2 corps de bâtiments
- Baies à encadrement en pierre de Jaumont chanfreiné en soubassement, accès aux caves
- Baie rectangulaire bouchée au rez-de-chaussée surélevé
- Deux baies à encadrement droit au dernier niveau dont une bouchée en partie basse

Matériaux de façade 4:

- enduit sur maçonnerie de moellons en pierre
- enduit sur maçonnerie en parpaings et briques en partie haute

Menuiseries façade 4 : Vestiges de menuiseries bois avec imposte et grands carreaux



Façade 3 sous la voûte



Façade 4 sur la Grand'rue du bâtiment en tête d'îlot

Occultations façade 4 : absence d'occultations

Porte d'entrée 4 : porte piétonne condamnée avec emmarchements dans le mur de clôture

Caves : accès depuis la rue, 1 soupirail

. FAÇADE SECONDAIRE 5 : FAÇADE ALIGNÉE SUR LA VENELLE DES POIDS AU SUD

Toiture 5:

- toiture non vue

Composition de la façade 5: Façade aveugle

Matériaux de façade 5:

maçonnerie de moellons enduite

. FAÇADE SECONDAIRE 6 : FAÇADE ALIGNÉE SUR VENELLE DES POIDS AU SUD

Toiture 6: Toiture à pignon demi-croupe

Couverture en ardoises droites dans le prolongement de la toiture du bâtiment sur rue formant passage

Composition de la façade 6:

- R+2 + combles
- 2 travées axées au 1^{er} et 2^{ème} étage
- rez-de-chaussée avec une baie à encadrement chanfreiné et une porte d'accès piéton

Matériaux de façade 6:

- enduit sur maçonnerie

Détail de façade 6 : Baie à encadrement chanfreiné du XVI^{ème} siècle

Menuiseries façade 6 : Menuiserie bois au rez-de-chaussée

Occultations façade 6 : Vestiges de volets intérieurs au niveau de la baie du 1^{er} étage

Porte d'entrée 6 : porte piétonne pleine en bois



Façade 5, accès sur la Grand'rue



Façade secondaire 6 sur la Venelle des poids

**. FAÇADE SECONDAIRE 7 : FAÇADE EN RETRAIT
ALIGNÉE SUR VENELLE DES POIDS A L'OUEST**

Toiture 7:

- toiture non vue

Composition de la façade 7:

- R+0

Matériaux de façade 7:

- maçonnerie de moellons en pierre

Porte d'entrée 7 : porte piétonne à linteau droit



Accès Venelle des poids

6. ETAT EXISTANT

**CORPS DE BÂTIMENT EN SURPLOMB, ALIGNÉ
SUR LA GRAND'RUE ET EN LIMITE SÉPARATIVE,
EN TÊTE D'ÎLOT**

- Mauvais état général
- Bâtiments vacants et non clos

Façades :

- Enduit dégradé
- Maçonnerie dégradée
- Enjeu de restauration et de mise en valeur pour le corps de bâtiment en limite séparative prolongé par le bâtiment en surplomb de la Grand'rue.

7. INTÉRÊT PATRIMONIAL

Patrimoine urbain : Repère urbain à l'échelle de la Grand'rue

Patrimoine bâti :

Intérêt typologique :

- Bâtiment sur échoppe formant passage au dessus de la rue
- Façade pignon à demi-croupe de la venelle

Patrimoine paysager : cour à l'intérieur de la parcelle

8. ORIENTATIONS DE RESTAURATION

Objectif:

Sauvegarde et mise en valeur d'un des bâtiments majeurs de la Grand'rue.

Mise en valeur:

- Requalification des façades
- Mise en valeur et conservation des dispositions XVI^{ème} siècle du passage (façade, porche)
- Mise en valeur et conservation de la façade pignon façade 6 (sur la venelle)
- Conservation de l'espace ouvert (cour ou jardin) dans la parcelle

Prescriptions:

- Réfection des enduits à la chaux hydraulique naturelle
- Nettoyage et traitement biocide des pierres
- Restauration des couvertures et conservation de la toiture longitudinale entre la Grand'rue et la venelle
- Mise en oeuvre de menuiseries cohérentes avec la proportion des baies, leurs typologies et la composition architecturale des façades:
 - .façade3: menuiseries à meneau en bois mouluré et ouvrant simple
 - .façade3 porte : division tripartite régulière ou non avec meneau en bois mouluré et menuiserie en bois pleine ou avec les deux tiers supérieurs vitrés

Renouvellement urbain:

- Favoriser la réutilisation du bâtiment
- Permettre la mutation du bâtiment secondaire (façades 4 et 5) en maintenant l'assise de l'angle de la venelle.

1. OBJET DE LA FICHE

REFERENCE IMMEUBLE :

Références cadastrales : 000 01 73

N° immeuble : 53

Adresse : Grand'rue

Date du relevé : 21/09/16

2. SITUATION URBAINE

Configuration de parcelle :

- En tête d'îlot, dont une partie en surplomb de la Grand'rue
- 4 orientations: 2 sur Grand'rue, 2 sur Venelle Saint-Christophe

Accès principal : 53 Grand'rue, accès piéton

Présence d'un autre accès : oui, accès piéton 1 Venelle Saint-Christophe

Implantation bâti sur la parcelle :

- occupation totale

Mitoyenneté : oui en limite séparative

3. CONTEXTE HISTORIQUE

Datation façade : XVI^{ème} siècle, modifié postérieurement

Etat/ Cadastre napoléonien 1804-1845

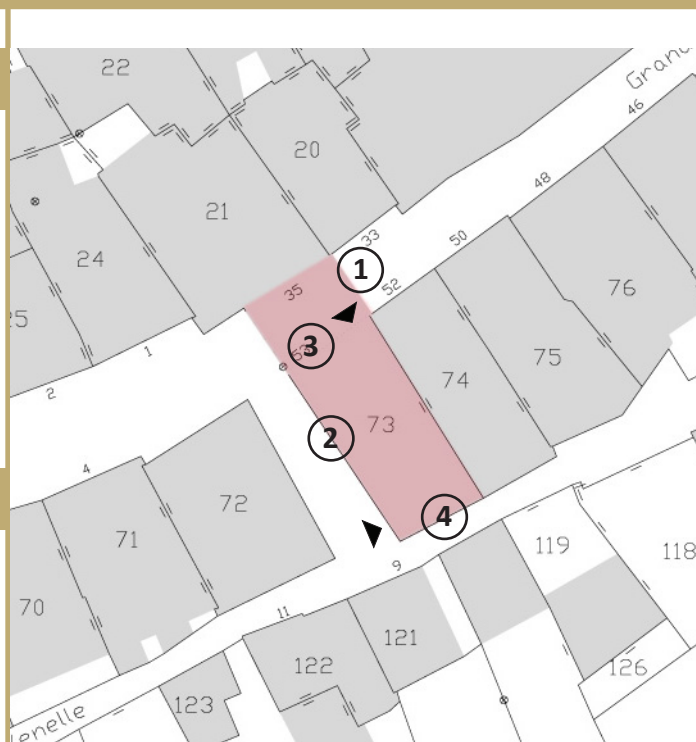
Pas de modifications d'emprise bâtie

Modifications :

- Percements de baies au XIX^{ème} et XX^{ème} siècles sur les façades 1 et 2

4. RECENSEMENT INVENTAIRE

N° de fiche inventaire : non inventorié



Extrait cadastre



Extrait du cadastre napoléonien 1804-1845

5. DESCRIPTION ARCHITECTURALE**FAÇADE PRINCIPALE 1 : FAÇADE EST****Toiture 1 :**

- Long pan de la toiture à 4 pans
- Couverture en ardoises
- Cheminées non vues

Composition de la façade 1 :

- 2 niveaux au-dessus du passage + combles
- Composition régulière
- 2 travées

Matériaux de façade 1: enduit sur maçonnerie de moellons et encadrement en pierre de Jaumont

Détail de façade 1:

- corniche en pierre de Jaumont
- linteau en arc en anse de panier au dessus de la Grand'rue
- baies à linteau droit et encadrements en pierre de Jaumont (R+1, R+2)
- 1 lucarne avec jambages en pierre calcaire surmontés d'un pignon

Menuiseries façade 1 :

- menuiseries en bois non peint

Occultations façade 1 : absence d'occultations

. FAÇADE PRINCIPALE 2 : FAÇADE OUEST SUR GRAND RUE ET VENELLE SAINT-CHRISTOPHE**Toiture 2:**

- Long pan de la toiture à 4 pans
- Couverture en ardoises droites et une rangée en ardoises en vieille allemande
- 1 cheminée
- 3 châssis de toit
- 1 lucarne pignon

Composition de la façade 2:

- R+2 + combles
- Composition irrégulière
- 6 travées

*Vue aérienne**Façade 1*

Matériaux de façade 2: enduit ciment sur maçonnerie de moellons et encadrement en pierre

Détail de façade 2:

- corniche en pierre
- linteau en arc en anse de panier au dessus de la Grand'rue
- baies à linteau droit et encadrement en pierre (R+1, R+2)

Menuiseries façade 2 :

- menuiseries en bois non peint avec et sans divisions

Occultations façade 2 : absence d'occultations

Porte d'entrée 3:

- Porte à linteau droit et encadrement avec chanfrein en pierre calcaire
- Porte avec emmarchements
- Porte en panneaux bois en partie basse, vitrée en partie haute avec imposte vitrée

. FAÇADE PRINCIPALE 3 : FAÇADE SOUS VOÛTE SUR GRAND'RUE

Composition de la façade 3:

- Composition type échoppe
- 3 baies

Matériaux de façade 3: enduit sur maçonnerie de moellons et encadrement en pierre de Jaumont

Détail de façade 3:

- Baie avec linteau mouluré en arc déprimé et décorée par des pilastres surmontés d'un entablement

Menuiseries façade 3 :

- menuiseries en bois récente

Occultations façade 3 : absence d'occultations

Porte d'entrée 3:



Façade 2



Façade 3

- Emmarchements
- Linteau droit adouci et encadrement en pierre de Jaumont avec décor sculpté: colonnes semi-engagée portant un entablement
- décor d'entrelacs
- porte pleine en panneaux bois et vitrée en partie haute avec ferronneries

Éléments remarquables:

- Décors sculptés des baies

. FAÇADE SECONDAIRE 4 : FAÇADE SUR VENELLE SAINT-CHRISTOPHE**Toiture 4:**

- Croupe de la toiture à 4 pans
- Couverture en ardoises

Composition de la façade 4:

- R+2 + combles
- Composition irrégulière
- 3 baies

Matériaux de façade 3: enduit sur maçonnerie de moellons et encadrement en pierre calcaire

Détail de façade 3:

- Baies avec linteau droit et encadrement en pierre

Menuiseries façade 3 :

- menuiseries non vues

Occultations façade 3 :

- Volets battant à barres et écharpes

*Façade 4***6. ETAT EXISTANT****Façades:**

- Enduit dégradé et inapproprié au bâti ancien (façade 2)
- Porte d'entrée et baies attenante (façade 2) dégradées et peu mise en valeur
- Réseaux électriques en façade
- Dégradation des décors sculptés

7. INTÉRÊT PATRIMONIAL

Patrimoine urbain : Repère urbain à l'échelle de la Grand'rue

Patrimoine bâti :

Intérêt typologique :

- Bâtiment sur échoppe formant passage au dessus de la rue

Éléments remarquables :

- Décor sculpté de la façade de l'échoppe

8. ORIENTATIONS DE RESTAURATION

Objectifs:

Sauvegarde et mise en valeur d'un des bâtiments majeurs de la Grand'rue.

Mise en valeur:

- Mise en valeur, restauration et rénovation des bâtiments en conservation du volume du grand corps de bâtiment et de sa toiture
- Requalification des façades
- Mise en valeur et conservation des dispositions XVI^{ème}- XVII^{ème} siècle du passage et de la façade de l'échoppe.

Prescriptions :

- Réfection des enduits chaux hydraulique naturelle
- Nettoyage et consolidation des encadrements en pierre de Jaumont
- Pose de menuiseries en bois en cohérence avec les proportions des baies et leurs typologies:
.façade 1 : menuiserie à deux ouvrants à la française avec 3 grands carreaux sur la hauteur, sans retombée sous le linteau
.façade3 baie échoppe : division tripartite avec meneau en bois mouluré, ouvrants simples avec ou sans traverse au tiers supérieur
- Pose de volets en bois peints ou persiennes métalliques repliées dans le tableau adaptées au baies des façades 1, 2 et 4
- Restauration de la porte d'entrée et de son décor sculpté et de la baie attenante

1. OBJET DE LA FICHE**REFERENCE IMMEUBLE :**

Références cadastrales : 000 01 112

N° immeuble : 3

Adresse : Place Jeanne d'Arc

Date du relevé : 21/09/16

2. SITUATION URBAINE**Configuration de parcelle :**

- Formant partiellement un îlot
- 4 orientations: 1 sur Venelle des poids, 1 sur Place Jeanne d'Arc, 1 sur la ruelle, 1 sur Venelle Saint-Christophe

Accès principal : 3 Place Jeanne d'Arc, accès piéton**Présence d'un autre accès :** oui, 2:

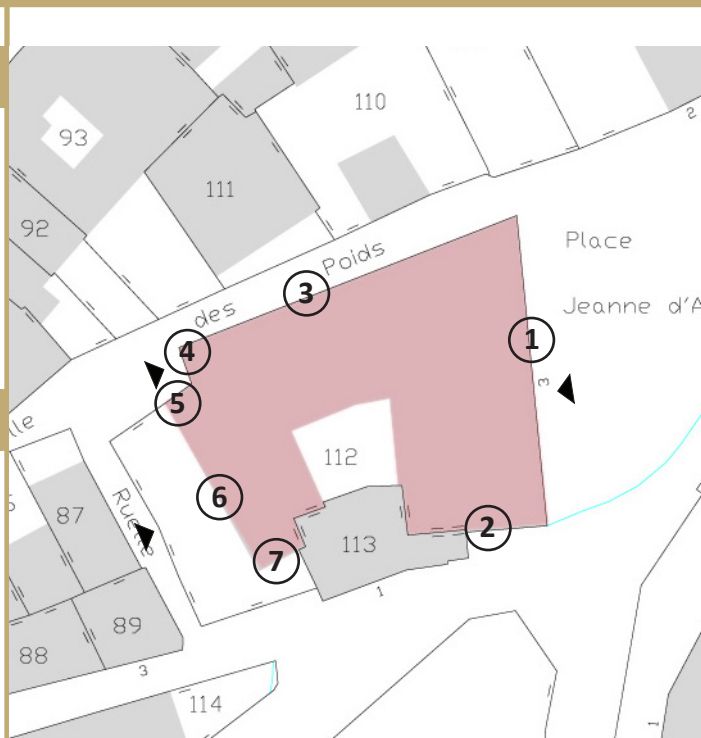
- 1 accès piéton depuis la ruelle
- 1 accès piéton depuis la Venelle des Poids

Implantation bâti sur la parcelle :

- occupation partielle de la parcelle
- bâti avec ailes en retour, en front de parcelle côté Place Jeanne d'Arc et Venelle des poids
- 2 cours: 1 devant la ruelle, 1 au centre de la parcelle

Mitoyenneté : oui en limite séparative**Clôture:** mur en maçonnerie de moellons côté ruelle, sur une partie de la Venelle des poids et de la Venelle Saint-Christophe**3. CONTEXTE HISTORIQUE****Datation façade :** 1er quart XVII^{ème} - XIX^{ème} siècle
cf. SRIAnciennement hospice daté de 1602, construit aux frais de Jacob Flerginer, complètement transformé au XIX^{ème} siècle**Etat/ Cadastre napoléonien 1804-1845**

- Parcelle résultant de la fusion de 6 parcelles
- Bâti à l'angle de la ruelle et de la Venelle Saint-Christophe détruit
- Bâti à l'angle de la Venelle des Poids et de la ruelle tronqué



Extrait cadastre



Extrait du cadastre napoléonien 1804-1845

4. RECENSEMENT INVENTAIRE

N° de fiche inventaire : IA00037540

5. DESCRIPTION ARCHITECTURALE

FAÇADE PRINCIPALE 1 PLACE JEANNE D'ARC

Toiture 1 :

- Long pan de la toiture à 2 pans avec demi-croupe sur la place
- Couverture en ardoises droites
- 4 cheminées
- Lucarnes

Composition de la façade 1 :

- R+2 (dont RDC surélevé) + combles à surcroît
- Composition régulière
- 8 travées
- terrasse d'accès piéton

Matériaux de façade 1: enduit sur maçonnerie, encadrement et modénature en pierre calcaire de Jaumont

Détail de façade 1:

- Bandeaux saillant soulignant le RDC, et l'étage de combles à surcroît en pierre de Jaumont
- Corniche en pierre de Jaumont
- Baie à linteau droit et encadrement (RDC, R+1, R+2) en pierre de Jaumont
- Baies verticales de part et d'autres de la porte d'entrée
- Baies de combles à linteau droit et encadrement en pierre de jaumont
- Lucarnes avec jambages en bois surmontées d'un pignon protégé par du zinc
- Garde-corps des baies en fonte moulée peinte

Menuiseries façade 1 :

- Menuiseries en bois peint 3 carreaux

Occultations façade 1 :

- Volets battants en bois peint avec persiennes en partie haute



Vue aérienne



Façade 1

Porte d'entrée:

- Porte d'entrée avec linteau droit et encadrement, cantonnée entre 2 pilastres surmontés d'un entablement
- Porte pleine en bois, ajourée en partie haute par une grille en fonte moulée

Porte secondaire:

- Accès cocher (garage) et piéton
- Portes à linteau droit et encadrement
- Portes pleines en bois, ajourée en partie haute par une grille en fonte de même facture que la porte principale

. FAÇADE SECONDAIRE 2 : VENELLE SAINT-CHRISTOPHE

Toiture 2:

- Demi-croupe de la toiture à 4 pans
- Couverture en ardoises droites

Composition de la façade 2:

- R+2 + combles à surcroît

Matériaux de façade 2: enduit sur maçonnerie, encadrement et modénature en pierre calcaire de Jaumont

Détail de façade 2:

- Baie de combles à linteau droit et encadrement
- 2 baies horizontales (RDC)

Menuiseries façade 2 :

- Menuiseries en bois à châssis sans division

Occultations façade 2 :

- Volets battants en bois peint persiennés

. FAÇADE SECONDAIRE 3 : VENELLE DES POIDS

Toiture 3:

- Long pan de la toiture à 2 pans avec demi-croupe sur la venelle
- Couverture en ardoises droites
- 3 lucarnes
- 1 cheminées



Façade 2



Façade 3

Composition de la façade 3:

- R+3 (dont niveau de soubassement) + combles à surcroît
- 3 travées

Matériaux de façade 3: enduit sur maçonnerie, encadrement et modénature en pierre calcaire de Jaumont

Détail de façade 3:

- Corniche en pierre de Jaumont
- Fenêtres à linteau droit et encadrement (RDC, R+1, R+2, R+3)
- Baies de plus petites dimensions, à linteau droit et encadrement (RDC) avec grilles de défenses métalliques horizontales
- Baies de combles à linteau droit et encadrement
- Lucarnes avec jambages en bois surmontés d'un pignon triangulaire

Menuiseries façade 3 :

- Menuiseries en bois à châssis sans division

Occultations façade 3 :

- Volets battants en bois peint persiennés (RDC, R+2, R+3)

. FAÇADE SECONDAIRE 4 : VENELLE DES POIDS**Toiture 4:**

- Pan de la toiture à 2 pans avec demi-croupe sur la venelle des Poids
- Couverture en ardoises droites
- 1 cheminée

Composition de la façade 4:

- R+3 + combles à surcroît

Matériaux de façade 4: enduit sur maçonnerie, encadrement et modénature en pierre calcaire de Jaumont

Porte d'entrée 4 :

- porte avec linteau droit et encadrement
- porte pleine en panneaux bois peint avec partie haute et imposte vitrées



Façades 4, 5 et 6



Façade 6 et accès piéton depuis la ruelle

. FAÇADE SECONDAIRE 5 : VENELLE DES POIDS**Toiture 5:**

- Long pan de la toiture à 2 pans avec demi-croupe sur la venelle des Poids
- Couverture en ardoises droites

Composition de la façade 5:

- R+3 + combles à surcroît
- 1 travée

Matériaux de façade 5: enduit sur maçonnerie, encadrement et modénature en pierre calcaire de Jaumont

Détail de façade 5:

- Corniche
- Fenêtres à linteau droit et encadrement (RDC, R+1, R+2, R+3)
- Baie de combles à linteau droit et encadrement

Menuiseries façade 5 :

- Menuiseries en bois à châssis sans division

Occultations façade 5 :

- Volets battants en bois peint persiennés (R+1, R+2, R+3)

. FAÇADE SECONDAIRE 6 : SUR COUR**Toiture 6:**

- Long pan de la toiture à 2 pans avec demi-croupe sur cour
- Couverture en ardoises droites
- 2 cheminées
- 3 lucarnes

Composition de la façade 6:

- R+3 + combles à surcroît
- 3 travées

Matériaux de façade 6: enduit sur maçonnerie, encadrement et modénature en pierre calcaire de Jaumont

Détail de façade 6:

Façade 7

- Corniche
- Fenêtres à linteau droit et encadrement (R+1, R+2)
- Baie de combles à linteau droit et encadrement

Menuiseries façade 6 :

- Menuiseries en bois

Occultations façade 6 :

- Volets battants en bois peint persiennés (R+1, R+2)

. FAÇADE SECONDAIRE 7: SUR VENELLE SAINT-CHRISTOPHE**Toiture 7:**

- Long pan de la toiture à 9 pans avec demi-croupe
- Couverture en ardoises droites

Composition de la façade 7:

- R+3 + combles à surcroît

Matériaux de façade 7: enduit sur maçonnerie, encadrement et modénature en pierre calcaire de Jaumont

Détail de façade 7:

- Baies horizontales à linteau droit

l'architecture du XIX^{ème} siècle

Patrimoine paysager:

- Mur de clôture maçonné en moellons

8. ORIENTATIONS DE RESTAURATION**Objectifs:**

Conservation et mise en valeur d'un des bâtiments majeurs de la place Jeanne d'Arc et de sa façade principale du XIX^e siècle

Mise en valeur:

- Restauration ou amélioration de la terrasse d'accès à l'entrée principale
- Conservation du mur de clôture maçonné en moellons
- Conservation des cheminées et des lucarnes

Prescriptions:

- Conservation et nettoyage des bandeaux et encadrement porte d'entrée
- Conservation des garde-corps et grilles en fonte moulée
- Restauration couverture en ardoises
- Enduits chaux hydraulique naturelle
- Menuiseries en bois en cohérence avec la typologie des fenêtres
- Volets en bois peints ou persiennes métalliques repliés dans le tableau sur les façades

6. ETAT EXISTANT

Façades: Bon état général avec des réserves sur l'état de la couverture

- Bandeaux et encadrement de la porte d'entrée dégradés

7. INTÉRÊT PATRIMONIAL

Patrimoine urbain : Edifice majeur de la place Jeanne d'Arc qui en constitue une façade et un premier plan dans la perspective du château depuis la place.

Patrimoine bâti :

Intérêt typologique : Edifice représentatif de

1. OBJET DE LA FICHE

REFERENCE IMMEUBLE :

Références cadastrales : 000 02 86

N° immeuble : 4

Adresse : Place Jeanne d'Arc

Date du relevé : 21/09/16

2. SITUATION URBAINE

Configuration de parcelle :

- Parcelle irrégulière
- 3 orientations: 1 sur Place Jeanne d'Arc, 2 sur l'impasse Rue des Tanneurs

Accès principal : 4 Place Jeanne d'Arc, accès piéton

Présence d'un autre accès : non

Implantation bâti sur la parcelle :

- occupation partielle de la parcelle
- bâti en front de parcelle côté place Jeanne d'Arc, en fond de parcelle côté Rue des tanneurs
- jardin devant impasse Rue des Tanneurs

Mitoyenneté : oui en limite séparative

Clôture: mur en maçonnerie enduite côté impasse Rue des Tanneurs

3. CONTEXTE HISTORIQUE

Datation façade : 1^{er} quart XVII^{ème} - XIX^{ème} siècle
cf. SRI

Initialement maison du boucher Nicolas de Cattenom, datée de 1602, transformée au XIX^{ème} siècle

Etat/ Cadastre napoléonien 1804-1845

- Parcelle résultant de la fusion de 2 parcelles

Modifications :

- Percements de baies à linteau droit et encadrement au XIX^{ème} siècle sur les façades 1 et 2



Extrait cadastre



Extrait du cadastre napoléonien 1804-1845

4. RECENSEMENT INVENTAIRE

N° de fiche inventaire : IA00037547

5. DESCRIPTION ARCHITECTURALE

FAÇADE PRINCIPALE 1 PLACE JEANNE D'ARC

Toiture 1 :

- toiture brisée
- Couverture en tuiles mécaniques type flamande
- 2 châssis de toit

Composition de la façade 1 :

- R+2 (dont RDC surélevé) + combles
- Composition régulière
- 2 travées

Matériaux de façade 1: enduit type tyrolien sur maçonnerie, encadrement en pierre calcaire de Jaumont

Détail de façade 1:

- Corniche
- Baies à linteau droit et encadrement (RDC, R+1, R+2)

Menuiseries façade 1 :

- Menuiseries en bois peint

Occultations façade 1 :

- Volets battants en bois peint persiennés

Porte d'entrée:

- Porte d'entrée avec linteau cintré, cantonnée par 2 pilastres surmontés d'un entablement (XVII^{ème} siècle) avec oculus
- Emmarchements
- Porte pleine en bois peint

Eléments remarquables:

- Décor sculpté de la porte d'entrée: emblème de boucher (tête de boeuf, hachoir), fleurs de lys, guirlande, fruits, cuir, décor floral et végétal

Caves: accès Place Jeanne d'Arc



Vue aérienne



Façade 1

FAÇADE SECONDAIRE 2 RUE DES TANNEURS**Toiture 2 :**

- Pignon de la toiture à 2 pans
- Couverture en tuiles rouges
- 1 châssis de toit

Composition de la façade 2 :

- R+3 + combles
- Composition irrégulière
- 2 travées

Matériaux de façade 2: enduit sur maçonnerie, encadrement en pierre de Jaumont

Détail de façade 2:

- Baies à linteau droit et encadrement (R+1, R+2, R+3)
- Baies de plus petites dimensions XVII^{ème} siècle à linteau droit et encadrement (R+3)
- Baie de combles à linteau droit et encadrement

Menuiseries façade 2:

- Menuiseries en bois peint (R+1, R+2)
- Menuiserie bois à châssis vitrés à 1 vantail (R+3, combles)

Occultations façade 2:

- Volets battants en bois peint persiennés

FAÇADE SECONDAIRE 3 RUE DES TANNEURS**Toiture 3 :**

- Pan unique
- Couverture en tuiles rouges
- 1 cheminées
- 1 châssis de toit

Composition de la façade 3 :

- R+2 + combles à surcroît
- Composition régulière
- 2 travées

Matériaux de façade 3: enduit sur maçonnerie, encadrement en pierre calcaire de Jaumont



Façades 2 et 3



Façades 4 au niveau de l'impasse

Détail de façade 3:

- Baies à linteau droit et encadrement (R+1, R+2)
- Baies de plus petites dimensions XVI^{ème}
- Baies à linteau droit et encadrement accés à un balcon (R+1)
- Baies de combles à linteau droit et encadrement

Menuiseries façade 3 :

- Menuiseries en bois peint (R+1, R+2)
- Menuiserie bois à châssis vitré à 1 vantail (combles à surcroît)

Occultations façade 3 :

- Volets battants en bois peint persiennés

FAÇADE SECONDAIRE 4 IMPASSE RUE DES TANNERS**Toiture 4 :**

Dito. Façade 2

Matériaux de façade 4:

Dito. Façade 2

Détail de façade 4:

- Baies à linteau droit et encadrement en pierre de Jaumont

Menuiseries façade 4:

- Menuiserie bois à châssis vitrés à 1 vantail

Occultations façade 4:

- Absence d'occultations

6. ETAT EXISTANT**Façades:**

- Encadrements dégradés de la porte d'entrée et des baies

7. INTÉRÊT PATRIMONIAL

Patrimoine urbain : Edifice participant à la perspective de la Place Jeanne d'Arc et au front bâti sur le ruisseau et l'espace public

Eléments remarquables:

Décor sculpté de la porte d'entrée

Patrimoine paysager:

- Jardin dans un tissu bâti dense
Patrimoine urbain : Edifice participant à la perspective de la Place Jeanne d'Arc et au front bâti sur le ruisseau et l'espace public

Patrimoine bâti :

Intérêt typologique :

- Edifice représentatif de l'architecture du XIX^{ème} siècle avec une porte début XVIII^{ème} siècle

8. ORIENTATIONS DE RESTAURATION**Objectifs:**

Mise en valeur d'un édifice participant à la perspective de la place Jeanne d'Arc et de sa porte sculptée du XVII^{ème} siècle.

Mise en valeur:

- Conservation d'un espace non-bâti
- Restauration des encadrements des baies et du décor sculpté de la porte d'entrée
- Mise en valeur des façades arrières côté ruisseau

Prescriptions:

- Enduits chaux hydraulique naturelle
- Menuiseries en bois en cohérence avec les proportions des baies et leurs typologies:
.façade 1 : menuiserie à ouvrants à la française et 3 grands carreaux sur la hauteur
.façade 2 et 3 : menuiserie à deux vantaux ouvrants à la française et 3 grands carreaux sur la hauteur quand la largeur le permet
.façade 2 et 3 : dans le cas d'une baie étroite menuiserie à ouvrant simple avec une traverse moulurée au tiers supérieur en fonction de la hauteur
- Volets en bois peints ou persiennes métalliques repliées dans le tableau sur les façades pour les baies XIX^{ème} siècle

1. OBJET DE LA FICHE**REFERENCE IMMEUBLE :**

Références cadastrales : 000 02 162

N° immeuble : 7

Adresse : Place Jeanne d'Arc

Date du relevé : 21/09/16

2. SITUATION URBAINE**Configuration de parcelle :**

- Parcelle 162 en lanière mono-orientée vers la Place Jeanne d'Arc

Accès principal : 7 Place Jeanne d'Arc, accès piéton**Présence d'un autre accès :** non**Implantation bâti sur la parcelle :**

- occupation partielle de la parcelle
- bâti en front de parcelle côté place Jeanne d'Arc
- cour centrale
- espace non-bâti en fond de parcelle 162, parcelle 163: jardin vers le ruisseau

Mitoyenneté : oui en limite séparative

Extrait cadastre

3. CONTEXTE HISTORIQUE

Datation façade : 3^{ème} quart XVI^{ème} - 2^{ème} moitié XVIII^{ème} - XIX^{ème} siècle cf. SRI
Maison datée de 1562

Etat/ Cadastre napoléonien 1804-1845

- Parcelle résultant de la division d'une parcelle traversante qui s'étendait de la Place Jeanne d'Arc au ruisseau de Montenach
- Cour créée postérieurement

Modifications :

Façades:

- Baie du R+2 repercée à 2^{ème} moitié du XVIII^{ème} siècle, façade 1
- Baies du RDC de la façade 1 et celles de la façade 2 repercées au XIX^{ème} siècle



Extrait du cadastre napoléonien 1804-1845

4. RECENSEMENT INVENTAIRE

N° de fiche inventaire : IA00037548

5. DESCRIPTION ARCHITECTURALE

FAÇADE PRINCIPALE 1 PLACE JEANNE D'ARC

Toiture 1 : Faîtage perpendiculaire à la rue

- Demi-croupe
- Couverture en ardoises droites
- Cheminées non vues

Composition de la façade 1 : Façade pignon à demi-croupe

- R+2 + combles
- Composition régulière
- 1 travée

Matériaux de façade 1: enduit sur maçonnerie, encadrement en pierre peinte

Détail de façade 1:

- Baie à linteau droit de proposition XVI^e et encadrement en pierre du XIX^e siècle (RDC)
- Baies à linteau droit et encadrement mouluré en pierre du XVI^e siècle (R+1, R+3)
- Baie à linteau délardé en arc surbaissé du XVIII^e siècle (R+2)
- Encorbellement en pierre apparente avec décor floral sculpté, au-dessus d'un passage latéral
- 2 corbeaux en pierre, supports de l'évacuation des 2 chéneaux latéraux
- Garde-corps en fer forgé 1930

Menuiseries façade 1 :

- Menuiseries en bois peint

Occultations façade 1 :

- Volets battants en bois peint persiennés sur toute la hauteur (R+1, R+2) et en partie haute (RDC)

Porte d'entrée:

- Non vue, en retrait de la façade au niveau de l'encorbellement
- Emmarchements



Vue aérienne



Façade 1

Éléments remarquables:

- Encorbellement sculpté *dito*. Détail de façade 1

Caves: accès Place Jeanne d'Arc

FAÇADE SECONDAIRE 2 VISIBLE DEPUIS LE RUISSEAU DE MONTENACH

Toiture 2 :

- Croupe
- Couverture en ardoises droites
- 1 cheminée
- 1 châssis de toit

Composition de la façade 2 :

- R+3 + combles
- Composition régulière
- 2 travées

Matériaux de façade 2: enduit ciment sur maçonnerie, encadrement en pierre calcaire

Détail de façade 2:

- Baies à linteau droit et encadrement en pierre du XIX^{ème} siècle

Menuiseries façade 2 :

- Menuiseries en bois peint

Occultations façade 2 :

Sans occultations

FAÇADE SECONDAIRE 3 VISIBLE DEPUIS LE RUISSEAU DE MONTENACH

Toiture 3 :

- Long pan
- Couverture en ardoises droites
- 1 châssis de toit

Composition de la façade 3 :

- R+3 + combles

Matériaux de façade 3: enduit ciment sur maçonnerie, encadrement en pierre de Jaumont



Façades 2 et 3

Détail de façade 3:

- Baies à linteau droit et encadrement mouluré en pierre du XVI^{ème} siècle

Menuiseries façade 3 :

- Menuiseries 3 ou 2 carreaux bois peint ou pvc

Occultations façade 3 :

Sans occultations

6. ETAT EXISTANT

Façades:

- Encadrements des baies dégradés
- Enduit dégradé suite à infiltrations provenant de la boîte à eau du chéneau

7. INTÉRÊT PATRIMONIAL

Patrimoine urbain : Edifice participant à la perspective de la Place Jeanne d'Arc et au front bâti sur le ruisseau et l'espace public
Grand volume construit constituant un repère dans le paysage urbain

Patrimoine bâti :

- Edifice présentant éléments architecturaux de plusieurs époques: XVI^{ème} - XVIII^{ème} - XIX^{ème} siècle
- Typologie de la façade pignon à demi-croupe

Eléments remarquables:

Encorbellement sculpté, volume de la toiture

.façade1, RDC : 2 menuiseries de part et d'autre d'un meneau central en bois; une division au tiers supérieur est possible. le cochonnet et l'ouvrant seront dimensionnés au minimum.

.façade1, étages : menuiserie à 2 ouvrants à la française avec 3 grands carreaux sur la hauteur.

.façade 1, comble : menuiserie à 1 vantail avec une division au tiers supérieur.

.façade 2 et 3 dernier étage : menuiserie à 1 vantail avec une division au tiers supérieur.

.façade 3, étage courant : menuiserie à 2 ouvrants à la française avec 3 grands carreaux sur la hauteur.

8. ORIENTATIONS DE RESTAURATION

Objectifs:

Mise en valeur d'un édifice participant à la perspective de la place Jeanne d'Arc et à la vue depuis le ruisseau de Montenach.

Mise en valeur:

- Mise en valeur et restauration des baies
- Conservation de l'encorbellement et de son décor
- Conservation de l'unité du grand volume de toiture

Prescriptions:

- Enduit chaux hydraulique naturelle
- Menuiseries en bois et volets en cohérence avec les proportions des baies et leur typologie. le cochonnet et l'ouvrant seront dimensionnés au minimum.

.façade1, RDC : 2 menuiseries de part et d'autre d'un meneau central en bois; une division au tiers

1. OBJET DE LA FICHE

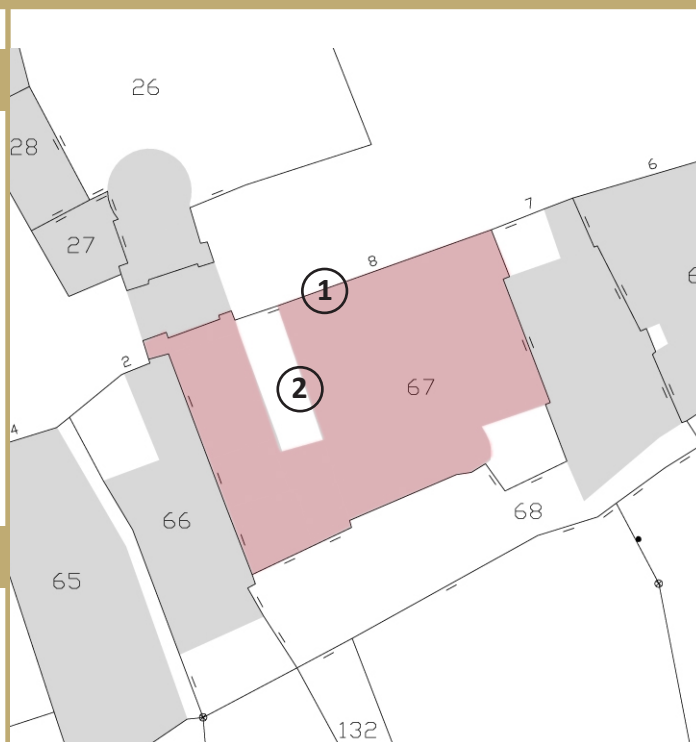
REFERENCE IMMEUBLE :

Références cadastrales : 000 01 67

N° immeuble : 8

Adresse : Place Morbach

Date du relevé : 21/09/16



Extrait cadastre

2. SITUATION URBAINE

Configuration de parcelle :

- Parcelle mono-orientée vers la Place Morbach

Accès principal : 8 Place Morbach, accès piéton

Présence d'un autre accès : oui, Place Morbach accès piéton

Implantation bâti sur la parcelle :

- occupation partielle de la parcelle
- cour centrale accessible depuis la Place Morbach

Mitoyenneté : oui en limite séparative

3. CONTEXTE HISTORIQUE

Datation façade : 1^{er} quart XVII^{ème} - XIX^{ème} siècle

cf. SRI

Maison datée de 1604, dite maison de Villers, édifiée pour l'abbé Matthias Durrus de l'abbaye de Villers-Bettnach.

Etat/ Cadastre napoléonien 1804-1845

- Parcelle résultant de la fusion de 3 parcelles

Modifications :

Façades:

- Baies du RDC, R+1 de la façade principale 1 repérées au XIX^{ème} siècle
- Baies de la façade secondaire du RDC repérées au XIX^{ème} siècle, du R+1 repérées au XX^{ème} siècle
- Pose de menuiseries pvc au XX^{ème} siècle



Extrait du cadastre napoléonien 1804-1845

4. RECENSEMENT INVENTAIRE

N° de fiche inventaire : IA00037566

5. DESCRIPTION ARCHITECTURALE

FAÇADE PRINCIPALE 1 PLACE MORBACH

Toiture 1 :

- Toiture brisée avec lucarnes, long pan
- Couverture en ardoises droites sur brisis, en tuiles en terre cuite sur terrasson
- 2 cheminées

Composition de la façade 1 :

- R+1 + brisis + combles
- Composition régulière
- 3 travées
- un niveau de soubassement

Matériaux de façade 1: enduit sur maçonnerie, encadrement en pierre de Jaumont

Détail de façade 1:

- Corniche en pierre de Jaumont
- Soubassement enduit marqué par une surépaisseur
- Baie à linteau droit et encadrement en pierre de Jaumont peinte du XIX^{ème} siècle (RDC, R+1)
- Lucarnes avec jambage et fronton triangulaire en pierre de Jaumont

Menuiseries façade 1 :

- Menuiseries en pvc 3 carreaux

Occultations façade 1 :

- Volets battants en bois peint persiennés en partie haute (R+1) et sur toute la hauteur (RDC)

Porte d'entrée 1 :

- latérale
- avec emmarchements
- décor en pierre de Jaumont du XIX^{ème} siècle: encadrement droit surmonté d'un entablement avec deux corniches
- porte pleine en bois avec partie haute et imposte ajourées par une grille en fonte moulée



Vue aérienne



Façade 1 sur Place Morbach

FAÇADE LATÉRALE**Toiture 2:**

- Toiture brisée
- Couverture en ardoises droites sur brisis, en tuiles de terre cuite sur terrasson
- 3 cheminées
- Lucarnes

Composition de la façade 2 :

- R+1 + brisis + combles
- Composition irrégulière, baies modifiées
- soubassement en ciment

Matériaux de façade 2: enduit sur maçonnerie, encadrement en pierre de Jaumont

Détail de façade 2:

- Corniche en pierre de Jaumont
- Soubassement avec enduit avec faux appareillage
- Baie proportion XVI^e à linteau droit et encadrement en pierre de Jaumont du XIX^{ème} siècle (RDC)
- Baie avec linteau droit et encadrement mouluré en pierre de Jaumont (R+1), 1^{er} quart XVII^{ème} siècle
- Croisée avec meneau et traverse, linteau droit et encadrement mouluré en pierre de Jaumont (R+1), 1^{er} quart XVII^{ème} siècle
- Baies à linteau droit, XX^{ème} siècle

Menuiseries façade 2 :

- Menuiseries non vues

Occultations façade 2 :

- Absence d'occultations

Porte d'entrée 2:

- avec emmarchements
- décor en pierre de Jaumont du 1^{er} quart du XVII^{ème} siècle: baie avec linteau cintrée, flanquée de 2 colonnes corinthiennes, surmontées d'un entablement avec décor végétal et oculus, base des colonnes ornées de mufles de lion

Élément remarquable 2:

- Porte d'entrée 2



Façade 2 latérale



Détail porte, façade 2 latérale

6. ETAT EXISTANT

Façades:

- Couverture hétérogène dévalorisant l'édifice
- Encadrements des baies dégradés
- Enduit en bon état sur la façade principale, dégradé sur la façade latérale
- Réseau électrique en façade
- Enseigne commerciale en lettre découpée

7. INTÉRÊT PATRIMONIAL

Patrimoine urbain : Edifice participant à la perspective de la Place Morbach et vu depuis le Quai des Ducs de Lorraine.

Patrimoine bâti :

- Edifice présentant des éléments architecturaux du 1^{er} quart du XVII^{ème} siècle et du XIX^{ème} siècle

Eléments remarquables:

Porte d'entrée de la façade latérale

8. ORIENTATIONS DE RESTAURATION

Objectifs:

Mise en valeur d'un édifice participant à la perspective de la place Morbach et à la vue depuis le Quai des Ducs de Lorraine.

Mise en valeur:

- Enseigne s'intégrant dans la composition architecturale
- Conservation des décors en pierre de taille des portes d'entrée

Prescriptions:

- Enduit chaux hydraulique naturelle
 - Nettoyage et restauration des encadrements des baies en pierre de Jaumont
 - Menuiseries en bois et volets en cohérence avec la proportion des baies et leur typologie:
- .façade 1 : menuiserie à 2 ouvrants à la française à 3 grands carreaux sur la hauteur.



Porte, façade 2 latérale, photo ancienne

.façade 2, RDC et 1er étage (baies étroites) : menuiserie à 1 vantail à traverse moulurée (XVI)) et imposte.

.façade 2, 1er étage (croisée) : menuiserie à 1 vantail dans chaque division de la croisée en pierre

- Pose de tuiles en terr cuites (terrasson) ardoises (brisis) en couverture

1. OBJET DE LA FICHE

REFERENCE IMMEUBLE :

Références cadastrales :

Adresse : Quai des Ducs de Lorraine

Date du relevé : 21/09/16

2. SITUATION URBAINE

Configuration de parcelle :

Espace de stationnement public entre la voie de chemin de fer et la voirie principale

Accès principal : Quai des Ducs de Lorraine

Implantation bâti sur la parcelle :

- structure mobile, élément urbain
- au centre de l'espace de stationnement public



Extrait cadastre

3. CONTEXTE HISTORIQUE

Datation façade : XIXème siècle

Etat/ Cadastre napoléonien 1804-1845

Modifications:

- Probablement initialement situé dans un parc

4. RECENSEMENT INVENTAIRE

N° de fiche inventaire : non inventorié

5. DESCRIPTION ARCHITECTURALE

Toiture:

- Couverture en zinc en forme d'octogone
- Structure en fonte moulée peinte
- Plafond en voliges de bois

Composition de la façade :

- RDC surélevé de plan octogonal, couvert non clos

Matériaux de façade: structure fonte, enduit sur béton



Extrait du cadastre napoléonien 1804-1845

Détail de façade:

- Soubassement en béton enduit avec emmarchement
- 8 colonnes en acier fonte sur des socles en béton enduit: 2 colonnes de l'emmarchement d'une même facture et 6 d'une autre facture

Menuiseries façade:

- Garde-corps en fonte

6. ETAT EXISTANT

Façades: Bon état général

- Enduit du soubassement dégradé
- Situation dans espace de stationnement ne contribuant pas à sa valorisation

7. INTÉRÊT PATRIMONIAL

Patrimoine urbain :

- Repère urbain

Patrimoine bâti :

- Intérêt typologique:

Edifice représentatif de l'architecture en acier du XIX^{ème} siècle et témoin de la vocation thermique de Sierck-les-bains

8. ORIENTATIONS DE RESTAURATION

Objectifs:

Conservation et mise en valeur d'un édifice représentatif de l'architecture en acier du XIX^{ème} siècle témoin de la vocation thermique de Sierck-les-bains

Mise en valeur:

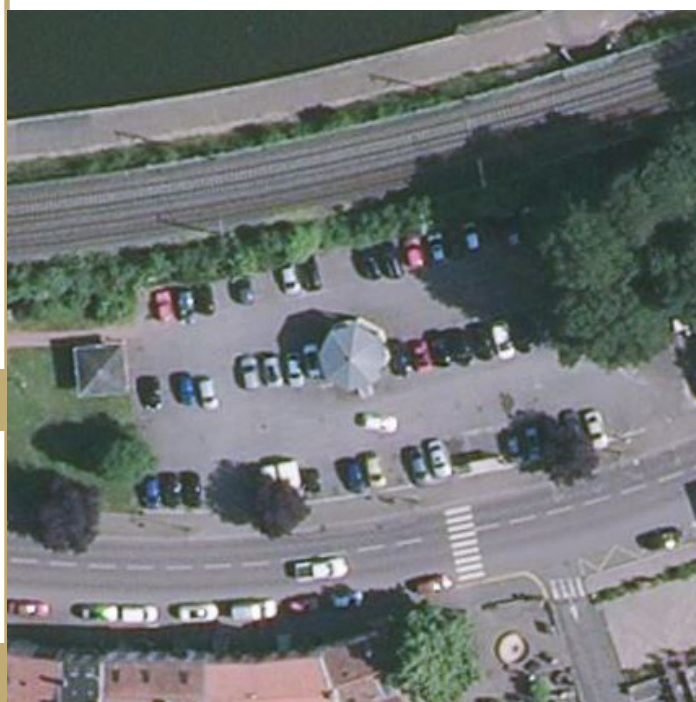
- Relocalisation dans un contexte en cohérence avec son usage et le contexte qui l'environne

Prescriptions:

- Réfection de l'enduit du soubassement et des dés

Renouvellement urbain:

- Situation actuelle dans un site de projet identifié dans l'étude Centre bourg. Relocalisation envisagée dans un espace valorisant.



Vue aérienne



Kiosque

Etat/ Cadastre napoléonien 1804-1845

- Parcelle résultant de la formation d'une nouvelle emprise parcellaire dans zone de destruction durant la 2nd guerre mondiale

Modifications :

- Pose de menuiseries pvc
- Enduit de l'encadrement de la baie horizontale (façade 1, R+1)

4. RECENSEMENT INVENTAIRE

N° de fiche inventaire : non inventorié

5. DESCRIPTION ARCHITECTURALE**BÂTIMENT 1****FAÇADE 1 QUAI DES DUCS DE LORRAINE****Toiture 1 :**

- Long pan de la toiture à croupes
- Couverture en ardoises droites
- Châssis de toit
- 4 lucarnes à croupe disposées par rapport à un axe de symétrie centrale

Composition de la façade 1 :

- R+2 (dont RDC surélevé) + combles
- Composition régulière selon un axe de symétrie centrale

Matériaux de façade 1: enduit peint sur voile béton, encadrement en grés rose

Détail de façade 1:

- Soubassement en placage pierre
- Corniche en béton
- Baies avec encadrement (RDC)
- Baie horizontale divisées par des potelets (R+1)

Menuiseries façade 1 :

- Menuiseries en bois peint à 3 carreaux (RDC)
- Menuiseries en pvc avec châssis à 2 vantaux sans divisions (R+1)
- Menuiseries en bois peint à 2 carreaux (R+2)



Vue aérienne



Bâtiment 1, façade 1 Quai des Ducs de Lorraine

Occultations façade 1 :

- Absence d'occultations

Porte d'entrée 1:

- Emmarchements
- En retrait de la façade
- Baies vitrées avec menuiseries aluminium

Caves:

- 2 soupiroux
- Grilles de défenses en ferronnerie

FAÇADE 2 GRAND'RUE

Toiture 2 :

- Long pan de la toiture à croupes
- Couverture en ardoises droites
- 2 lucarnes à croupe, 2 lucarnes traversantes formant pignon, disposées par rapport à un axe de symétrie centrale

Composition de la façade 2 :

- R+2 (dont RDC surélevé) + combles
- Composition régulière selon un axe de symétrie centrale

Matériaux de façade 2: enduit peint sur voile béton

Détail de façade 2:

- Soubassement en placage pierre
- Corniche en béton
- Baies avec encadrement (RDC, R+1)
- Baies de petites dimensions avec linteau droit (RDC, R+1)
- Baie de grandes dimensions avec linteau droit et appuis de fenêtre

Menuiseries façade 2 :

- Menuiseries en bois peint à 3 carreaux (RDC, R+2)
- Menuiseries en bois peint à 4 carreaux (R+1)
- Menuiserie pvc (grande baie)

Occultations façade 2 :

- Volets roulants en lames de bois



Bâtiment 1, façades 2 et 3 Grand'rue



Bâtiment 2, façade 4 et bâtiment 1 façade 3

Porte d'entrée 2:

- Baie à linteau droit
- Casquette en béton

Caves:

- 4 soupiraux
- Grilles de défenses en ferronnerie

FAÇADE 3 RUELLE

Toiture 3 :

- Croupe
- Couverture en ardoises droites
- 1 cheminée
- 2 lucarnes à croupe disposées par rapport à un axe de symétrie centrale

Composition de la façade 3 :

- R+2 (dont RDC surélevé) + combles
- Composition régulière selon un axe de symétrie centrale
- 4 travées

Matériaux de façade 3: enduit peint sur voile béton

Détail de façade 3:

- Soubassement en placage pierre
- Corniche en béton
- Baies avec encadrement (RDC, R+1)

Menuiseries façade 3 :

- Menuiseries en bois peint à 3 carreaux (RDC, R+2)
- Menuiseries en bois peint à 4 carreaux (R+1)
- Menuiserie pvc (grande baie)

Occultations façade 3 :

- Volets roulants en bois

Caves:

- 3 soupiraux
- Grilles de défenses en ferronnerie

BÂTIMENT 2 et 3 : parcelles 000 01 2 et 000 01 4



Bâtiment 2, façades 5 et 6 Grand'rue

FAÇADE 4 QUAI DES DUCS DE LORRAINE**Toiture 4 :**

- Croupe
- Couverture en ardoises droites
- 1 cheminée
- 1 châssis de toit

Composition de la façade 4 :

- R+2 (dont RDC surélevé) + combles
- Composition régulière

Matériaux de façade 4: enduit peint sur voile béton

Détail de façade 4:

- Soubassement en placage pierre
- Corniche en béton
- Baies horizontales avec encadrement divisées par des potelets (RDC, R+1)

Menuiseries façade 4 :

- Menuiseries en bois peint à 3 carreaux avec petits bois intérieurs (R+1, R+2)

Occultations façade 4 :

- Volets roulants pvc

Porte d'entrée 4:

- Emmarchements
- Baie avec encadrement
- Menuiserie aluminium

FAÇADE 5 GRAND'RUE :**Toiture 5 :**

- Croupe
- Couverture en ardoises droites
- 1 châssis de toit

Composition de la façade 5 :

- R+2 + combles
- Composition régulière

Matériaux de façade 5: enduit peint sur voile béton

Détail de façade 5:

- Soubassement en placage pierre
- Corniche en béton
- Baies avec encadrement (R+1, R+2)

Menuiseries façade 5 :

- Menuiseries en bois peint à 3 carreaux avec petits bois intérieurs (R+1, R+2)

Occultations façade 5 :

- Volets roulants pvc

Porte d'entrée 5:

- Porte de garage pleine en panneau bois, vitrée en partie haute

FAÇADE 6 RUELLE**Toiture 6 :**

- Long pan de la toiture à croupes
- Couverture en ardoises droites
- 2 lucarnes à croupe disposées par rapport à un axe de symétrie centrale
- 1 cheminée

Composition de la façade 6 :

- R+3 + combles
- Composition régulière

Matériaux de façade 6: enduit peint sur voile béton

Détail de façade 6:

- Soubassement en placage pierre
- Corniche en béton
- Baies de grandes dimensions avec encadrement divisée par un potelet (RDC activité ou commercial)
- Baies avec encadrement (RDC, R+1, R+2)
- Baie verticale centrale au niveau de la circulation intérieure, au-dessus de l'accès

Menuiseries façade 6 :

- Châssis fixes aluminium laqué
- Menuiseries en bois peint à 3 carreaux avec petits bois intérieurs (R+1, R+2)

6. ETAT EXISTANT

Façades: Bon état général

- Menuiseries mettant peu en valeur la typologie des baies

7. INTÉRÊT PATRIMONIAL

Patrimoine urbain : Edifices participant à la perspective du Quai des Ducs de Lorraine et de la Grand'rue

Patrimoine bâti :

Composition mettant en valeur le bâtiment de l'hôtel de ville : édifice principal et 2 édifices secondaires disposés selon axe de symétrie centrale et avec une même composition architecturale architecturale constituant ainsi un

8. ORIENTATIONS DE RESTAURATION

Objectifs:

Mise en valeur et conservation de la composition urbaine et architecturale des 3 édifices participant à la perspective depuis le Quai des Ducs de Lorraine et de la Grand'rue

Mise en valeur:

- Conservation de la composition d'origine et des la cohérence des matériaux et traitements entre les 3 bâtiments
- Devanture commerciale en accord avec la typologie du bâti et les menuiseries des étages
- Mise en valeur de la typologie des baies

Prescriptions:

- Enduit chaux ou ciment peint
- Menuiseries métalliques peintes ou menuiserie bois avec une division quadripartite (meneaux) pour les baies horizontales, à deux ouvrants à la française avec une division au tiers supérieur pour les baies courantes
- Persiennes métalliques ou volets roulants en lame de bois

1. OBJET DE LA FICHE

REFERENCE IMMEUBLE :

Références cadastrales : 000 01 19

N°immeuble: 24

Adresse : Quai des Ducs de Lorraine

Date du relevé : 21/09/16

2. SITUATION URBAINE

Configuration de parcelle :

- Parcelle mono-orientée vers le Quai des Ducs de Lorraine

Accès principal : 24 Quai des Ducs de Lorraine, escalier d'accès

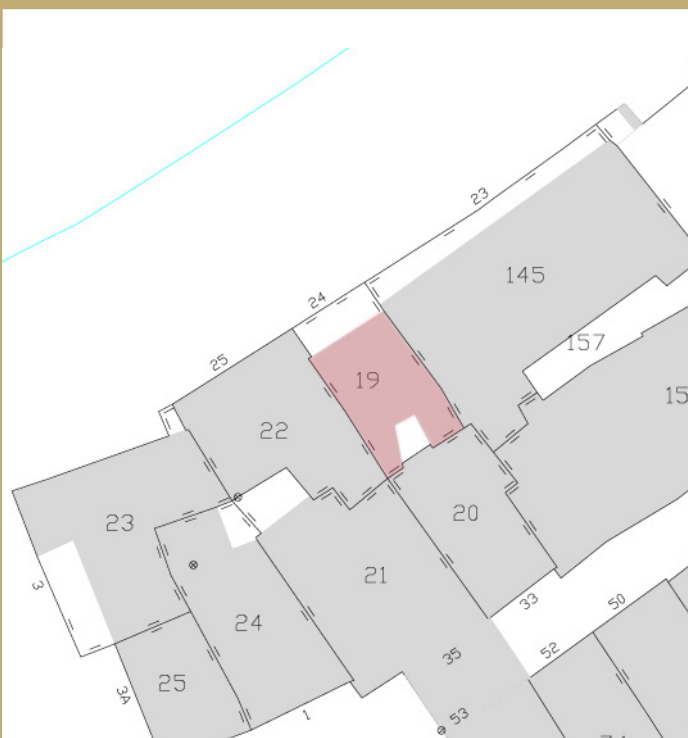
Présence d'un autre accès : non

Implantation bâti sur la parcelle :

- occupation partielle de la parcelle
- position en retrait du Quai des Ducs de Lorraine
- espace non-bâti en front de parcelle
- cour en fond de la parcelle

Mitoyenneté : oui en limite séparative

Clôture: mur bahut en maçonnerie enduite et couvertine en pierre surmontée d'une ferronnerie

*Extrait cadastre*

3. CONTEXTE HISTORIQUE

Datation façade : XVII^{ème} siècle, modifications au XIX^{ème} siècle

Etat/ Cadastre napoléonien 1804-1845

- Parcelle résultant d'un alignement urbain: espace appartenant initialement à l'espace public et correspondant aujourd'hui à l'espace en front de parcelle
- Parcelle résultant de la division d'une propriété avec une cour au centre de la parcelle

Modifications :

Façade refaite au XX^{ème} siècle:

- encadrement des baies
- bandeau
- escalier d'accès
- enduit

*Extrait du cadastre napoléonien 1804-1845*

4. RECENSEMENT INVENTAIRE

N° de fiche inventaire : non inventorié

5. DESCRIPTION ARCHITECTURALE

FAÇADE

Toiture:

- Demi-croupe, faîtage perpendiculaire au Quai des Ducs de Lorraine
- Couverture en ardoises droites
- 1 cheminée en façade arrière

Composition de la façade :

- R+3 (dont RDC surélevé) + combles
- Composition régulière
- 2 travées

Matériaux de façade: enduit ciment sur maçonnerie

Détail de façade:

- Bandeaux en ciment au niveau du plancher du R+1 et R+2
- Baies XX^{ème} siècle à linteau droit et encadrement peint
- Baie à linteau en arc déprimé et encadrement mouluré en pierre calcaire du XVII^{ème} siècle (R+3)

Menuiseries façade :

- Menuiseries en bois (R+3)

Occultations façade :

- Volets en bois peint persiennés (RDC, R+1, R+2)

Porte d'entrée:

- Baie à encadrement droit peint
- Porte pleine en panneaux bois vitrée en partie haute avec imposte vitrée

Élément remarquable:

- Baie à linteau en arc déprimé et encadrement mouluré en pierre calcaire du XVII^{ème} siècle (R+3)

Caves: accès depuis espace extérieur en front de



Vue aérienne



Façade

6. ETAT EXISTANT**Façades:**

- Bandeaux et enduit dégradés

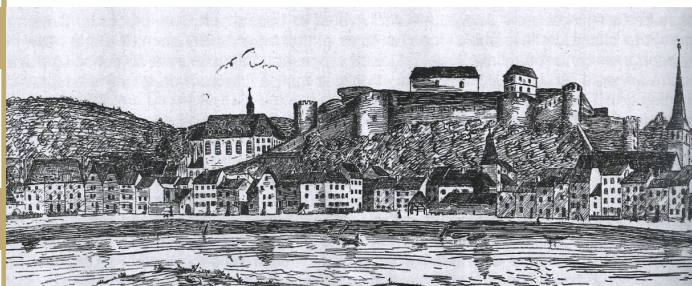
7. INTÉRÊT PATRIMONIAL**Patrimoine urbain :**

Edifice participant au front bâti du Quai des Ducs de Lorraine

Patrimoine bâti :

- Intérêt typologique:

Seul édifice restant du front bâti du quai des Ducs de Lorraine avec toitures en croupes et demi-croupe



Sierck vers 1792, illustration extraite du livre de J. Florange, Le conventionnel Hentz, Metz, 1911 in Sierck de J. Engelbert
Front bâti avec toitures à croupe et demi-croupe

8. ORIENTATIONS DE RESTAURATION**Objectifs:**

Mise en valeur d'un édifice témoin de la configuration de l'ancien front bâti du Quai des Ducs de Lorraine.

Mise en valeur:

- Conservation de la toiture à demi-croupe
- Nettoyage et conservation de la baie XVII^{ème} siècle
- Restauration des encadrements des baies XIX^{ème} siècle
- Restauration des bandeaux ou des appuis des baies

Prescriptions:

- Réfection enduit à la chaux hydraulique naturelle
- Volets en bois peints ou persiennes métalliques repliées dans le tableau pour les baies
- Menuiseries en cohérence avec la proposition des baies et leur typologie:
 - . RDC et étages: menuiserie à 2 ouvrants à la française avec 3 grands carreaux sur la hauteur
 - . comble : menuiserie à 1 ouvrant avec une traverse au tiers supérieur

1. OBJET DE LA FICHE

REFERENCE IMMEUBLE :

Références cadastrales : 000 01 37

N°immeuble: 32-33-34

Adresse : Quai des Ducs de Lorraine

Date du relevé : 21/09/16

2. SITUATION URBAINE

Configuration de parcelle :

- Parcelle traversante
- 2 orientations: 1 vers le Quai des Ducs de Lorraine, 1 vers la Rue de la Tour de l'Horloge

Accès principal : 33 Quai des Ducs de Lorraine, accès piéton

Présence d'un autre accès : oui, 3 accès piéton et 1 accès véhicule Rue de la Tour de l'Horloge

Implantation bâti sur la parcelle :

- occupation partielle de la parcelle
- bâti avec ailes de part et d'autre d'une cour d'honneur en front de parcelle côté Quai des Ducs de Lorraine
- en front de parcelle côté Rue de la tour de l'Horloge

Mitoyenneté : oui en limite séparative

Clôture: mur bahut en maçonnerie enduite et couvertine en pierre surmonté d'une ferronnerie

Accès parcelle: emmarchements sur espace public



Extrait cadastre



Extrait du cadastre napoléonien 1804-1845

3. CONTEXTE HISTORIQUE

Datation façade : XIX^{ème} siècle

Etat/ Cadastre napoléonien 1804-1845

- Parcelle résultant de la fusion de plusieurs parcelles
- Réalignement sur la Rue de la Tour de l'Horloge réduisant la surface de la parcelle

4. RECENSEMENT INVENTAIRE

N° de fiche inventaire : non inventorié

5. DESCRIPTION ARCHITECTURALE

FAÇADES 1 : AVANT-CORPS SYMÉTRIQUES VERS QUAI DES DUCS DE LORRAINE

Toiture 1:

- Croupe, faîtage perpendiculaire au Quai des Ducs de Lorraine
- Couverture en ardoises droites avec arêtiers formant membrons en zinc
- 1 lucarne couverte en zinc

Composition de la façade 1 :

- R+2 (dont RDC surélevé et entresol) + combles
- Composition régulière
- 2 travées

Matériaux de façade 1: enduit sur maçonnerie et modénature en pierre de Jaumont

Détail de façade 1:

- Niveau de soubassement (RDC, entresol) avec enduit en faux refends sur un premier socle en enduit
- Deuxième socle (R+1) en enduit et modénature en pierre
- Niveau d'entablement: architrave et corniche avec modillons en pierre de Jaumont
- Chaînage d'angle en pierre de Jaumont
- Baies cintrées avec encadrement mouluré et allège en pierre de Jaumont (RDC)
- Baies à linteau droit et encadrement en pierre de Jaumont (entresol)
- Baies à linteau droit et encadrement surmontés d'un entablement en pierre de Jaumont
- Lucarnes avec jambages en bois sur fronton cintré
- Garde-corps en fer forgé et lisse en bois

Menuiseries façade 1 :

- Menuiseries en bois peint
- 2 carreaux avec imposte et traverse (RDC)
- 2 carreaux (entresol)
- 3 carreaux avec traverse et imposte (R+2)

Occultations façade 1 :

- Absence d'occultations



Vue aérienne



Façades 1, 2, 3 Quai des Ducs de Lorraine

FAÇADES 2 : SUR COUR INTÉRIEURE FACE AU QUAI DES DUCS DE LORRAINE

Toiture 2:

- Long pan
- Couverture en ardoises droites
- 3 lucarnes couvertes en zinc
- 2 cheminées

Composition de la façade 2 :

- R+2 (dont RDC surélevé et entresol) + combles
- Composition selon un axe de symétrie centrale
- 3 travées

Matériaux de façade 2: enduit sur maçonnerie et modénature en pierre de Jaumont

Détail de façade 2:

Dito détail façade 1

Absence de garde-corps

Menuiseries façade 2 :

Dito menuiseries façade 1

Occultations façade 2 :

- Absence d'occultations

Portes d'entrée 2:

- 3 portes d'entrée avec linteau cintré et encadrement surmonté d'un entablement en pierre de Jaumont avec emmarchements
- Portes tiercées pleines à panneaux bois

FAÇADES 3 : LATÉRALES SUR COUR INTÉRIEURE

Toiture 3:

- Long pan
- Couverture en ardoises droites
- 1 lucarne couverte en zinc
- 2 Cheminées

Composition de la façade 3 :

- R+2 (dont RDC surélevé et entresol) + combles
- Composition selon un axe de symétrie centrale
- 3 travées

Matériaux de façade 3: enduit sur maçonnerie et



Façade 4 Rue de la Tour de l'Horloge



Façade 4, bâtiment annexe Rue de la Tour de l'Horloge

modénature en pierre de Jaumont

Détail de façade 3:

Dito détail façade 1

Absence de garde-corps

Menuiseries façade 3 :

Dito menuiseries façade 1

Occultations façade 3 :

- Absence d'occultations

Porte d'entrée 3:

- en position centrale avec linteau cintré et encadrement surmonté d'un entablement en pierre de Jaumont avec emmarchements
- porte pleine à panneaux bois

FAÇADE 4 : RUE DE LA TOUR DE L'HORLOGE

Toiture 4:

- Long pan
- Couverture en ardoises
- 2 lucarnes couvertes en zinc

Composition de la façade 4 :

- . Bâtiment principal: composition tripartite
- R+2 + combles à surcroît
- Composition régulière
- 9 travées réparties en 3 groupes
- . Bâtiment annexe:
- R+1
- 1 travée

Matériaux de façade 4: enduit sur maçonnerie et modénature en pierre de Jaumont

Détail de façade 4:

- . Bâtiment principal:
- Soubassement en pierre de taille de Jaumont
- Bandeau saillant en pierre calcaire au niveau des planchers R+1, R+2
- 3 groupes de 3 baies cintrées avec encadrement pierre de part et d'autre d'un trumeau, pilier en pierre de taille de Jaumont entre les baies (RDC)
- Baies à linteau droit et encadrement en pierre de Jaumont (R+1, R+2)

- Baies de combles à linteau droit et encadrement en pierre calcaire
- Grilles de défense (RDC)
- . Bâtiment annexe:
- Baie horizontale à linteau droit (R+1)

Menuiseries façade 4 :

- . Bâtiment principal
- Menuiseries en bois (RDC), peint (R+2, combles à surcroît)
- 3 carreaux en longueur et largeur avec imposte (RDC)
- 3 carreaux avec imposte et traverse (R+1, R+2)
- 1 carreau (combles à surcroît)
- . Bâtiment annexe:
- Menuiseries en bois

Occultations façade 4 :

- Volets roulants avec coffre apparent en saillie (R+2)

Portes d'entrée 4:

- . Bâtiment principal:
- 3 portes d'entrée avec emmarchements
- au centre du groupe de 3 baies
- portes pleines en acier
- . Bâtiment annexe:
- Porte d'accès garage en bois

6. ETAT EXISTANT

Façades: nécessiterait une restauration

- Menuiseries des lucarnes présentant des carreaux cassés
- Enduit et modénature salis
- Menuiseries en mauvais état
- Occultations inappropriées à la typologie des fenêtre et dégradant leur encadrement (volets roulants)
- Réseaux électriques en façade (façade 4)
- Emmarchement d'accès à la cour depuis le Quai des ducs de Lorraine dégradé
- Bâtiment accolé sur la façade 4 d'une composition peu valorisante

7. INTÉRÊT PATRIMONIAL

Patrimoine urbain :

Edifice imposant participant au front bâti du Quai des Ducs de Lorraine et du parvis de l'église côté rue de la Tour de l'Horloge

Patrimoine bâti :

- Intérêt typologique:

Edifice représentatif de l'architecture publique du début du XIX^{ème} siècle

Patrimoine paysager: Parvis de l'église

- Cour d'honneur
- Mur bahut surmonté d'une ferronnerie
- Emmarchements d'accès depuis le Quai des Ducs de Lorraine

8. ORIENTATIONS DE RESTAURATION

Objectifs:

Mise en valeur et conservation d'un édifice représentatif de l'architecture publique du début du XIX^{ème} siècle avec sa cour d'honneur. Mise en valeur de l'espace public côté église.

Mise en valeur:

- Conservation du mur bahut surmonté d'une ferronnerie
- Réfection ou nettoyage de l'enduit
- Conservation et restauration des modénatures, des baies
- Restauration des menuiseries ou remplacement en cohérence avec façade et les proportions des baies:
 - .façades 1, 2 et 3 : identiques aux modèles existants
 - .façade 4 RDC : menuiserie à traverse moulurée correspondant au bandeau régnant de la façade avec une division tri ou quadripartite à grands carreaux; porte avec traverse moulurée dito menuiserie des baies et panneau plein bas correspondant au soubassement de la façade (allège des baies).
 - .façade 4 étagée: menuiseries à traverse moulurée et imposte avec 2 ouvrants à la française et 3 grands carreaux sur la partie

inférieure

- Restauration de l'emmarchement d'accès à la cour depuis le Quai des ducs de Lorraine

Prescriptions:

- Réfection enduit à la chaux hydraulique naturelle
- Nettoyage des modénatures (soubassement, bandeaux, corniches, encadrements) en pierre de Jaumont
- Volets en bois peints ou persiennes métalliques repliées dans le tableau pour les baies

Renouvellement urbain:

- Réaffectation du bâtiment en cohérence avec la mise en valeur de l'espace public côté église
- Amélioration, reconstruction ou démolition de l'édicule accolé dans le cadre de la requalification de l'espace public côté église

1. OBJET DE LA FICHE

REFERENCE IMMEUBLE :

Références cadastrales : 000 01 48, 000 01 47

N°immeuble: 42 (000 01 47), 43 (000 01 48)

Adresse : Quai des Ducs de Lorraine

Date du relevé : 21/09/16

Typologie: XIX^{ème} siècle (1^{ère} moitié) immeuble d'accompagnement

2. SITUATION URBAINE

Configuration de parcelle :

- Parcelle en tête d'îlot (000 01 48):
3 orientations: 2 vers le Quai des Ducs de Lorraine, 1 vers la Rue de la Tour de l'Horloge
- Parcelle traversante (000 01 47):
2 orientations: 1 vers le Quai des Ducs de Lorraine, 1 vers la Rue de la Tour de l'Horloge

Accès principal : 42, 43 Quai des Ducs de Lorraine, accès piéton

Présence d'un autre accès : oui

- 1 accès piéton au jardin Quai des Ducs de Lorraine (000 01 48)
- 2 accès Rue de la Tour de l'Horloge:
 - 1 accès piéton au n°15 (000 01 48)
 - 1 accès véhicule (000 01 47)

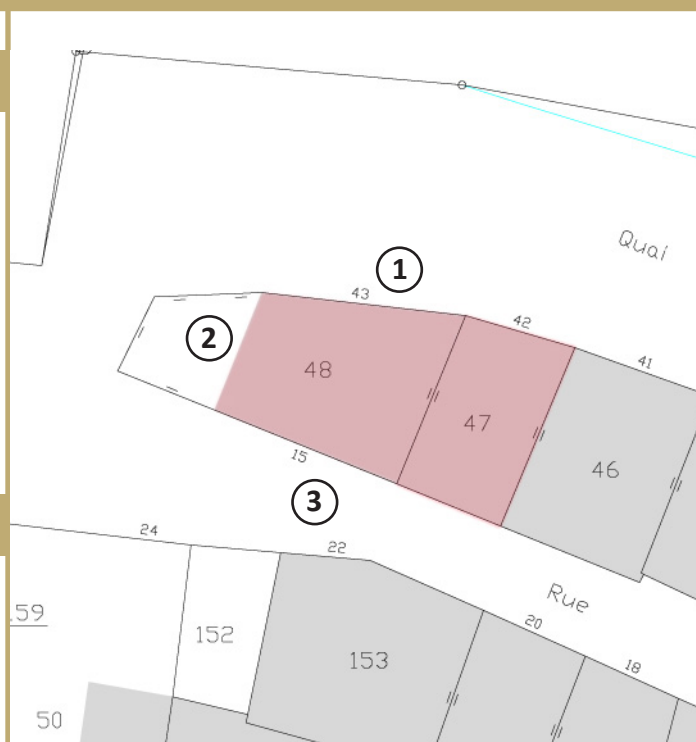
Implantation bâti sur la parcelle :

- . 000 01 47:
 - occupation totale de la parcelle
- .000 01 48:
 - occupation partielle de la parcelle
 - bâti en front de parcelle Quai des Ducs de Lorraine et Rue de la Tour de l'Horloge
 - jardin en tête d'îlot

Mitoyenneté : oui en limite séparative

Clôture: mur bahut en maçonnerie enduite et couvertine en pierre surmonté d'une ferronnerie (000 01 48)

Accès parcelle: emmarchements sur espace public (000 01 47, 000 01 48)



Extrait cadastre



Extrait du cadastre napoléonien 1804-1845

3. CONTEXTE HISTORIQUE

Datation façade : XIX^{ème} siècle

Etat/ Cadastre napoléonien 1804-1845

- 000 01 47: Parcelle résultant d'un alignement urbain: espace appartenant initialement à l'espace public
- 000 01 48: Parcelle résultant de la fusion de 2 parcelles

Modifications:

- Menuiserie pvc à châssis sans division et garde-corps du balcon XX^{ème} siècle

4. RECENSEMENT INVENTAIRE

N° de fiche inventaire : non inventorié

5. DESCRIPTION ARCHITECTURALE

FAÇADES 1 : QUAÏ DES DUCS DE LORRAINE

Toiture 1:

- Long pan de la toiture à croupe
- Couverture en ardoises
- 3 cheminées

Composition de la façade 1 :

- R+2 (dont RDC surélevé) + combles à surcroît
- Composition régulière
- 7 travées

Matériaux de façade 1: enduit ciment sur maçonnerie et modénature en pierre de Jaumont

Détail de façade 1:

- Niveau de soubassement (RDC) avec enduit en faux refends sur socle enduit
- Niveau des allèges des baies en enduit, tables et modénature en pierre au niveau des allèges des baies en pierre de Jaumont (R+1)
- Bandeau saillant au niveau des appuis des baies en pierre de Jaumont au R+2
- Couronnement: architrave et corniche avec



Vue aérienne



Façades 1 et 2

modillons en pierre de Jaumont

- Baies à linteau adouci et encadrement mouluré en pierre calcaire (RDC)
- Baies à linteau avec chanfreins et encadrement mouluré avec ressauts en pierre de Jaumont (R+1)
- Baies à linteau droit et encadrement mouluré en pierre de Jaumont (R+2)
- Baies de combles à encadrement droit mouluré en pierre de Jaumont (combles à surcroît)
- Balcon avec garde-corps en ferronnerie XX^{ème} siècle

Menuiseries façade 1 :

.000 01 47:

- Menuiseries bois 3 carreaux (R+1, R+2)

.000 01 48:

- Menuiseries pvc à châssis sans divison (R+1)
- Menuiseries bois ou pvc (combles à surcroît)

Occultations façade 1 :

- Volets en bois peint persiennés

Porte d'entrée 1:

.000 01 47:

- Porte cochère à linteau droit adouci et encadrement en pierre
- Porte pleine en panneaux bois et parties vitrées en partie haute avec imposte

.000 01 48:

- Emmarchements
- Linteau droit et encadrement en pierre de Jaumont
- Porte pleine en panneaux bois, vitrée en partie haute

Caves:

4 soupiraux

FAÇADE 2 : SUR JARDIN QUAÏ DES DUCS DE LORRAINE

Toiture 2:

- Croupe
- Couverture en ardoises
- 2 cheminées



Façade 3

Composition de la façade 2 :

- R+2 (dont RDC surélevé) + combles à surcroît
- Composition régulière
- 2 travées

Matériaux de façade 2: enduit ciment sur maçonnerie et modénature en pierre de Jaumont

Détail de façade 2:

Dito. Détail façade 1

Menuiseries façade 2 :

- Menuiserie pvc à châssis sans division avec imposte (RDC)
- Menuiseries pvc à châssis sans division (R+1, combles à surcroît)

Occultations façade 2 :

- Volets en bois peint persiennés

FAÇADES 3 : RUE DE LA TOUR DE L'HORLOGE**Toiture 3:**

- Long pan de la toiture à croupe
- Couverture en ardoises
- 3 cheminées

Composition de la façade 3 :

- R+3 + combles à surcroît
- Composition régulière
- 5 travées

Matériaux de façade 3: enduit ciment sur maçonnerie et modénature en pierre de Jaumont

Détail de façade 3:

- Niveau RDC enduit
- Niveau R+1 enduit en faux refends
- Niveau R+2 avec socle enduit
- Bandeau saillant au niveau de l'allège des baies en pierre de Jaumont au R+3
- Couronnement: architrave et corniche avec modillons en pierre
- Baies à linteau droit (RDC)
- Oculus (RDC)
- Baies à linteau adouci et encadrement mouluré en pierre de Jaumont (R+1)

- Baies à linteau avec chanfreins et encadrement mouluré avec ressauts en pierre de Jaumont (R+2)

- Baies à linteau droit et encadrement en pierre de Jaumont (R+3)

- Baies de combles à encadrement droit en pierre de Jaumont (combles à surcroît)

Menuiseries façade 3 :

- Menuiserie pvc à châssis sans division (R+1, R+2, combles à surcroît)
- Menuiseries en bois 3 carreaux (R+2, R+3)

Occultations façade 3 :

- Volets battant à barres et écharpe (RDC)
- Volets en bois peint persiennés (R+2, R+3)

Porte d'entrée 3:

.000 01 48:

- Linteau droit et encadrement en pierre calcaire
- Porte en planches de bois peinte

Porte secondaire 3:

.000 01 47:

- Linteau droit et encadrement en en pierre
- Porte en planches de bois peinte

6. ETAT EXISTANT**Façades:**

- Modénature, encadrement des baies dégradés
- Menuiseries, garde-corps dévalorisant la typologie de bâti XIX^{ème} siècle
- Réseaux électriques en façade (façade 3)
- Emmarchement d'accès principal Quai des ducs de Lorraine dégradé

7. INTÉRÊT PATRIMONIAL

Patrimoine urbain :

Edifice repère du Quai des Ducs de Lorraine situé à l'entrée du centre historique et en tête d'îlot

Patrimoine bâti :

- Intérêt typologique:

Edifice représentatif de l'architecture du XIX^{ème} siècle

Patrimoine paysager:

- Jardin privatif clot

8. ORIENTATIONS DE RESTAURATION

Objectifs:

Restauration et mise en valeur d'un édifice représentatif de l'architecture du XIX^{ème} siècle.

Mise en valeur:

- Réalisation de portes en bois peint (avec partie haute vitrée) en cohérence avec la datation du bâtiment et sa composition architecturale
- Pose d'un garde-corps sur le balcon en cohérence avec la typologie de bâti
- Conservation et mise en valeur du jardin

Prescriptions:

- Réfection enduit à la chaux hydraulique naturelle ou nettoyage et application d'un badigeon si l'enduit est en bon état
- Restauration des encadrement des baies, des modénatures
- Pose de menuiseries en bois en cohérence avec les proportions des baies et leur typologie:
 - . menuiserie à 2 ouvrants à la française avec ou sans traverse moulurée (en fonction de la hauteur de la baie) et 3 grands carreaux sur la hauteur.
- Volets en bois peints ou persiennes métalliques repliés dans le tableau pour les baies

Renouvellement urbain:

- Bâtiment situé à l'entrée du centre ancien dans un espace où l'enjeu de revalorisation urbaine est fort.

1. OBJET DE LA FICHE

REFERENCE IMMEUBLE :

Références cadastrales : 000 06 99 (Bât principal),

000 06 91 (Bât secondaire)

N° immeuble: 22 (000 06 99), 23 (000 06 91)

Adresse : Rue de la Gare

Date du relevé : 21/09/16

Typologie: XIX^{ème} siècle période allemande villa

2. SITUATION URBAINE

Configuration de parcelle :

- Parcelles traversantes, 2 orientations: 1 vers voie ferrée, 1 vers la Rue de la Gare

Accès principal : 22/23, Rue de la Gare

Présence d'un autre accès : oui, depuis le quai de la Gare

Implantation bâti sur la parcelle :

- occupation partielle de la parcelle
- 000 06 99: bâti positionné sur une limite séparative
- 000 06 91: bâti positionné sur un côté de la parcelle, en léger retrait de la limite séparative, de la voie ferrée et de la Rue de la Gare

Mitoyenneté : non

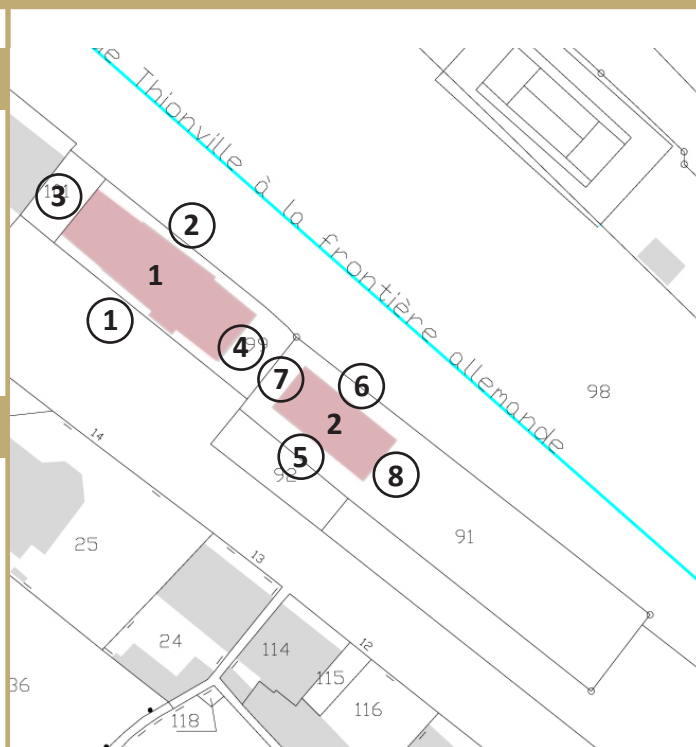
Clôture: Mur en parpaings enduit et grillage le long du quai

3. CONTEXTE HISTORIQUE

Datation façade : Ancienne gare construite pendant l'annexion 2^{ème} moitié XIX^{ème} siècle

Modifications: transformation en bureaux (bâtiment 1) et en logements (bâtiments 2)

- Châssis de toit XX^{ème} siècle
- Percement baie selon typologie de l'annexion, pose d'un enduit faux appareillage XX^{ème} siècle (façade 2)
- Remplissage d'une baie en maçonnerie avec enduit en faux appareillage (façades 7 et 9)
- Pose de menuiserie pvc et volets roulants XX^{ème} siècle



Extrait cadastre



Vue aérienne

4. RECENSEMENT INVENTAIRE

N° de fiche inventaire : non inventorié

5. DESCRIPTION ARCHITECTURALE

BÂTIMENT PRINCIPAL 1

FAÇADE 1 : RUE DE LA GARE

Toiture 1:

- Longs pans de la toiture des 3 corps de bâti
- Couverture en ardoises posées en pointe
- 1 cheminée
- 5 châssis de toit

Composition de la façade 1 :

- 4 corps de bâti avec RDC surélevé dont 1 en RDC, 1 en R+1 + combles, 1 en R+2 + combles, 1 en RDC + combles à surcroît
- Composition régulière avec avant-corps et tour avec horloge
- 8 travées

Matériaux de façade 1: maçonnerie en petit appareil de grès rose, encadrement et modénature en pierre de taille grès rose

Détail de façade 1:

- Socle marqué par un bandeau saillant en pierre au niveau de l'allège des baies du RDC
- Bandeaux saillant en pierre au niveau de l'allège du R+1 et au niveau du couronnement
- Corniche en pierre
- Chaînage d'angle en pierres de taille
- Baies avec linteau cintré et encadrement mouluré en pierre de taille (RDC)
- Baies avec linteau en arc surbaissé et encadrement mouluré en pierre de taille (R+1)
- Baie à meneau (combles à surcroît)
- Contrefort
- Avant-corps tour de l'horloge: pignon, baie aveugle à 3 meneaux, surmontée d'1 oculus (R+2 + combles)

Menuiseries façade 1 :



Bâtiment 1 principal- Façade 1

- Menuiseries avec imposte et traverse pvc
- Menuiserie avec châssis en partie basse et imposte pvc et traverse en bois

Occultations façade 1 :

- Absence d'occultations

Porte d'entrée 1:

- Emmarchements
- Linteau en arc surbaissé et encadrement en pierre de taille
- Porte pleine à panneaux bois vitrée en partie haute

Porte secondaire 1:

- Emmarchements
- Linteau cintré et encadrement mouluré en pierre de taille grès rose
- Porte pleine à panneaux bois vitrée en partie haute avec traverse et imposte pvc

FAÇADE 2 : VERS VOIE FERRÉE

Toiture 2:

- Longs pans de la toiture des 3 corps de bâti
- Couverture en ardoises posées en pointe
- 1 cheminée

Composition de la façade 2 :

- 3 corps de bâti avec RDC surélevé dont 1 en RDC, 1 en R+1 + combles, 1 en RDC + combles à surcroît
- Composition régulière avec avant-corps
- 7 travées

Matériaux de façade 2: maçonnerie en petit appareil de grès rose, encadrement et modénature en pierre de taille grès rose, enduit

Détail de façade 2:

- Soubassement marqué par un bandeau saillant en pierre au niveau de l'allège des baies du RDC
- Bandeaux saillants en pierre au niveau de l'allège du R+1 et au niveau du couronnement
- Corniche en pierre
- Chaînage d'angle en pierres
- Baies avec linteau cintré et encadrement mou-



Bâtiment 1 principal- Façade 2

luré en pierre de taille (RDC)

- Allège en retrait de la façade
- Baie avec linteau droit et encadrement mouluré en pierre de taille postérieur 2^{ème} moitié XIX^{ème} siècle (RDC, avant-corps)
- Baies avec linteau en arc surbaissé et encadrement mouluré en pierre de taille (R+1)
- Baie à meneau (combles à surcroît)

Menuiseries façade 2 :

- Menuiseries en pvc avec châssis sans division (RDC, avant-corps)
- Menuiserie avec châssis en partie basse et imposte pvc et traverse en bois

Occultations façade 2 :

- Absence d'occultations

Porte d'entrée 2:

- Linteau cintré et encadrement en pierre de taille
- Porte pleine à panneaux bois vitrée en partie haute avec traverse et imposte

FAÇADES LATÉRALES 3 OUEST

Toiture 3:

- Croupe de la toiture des 2 1^{er} corps de bâti, long pan de la toiture à deux pans du 3^{ème} corps de bâti
- Couverture en ardoises posées en pointe
- 1 châssis de toit
- 1 cheminée

Composition de façades 3 :

- 3 corps de bâti avec RDC surélevé dont 1 en RDC + combles, 1 en R+1 + combles, 1 en R+2 + combles à surcroît
- Composition régulière avec avant-corps

Matériaux de façades 3: *dit*o matériaux façades 2

Détail de façades 3 :

Façades aveugles

FAÇADES LATÉRALES 4

Toiture 4:



Bâtiment 1 principal- Façade 3



Bâtiment 1 principal- Façade 4

- Pignon du 1^{er} corps de bâti, croupe et long pan de l'avant-corps du 2^{ème} corps de bâti
- Couverture en ardoises posées en pointe
- 1 cheminée sur le pignon

Composition de la façade 4 :

- 2 corps de bâti avec RDC surélevé dont 1^{er} corps de bâti en R+1 + combles, 2^{ème} en R+1 + combles et R+2 + combles
- Composition régulière
- 1 travée

Matériaux de façade 4: maçonnerie en petit appareil de grès rose, encadrement et modénature en pierres de taille grès rose, enduit

Détail de façade 4:

- Soubassement marqué par un bandeau saillant en pierre au niveau de l'allège des baies du RDC
- Bandeaux saillant en pierre au niveau de l'allège du R+1 et au niveau du couronnement
- Chaînage d'angle en pierres apparentes
- Baies avec linteau cintré et encadrement mouluré en pierre de taille (RDC)
- Baies avec linteau en arc surbaissé et encadrement mouluré en pierre de taille (R+1)

Menuiseries façade 4 :

- Menuiseries en pvc avec châssis sans division (RDC, avant-corps)
- Menuiserie avec châssis sans division en partie basse et imposte pvc et traverse en bois

Occultations façade 4 :

- Absence d'occultations

Porte d'entrée 4:

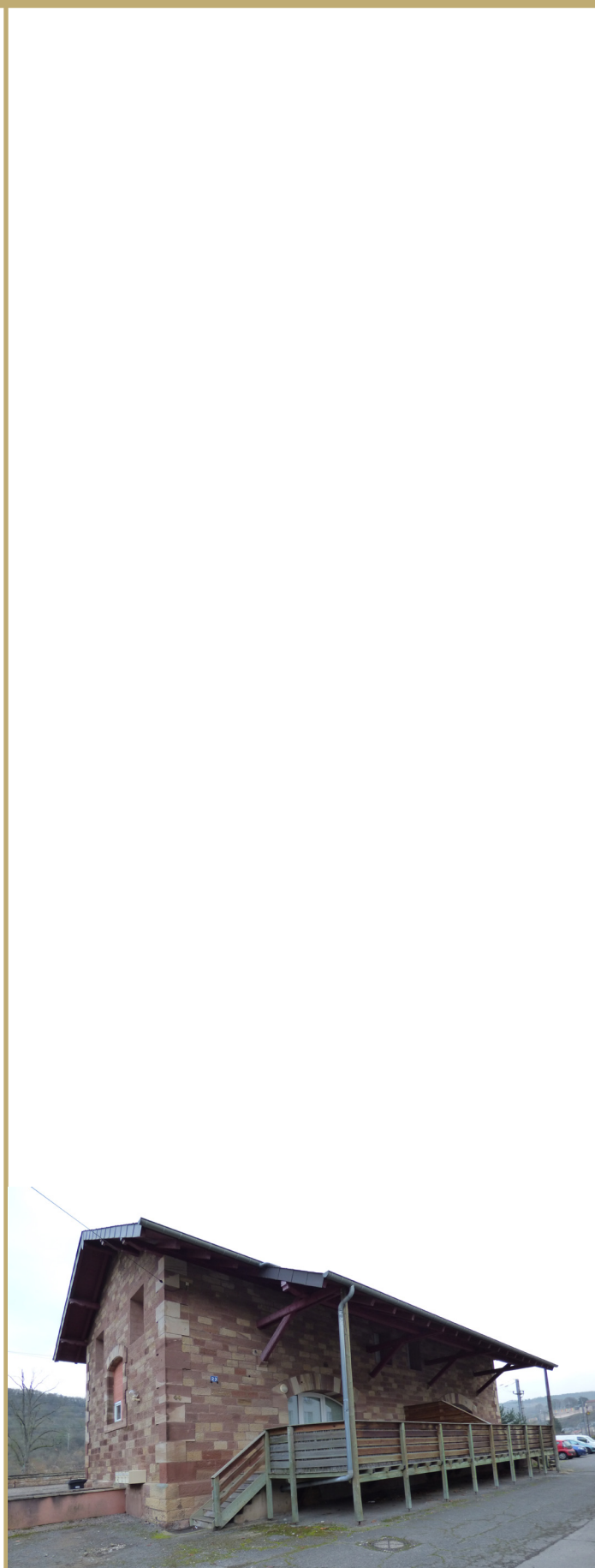
- Linteau cintré et encadrement en pierre de taille
- Porte pleine à panneaux bois vitrée en partie haute pvc avec traverse et imposte en bois

BÂTIMENT SECONDAIRE 2

FAÇADE 5 : RUE DE LA GARE

Toiture 5:

- Longs pans de la toiture 2 pans



Bâtiment secondaire- Façades 6 et 8

- Couverture en ardoises droites
- 2 châssis de toit
- Chrevrons débordants formant une avancée de toit

Composition de la façade 5 :

- R+1 (dont RDC surélevé) + combles
- Composition régulière
- 2 travées

Matériaux de façade 5: maçonnerie en petit appareil de grès rose, encadrement et modénature en pierres de taille grès rose

Détail de façade 5:

- Socle
- Chaînage d'angle en pierres apparentes
- Baies avec linteau droit (R+1)
- Consoles en bois supportant la pan de toiture

Menuiseries façade 5 :

- Menuiseries non vues

Occultations façade 5 :

- Volet roulant (R+1)

Portes d'entrée 5:

- Linteau en arc surbaissé et encadrement en pierre de taille
- Menuiserie en pvc

FAÇADE 6 : VERS VOIE FERRÉE

Dito. Façade 5

FAÇADE 7 : LATÉRALE OUEST

Toiture 7:

- Pignon de la toiture à 2 pans
- Couverture en ardoises droites
- Chrevrons débordants supportant le débord de toiture

Composition de la façade 7 :

- R+1 (dont RDC surélevé) + combles
- Composition régulière



Bâtiment secondaire- Façade 7



Bâtiment secondaire- Façade 8

Matériaux de façade 7: maçonnerie en petit appareil de grès rose, encadrement et modénature en pierre de taille grès rose apparente

Détail de façade 7:

- Soubassement
- Chaînage d'angle en pierres apparentes
- Baie avec linteau en arc surbaissé chanfreiné et encadrement en pierre de taille avec remplissage en brique et percement de baies postérieures
- Baies avec linteau droit percées postérieurement (R+1)

Menuiseries façade 7 :

- Menuiseries pvc

Occultations façade 7 :

- Volet roulant (R+1)

Caves:

- Escalier d'accès extérieur

FAÇADE 8 : LATÉRALE EST

Dito. Façade 7

Excepté accès à la cave



Bâtiment secondaire- Façade 9

6. ETAT EXISTANT

Façades: Bon état général

- Menuiseries mettant peu en valeur la typologie de bâti de la période allemande
- Remplissage postérieur des baies dévalorisant la façade (Bât 2)

7. INTÉRÊT PATRIMONIAL

Patrimoine urbain :

- Edifice majeur de la rue de la gare en constituant le centre
- Entrée de ville depuis l'arrêt de la gare

Patrimoine bâti :

- Intérêt typologique:
Gare de la période allemande de la 2^{ème} moitié du XIX^{ème} siècle

Patrimoine paysager:

- Espace extérieur devant le bâtiment de la gare

8. ORIENTATIONS DE RESTAURATION

Objectifs:

Conservation et mise en valeur des façades et de leur typologie de bâti de la période allemande 2^{ème} moitié du XIX^{ème} siècle.

Mise en valeur:

- Restitution des baies du rdc des façades 7 et 8
- Harmonisation de la typologie des menuiseries comprenant une traverse d'imposte, en cohérence avec les proportions de la baie
- Pose d'occultation en cohérence avec la typologie des baies
- Conservation de la pierre de taille apparente
- Mise en valeur de l'espace extérieur entre le bâtiment et la RD

Prescriptions:

- Menuiseries en bois peint respectant la typologie d'origine
- Occultations par volets battants persiennés ou non ou persiennes métalliques peintes se repliant le tableau de la baie

1. OBJET DE LA FICHE

REFERENCE IMMEUBLE :

Références cadastrales : 000 01 65

N°immeuble: 4

Adresse : Rue de la Tour de l'Horloge

Date du relevé : 21/09/16

Typologie: XVI^{ème} siècle - 1^{er} quart XVII^{ème} siècle

2. SITUATION URBAINE

Configuration de parcelle :

- Parcelle mono-orientée vers la Rue de la Tour de l'Horloge
- Fond de parcelle donnant sur les abords du château

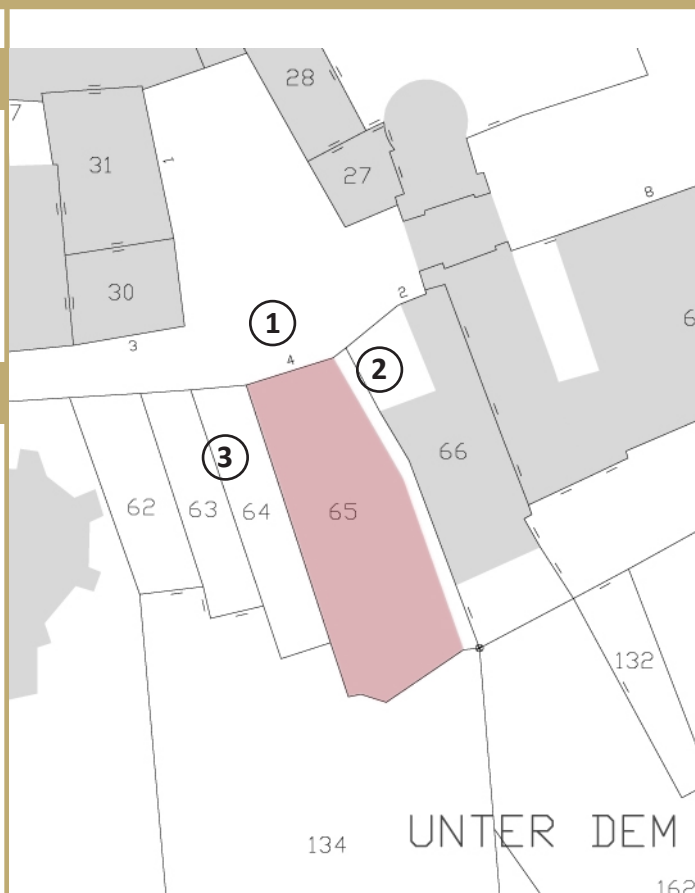
Accès principal : 4 Rue de la Tour de l'Horloge

Présence d'un autre accès : oui, accès piéton extérieur
Rue de la Tour de l'Horloge

Implantation bâti sur la parcelle :

- occupation partielle de la parcelle
- bâti en front de parcelle Rue de la Tour de l'Horloge
- espace non-bâti le long de la limite séparative à l'est

Mitoyenneté : non



Extrait cadastre

3. CONTEXTE HISTORIQUE

Datation façade : 1^{er} quart XVII^{ème} siècle

Maison datée de 1624 du drapier Berweiller cf.
SRI

Etat/ Cadastre napoléonien 1804-1845

- Parcelle résultant d'un agrandissement: intégration du passage menant au château
- Initialement cour au centre de la parcelle

Modifications:

- Toiture refaite au XIX^{ème} siècle: mur pignon initialement en façade 1
- Soubassement en enduit faux appareillage XX^{ème} siècle
- Perte de la mitoyenneté côté église, laissant un mur aveugle



Extrait du cadastre napoléonien 1804-1845

4. RECENSEMENT INVENTAIRE

N° de fiche inventaire : IA00037545

5. DESCRIPTION ARCHITECTURALE

FAÇADE PRINCIPALE 1 : RUE DE LA TOUR DE L'HORLOGE

Toiture 1:

- Long pan de la toiture à 1 pan
- Couverture en ardoises
- 2 cheminées
- 1 châssis de toit
- Chevrons débordants

Composition de la façade 1 :

- R+3 (dont RDC surélevé) + combles
- Composition régulière
- 1 travée

Matériaux de façade 1: enduit ciment sur maçonnerie, encadrement et décor en pierre de Jaumont

Détail de façade 1:

- Niveau de soubassement (RDC) avec enduit en faux appareillage XX^{ème} siècle
- Baie à linteau droit soubassement (entrée de cave)
- Baie à linteau droit adouci et encadrement mouluré en pierre de Jaumont XVII^{ème} siècle (RDC)
- Croisées à 3 meneaux en pierre de Jaumont XVII^{ème} siècle (R+1, R+2)
- Baie à 3 meneaux avec encadrement mouluré en pierre de Jaumont XVII^{ème} siècle (R+3)

Menuiseries façade 1 :

- Menuiseries bois 3 vantaux avec 3 carreaux (RDC)
- Menuiseries bois 3 carreaux partie basse et 2 carreaux partie haute (R+1, R+2)
- Menuiseries bois 2 carreaux (R+3)

Occultations façade 1 :

- Volets en bois peint persiennés en partie haute (RDC)

Porte d'entrée 1:

- Position latérale avec emmarchements



Vue aérienne



Façade 1

- Linteau droit
- Encadrement composé de pilastres portant un entablement en pierre calcaire
- Baie d'imposte flanquée de pilastres portant un entablement en partie haute, décor floral de part et d'autre des pilastres
- Porte tiercée en bois peinte avec carreaux vitrés

Éléments remarquables 1:

Porte d'entrée, baies XVII^{ème} siècle (RDC, R+1, R+2, R+3)

Caves 1:

- Accès depuis la Rue de la Tour de l'Horloge
- Baie à linteau chanfreiné et encadrement en pierre

FAÇADE SECONDAIRE 2 : RUE DE LA TOUR DE L'HORLOGE

Toiture 2:

- Rive de toiture en zinc

Composition de la façade 2 : façade pignon

- R+3 (dont RDC surélevé) + combles
- Composition régulière à l'exception d'une baie dans les combles
- 1 travée

Matériaux de façade 2: enduit ciment sur maçonnerie avec encadrement et décor en pierre de Jaumont

Détail de façade 2:

- Baie à linteau droit et encadrement mouluré en pierre de Jaumont XVII^{ème} siècle (RDC)
- Croisées en pierre de Jaumont XVII^{ème} siècle (R+1, R+2)
- Baie à meneau en pierre de Jaumont XVII^{ème} siècle (R+3)
- 1 baie type gerbière avec potence (combles)
- 3 baies à linteau droit et encadrement en pierre calcaire (combles) XIX^{ème} siècle

Menuiseries façade 2 :

- Menuiseries bois 3 carreaux (RDC)
- Menuiseries bois 3 carreaux partie basse et 2



Façades 2 et 1



Façades 3 et 1

carreaux partie haute (R+1, R+2)

- Menuiseries bois 2 carreaux (R+3)
- Menuiseries bois à châssis battant vitré (combles)

Occultations façade 2 :

- Absence d'occultations

FAÇADE SECONDAIRE 3 : RUE DE LA TOUR DE L'HORLOGE

Façade d'héberge aveugle

6. ETAT EXISTANT

Façades: Très mauvais état général

- Encadrement des baies et décor sculpté dégradés
- Menuiseries, garde-corps dévalorisant la typologie de bâti XVII^{ème} siècle
- Occultations peu adaptées à la baie du RDC façade 1
- Réseaux électriques en façade (façade 1)
- Emmarchement d'accès dégradé
- La façade 3 aveugle ne contribue pas à mettre en valeur le bâtiment et ses abords

7. INTÉRÊT PATRIMONIAL

Patrimoine urbain :

Edifice majeur de la Rue de la Tour de l'Horloge formant un côté de la placette

Patrimoine bâti :

- Intérêt typologique:
- Edifice représentatif de l'architecture du 1^{er} quart du XVII^{ème} siècle avec des dispositions et décors en place



Carte postale début XX^{ème} siècle, in Sierck de J. Engelbert

8. ORIENTATIONS DE RESTAURATION

Objectifs:

Restauration et mise en valeur des façades et de leur typologie de bâti du 1^{er} quart XVII^{ème} siècle.

Mise en valeur:

- Restauration des façades, des modénatures, des encadrements de baies et des menuiseries
- Restauration de l'emmarchement
- restauration de la couverture
- Amélioration de l'habitabilité du bâti par une extension sur la façade aveugle ou des percements
- Mise en valeur du mur d'héberge de la façade 3

Prescriptions:

- Nettoyage des encadrements des baies
- Pose de menuiseries en bois en cohérence avec les proportions des baies et leur typologie:
 - .façade 1, RDC (baie de l'échoppe) : division tripartite de la baie par 2 meneaux en bois moulurés et menuiserie à ouvrant simple à petits carreaux ou clair de vitrage simple et 1 traverse moulurée au tiers supérieur.
 - .façade 1 et 2 étages : menuiserie à ouvrant simple à petits carreaux dito existant ou clair de vitrage simple avec traverse moulurée au tiers supérieur pour les parties inférieures de s croisées.
 - .façade 2, RDC : division bipartite de la baie par 1 meneau en bois mouluré et menuiserie à ouvrant simple à petits carreaux ou clair de vitrage simple et 1 traverse moulurée au tiers supérieur.
- Pose d'occultation en cohérence avec la typologie de fenêtre. Les croisées en pierre ne seront pas équipées de volets extérieurs.
- Pose d'une porte pleine en bois peint
- Réfection enduit à la chaux hydraulique naturelle

Renouvellement urbain:

- Requalifier la façade aveugle dans le cadre de la valorisation de l'espace public autour de l'église et la tour de l'Horloge.

1. OBJET DE LA FICHE

REFERENCE IMMEUBLE :

Références cadastrales : 000 01 61

N°immeuble: 6

Adresse : Rue de la Tour de l'Horloge

Date du relevé : 21/09/16

2. SITUATION URBAINE

Configuration de parcelle :

- Parcelle mono-orientée vers la Rue de la Tour de l'Horloge
- Fond de parcelle donnant sur les abords du château

Accès principal : 6 Rue de la Tour de l'Horloge

Présence d'un autre accès : non

Implantation bâti sur la parcelle :

- occupation partielle de la parcelle
- bâti en front de parcelle Rue de la Tour de l'Horloge
- ancien cimetière autour de l'église

Mitoyenneté : non

3. CONTEXTE HISTORIQUE

Datation façade : 2^{ème} quart XIII^{ème} siècle, 2^{ème} quart et 4^{ème} quart XV^{ème} siècle, 2^{ème} quart XVII^{ème} siècle cf. *SRI*

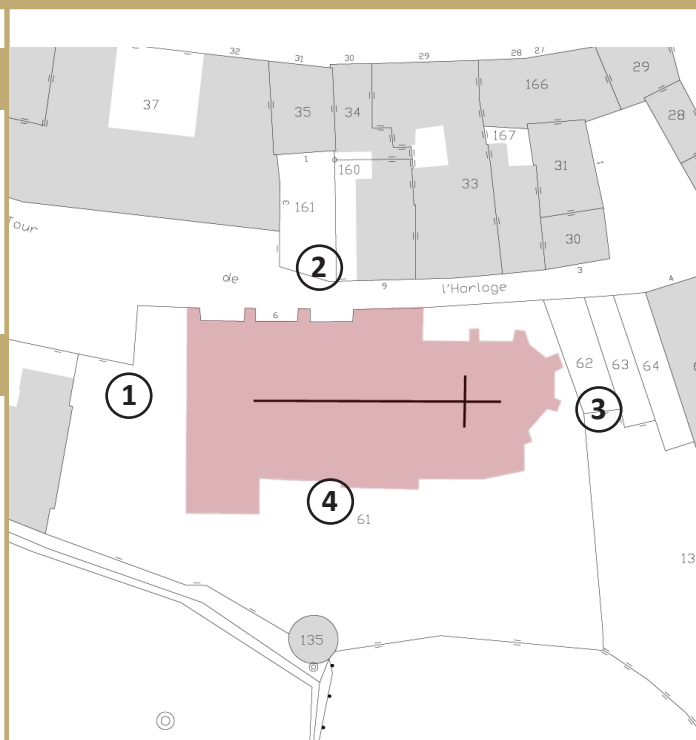
Chapelle fondée en 1236 pour les chevaliers teutoniques par le duc de Lorraine Mathieu II: actuelle sacristie. Choeur et nef construits fin 2^{ème} quart XV^{ème} siècle à l'initiative d'Arnould VI de Sierck. Tour clochée de 1492.

Etat/ Cadastre napoléonien 1804-1845

- Pas de modifications du parcellaire et de l'emprise bâtie

Modifications:

- Edification sur plusieurs périodes
- Déplacement du cimetière
- Remplissage en maçonnerie de moellons partie basse baie façade 2
- Travaux de réfection au titre des dommages de guerre



Extrait cadastre



Extrait du cadastre napoléonien 1804-1845

- Ajout d'une gaine de réseau hors-oeuvre en béton au niveau du chevet près du contrefort XX^{ème} siècle
- Escalier du parvis (1864-1870)

4. RECENSEMENT INVENTAIRE

N° de fiche inventaire : IA00037538

5. DESCRIPTION ARCHITECTURALE

Eglise dépourvue de bas côté avec un choeur et un clocher

FAÇADE PRINCIPALE 1 : RUE DE LA TOUR DE L'HORLOGE

Toiture 1:

- Pignon de la toiture à 2 pans de la nef
- Toit à l'impérial pour la tour-clocher hors-oeuvre
- Couverture en ardoises droites

Composition de la façade 1 :

- Niveau de la nef (dont RDC surélevé) + combles pour le corps principal
- Tour clocher hors-oeuvre surplombant la nef

Matériaux de façade 1: enduit chaux sur maçonnerie avec finition au balai, encadrement, décor et contreforts en pierre de Jaumont

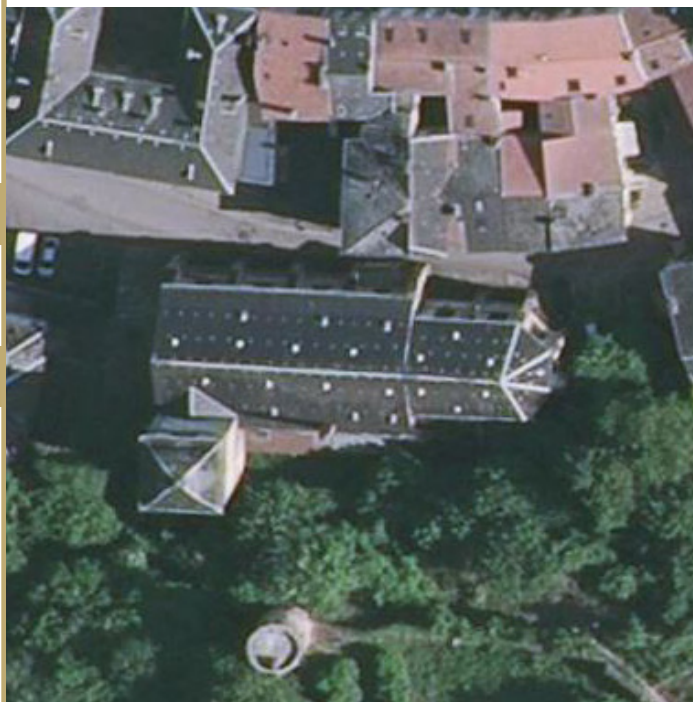
Détail de façade 1:

.Corps principal:

- Chaînage d'angles en pierres de Jaumont apparentes
- Niche avec sculpture de la Vierge à l'Enfant en pierre de Jaumont
- Baie en arc brisé, remplage en pierre de Jaumont avec 3 lancettes trilobées surmontées d'1 réseau à six lobes XV^{ème} siècle
- Baie de combles avec linteau cintré et encadrement chanfreiné en pierre

. Tour clocher hors-oeuvre:

- Chaînage d'angle en pierres apparentes
- 2 bandeaux saillants en pierre marquant le niveau au dessus de la nef, et celui du clocher
- Baie en arc brisé et encadrement en pierre de



Vue aérienne



Façades 1 et 2

Jaumont (RDC)

- Niche avec sculpture en pierre de Jaumont
- Baies avec linteau droit et encadrement en pierre
- Baie avec linteau cintré et encadrement en pierre de Jaumont
- Gargouilles sculptées en pierre au niveau du clocher

Menuiseries façade 1 :

- Vitraux (baie en arc brisé corps principal)
- Menuiseries bois 3 carreaux (tour-clocher hors oeuvre baie niveau de la nef)

Porte d'entrée 1: niveau surélevé

- Linteau droit en arc surbaissé et encadrement mouluré en pierre de Jaumont
- Parvis en terrasse accessible par escalier

Éléments remarquables 1:

- Baie en arc brisé XV^{ème} siècle (nef)
- Niches

FAÇADE LATÉRALE 2 : RUE DE LA TOUR DE L'HORLOGE

Toiture 2:

- Long pan de la toiture à 2 pans de la nef
- Toit à l'impérial pour la tour-clocher hors-oeuvre
- Couverture en ardoises droites

Composition de la façade 2 :

- Nef composée de 4 travées
- Choeur composé de 2 travées droites et de 3 travées formant chevet
- Niveau de la nef (dont RDC surélevé) + combles
- Tour clocher hors-oeuvre surplombant le corps principal

Matériaux de façade 2: enduit chaux sur maçonnerie avec finition au balai, encadrement, décor et contrefort en pierre de Jaumont

Détail de façade 2:

.Nef:

- Soubassement



Façade 2



Façade 3

- Bandeau saillant en pierre
- 5 contreforts
- Baie avec linteau en anse de panier avec encadrement moulurés en pierre, remplissage de la parie basse de la baie avec maçonnerie de moellons
- Clef sculptée supportant probablement initialement une sculpture
- Baies en arc brisé, remplage en pierre de Jaumont avec 2 lancettes trilobées surmontées d'1 trilobe XV^{ème} siècle
- . Tour clocher hors-oeuvre:
- Baies jumelées avec linteaux cintrés en pierre de Jaumont

Menuiseries façade 2 :

- Vitraux
- Grille de défense avec barreaux métalliques verticaux (baie avec linteau en anse de panier)

FAÇADE 3 : CHEVET RUE DE LA TOUR DE L'HORLOGE**Toiture 3:**

- Croupe polygonale de la toiture à 3 pans de la nef
- Toit à l'impérial pour la tour-clocher hors-oeuvre
- Couverture en ardoises droites

Composition de la façade 3 :

- Niveau de la nef (dont RDC surélevé) + combles pour le corps principal
- Tour clocher hors-oeuvre surplombant le corps principal

Matériaux de façade 3: enduit ciment sur maçonnerie, encadrement et décor en pierre de Jaumont

Détail de façade 3:

.Choeur:

- Soubassement
- Bandeau saillant en pierre
- Corniche en pierre
- 5 contreforts
- Baie en arc cintré et encadrement en pierre

- Baies en arc brisé, remplage en pierre de Jaumont avec 2 lancettes trilobées surmontées d'1 trilobe XV^{ème} siècle
- . Tour clocher hors-oeuvre:
- non vu

Menuiseries façade 3 :

- Vitraux

FAÇADE 4 : ABORDS DU CHÂTEAU

Façade non vue

6. ETAT EXISTANT**Façades:**

- Couverture dégradée
- Maçonnerie et enduit présentant des traces d'infiltrations et de développement algaires liés à l'humidité
- Glacis du contrefort dégradé
- Encadrement des baies et modénature dégradés
- Vitraux encrassés
- Gaine en béton dévalorisant le chevet

7. INTÉRÊT PATRIMONIAL**Patrimoine urbain :**

Edifice majeur de la Rue de la Tour de l'Horloge dont la silhouette participe au paysage urbain de Sierck-les-Bains.

Patrimoine bâti :

- Intérêt typologique:
Architecture religieuse de la période gothique et du début de la Renaissance

8. ORIENTATIONS DE RESTAURATION

Objectifs:

Restauration et mise en valeur des façades de l'église et de ses baies représentatives de la période gothique et Renaissance.

Mise en valeur:

- Restauration de la maçonnerie et des contreforts
- Suppression de la gaine en béton au niveau du chevet
- Amélioration du traitement des abords afin de favoriser l'assainissement de l'édifice

Prescriptions:

- Restauration des couvertures en ardoises
- Conservation des niches
- Nettoyage et restauration des vitraux
- Réfection enduit à la chaux hydraulique naturelle avec finition au balai
- Nettoyage des modénatures et maçonnerie des contreforts et encadrements en pierre de Jaumont

Renouvellement urbain:

- Requalification du parvis et de l'espace public à proximité de l'église et mutation possible de la salle d'oeuvre
- gestion de la rupture de pente et de la végétation de façon à assurer un assainissement des abords et des sentiers à proximité (accès tour des Sorcières)

1. OBJET DE LA FICHE

REFERENCE IMMEUBLE :

Références cadastrales : 000 01 33

N°immeuble: 7 (façade ouest)

Adresse : Rue de la Tour de l'Horloge

Date du relevé : 21/09/16

Typologie: XVI^{ème} siècle - 1^{er} quart XVII^{ème} siècle

2. SITUATION URBAINE

Configuration de parcelle :

- Parcelle traversante, 2 orientations: 1 Quai des Ducs de Lorraine, 1 Rue de la Tour de l'Horloge

Accès : accès piéton 7 Rue de la Tour de l'Horloge

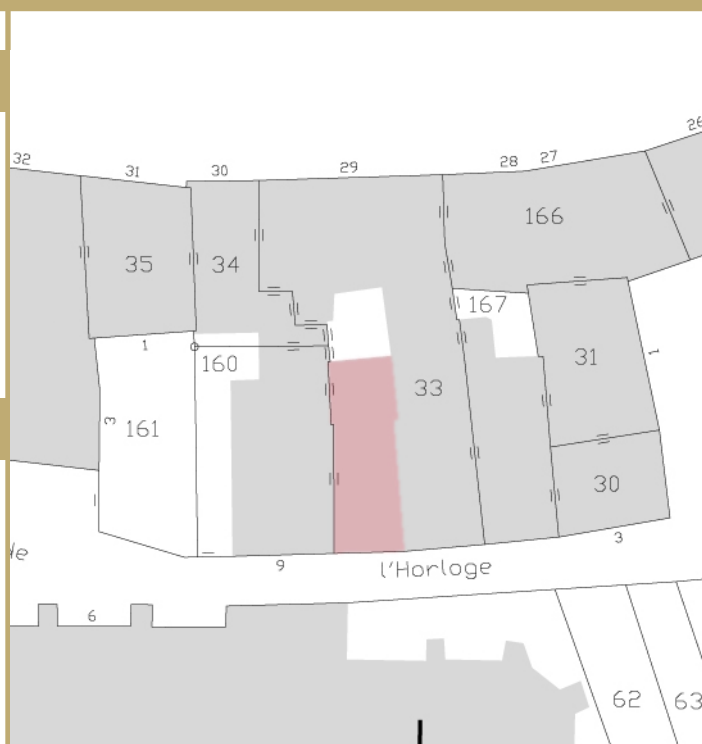
Présence d'un autre accès : 2 accès piétons à la parcelle:

- 7 Rue de la Tour de l'Horloge
- 29 Quai des Ducs de Lorraine

Implantation bâti sur la parcelle :

- occupation partielle de la parcelle
- cour centrale
- 3 corps de bâti: 2 Rue de la Tour de l'Horloge dont 1 avec façade ouest XVI^{ème}- 1^{er} quart XVII^{ème} siècle, 1 Quai des Ducs de Lorraine

Mitoyenneté : oui en limite séparative



Extrait cadastre

3. CONTEXTE HISTORIQUE

Datation façade : XVI^{ème} siècle- 1^{er} quart XVII^{ème} siècle

Etat/ Cadastre napoléonien 1804-1845

- Parcelle résultant de la fusion intégrale de 2 parcelles et d'une partie d'une autre parcelle
- Pas de modifications de l'emprise du corps de bâti avec façade XVI^{ème}-1^{er} quart XVII^{ème} siècle

Modifications:

- Percement d'une baie à linteau droit et encadrement en pierre de Jaumont XIX^{ème} siècle (R+1)
- Percement d'une baie à linteau en arc surbaissé déladé XVIII^{ème} siècle
- Modification de la porte d'entrée: linteau en bois,



Extrait du cadastre napoléonien 1804-1845

remplissage en maçonnerie partie supérieure
 - remplissage maçonnerie au niveau de la baie à 3 meneaux

4. RECENSEMENT INVENTAIRE

N° de fiche inventaire : non inventorié

5. DESCRIPTION ARCHITECTURALE

FAÇADE : RUE DE LA TOUR DE L'HORLOGE

Toiture:

- pan de la toiture à 2 pans en plaques ondulées fibro-ciment
- pan arrière de la toiture en tuiles rouge
- Couverture en ardoises et en tuiles
- Cheminées non vues
- Chevrons débordants

Composition de la façade:

- R+4 + combles
- Composition régulière
- 1 travée

Matériaux de façade: enduit sur maçonnerie, encadrement en pierre de Jaumont

Détail de façade:

- Baie à guichet avec linteau droit, encadrement, appui de fenêtre saillant en pierre de Jaumont XVI^{ème}-1^{er} quart XVII^{ème} siècle (RDC)
- Baie à linteau droit et encadrement en pierre de Jaumont XIX^{ème} siècle (R+1)
- Baie à 3 meneaux avec encadrement mouluré en pierre de Jaumont XVI^{ème}-1^{er} quart XVII^{ème} siècle (R+2)
- Baie à linteau droit et encadrement mouluré en pierre de Jaumont XVI^{ème}-1^{er} quart XVII^{ème} siècle (R+3)
- Baie de type gerbière + potence (R+4)

Menuiseries façade:

- Barreaux métal et fermeture par planches de métal (RDC)
- Menuiseries bois 3 carreaux et garde-corps en bois (R+1, R+3)



Vue aérienne



Façade

- Menuiseries bois 4 carreaux (R+2)
- Fermeture par planches de bois (R+4)

Occultations façade :

- Volet battant métal (RDC)
- Volets roulant pvc avec coffre apparent (R+2)

Porte d'entrée:

.Partie basse:

- Linteau droit en bois et encadrement en pierre calcaire
 - Porte en planche de bois
- .Partie haute:
- Linteau en arc surbaissé délardé
 - Châssis vitré
 - Barreaux métalliques horizontaux

Eléments remarquables:

Fenêtre à guichet

6. ETAT EXISTANT**Façades:** Mauvais état général

- Enduit dégradé et partiellement manquant en partie basse
- Encadrements des baies dégradés
- Menuiseries, garde-corps, occultations dévalorisant la typologie de bâti XVI^{ème}- 1^{er} quart XVII^{ème} siècle
- Occultations dévalorisant la façade
- Réseaux électriques en façade

7. INTÉRÊT PATRIMONIAL**Patrimoine urbain :**

Edifice participant à la perspective de la Rue de la Tour de l'Horloge

Patrimoine bâti :

- Intérêt typologique:
- Edifice représentatif de l'architecture du XVI^{ème}- 1^{er} quart du XVII^{ème} siècle

Eléments remarquables:

- Seule fenêtre à guichet du XVI^{ème}- 1^{er} quart XVII^{ème} siècle existante à Sierck-les-Bains

8. ORIENTATIONS DE RESTAURATION**Objectifs:**

Restauration et mise en valeur des façades et de leur typologie de bâti du 1^{er} quart XVII^{ème} siècle

Mise en valeur:

- Restauration et mise en valeur des baies dont particulièrement: baie à guichet (RDC), dégagement ou amélioration du remplissage de la partie basse de la baie à meneaux (R+2), baie de type gerbière (R+4)
- Amélioration du passage des réseaux en façade

Prescriptions

- Pose de menuiseries en bois peint en cohérence avec les proportions des baies et leur typologie :
.étage 1: menuiserie à 2 ouvrants à la française avec 3 grands carreaux sur la hauteur. Division bipartite de l'imposte de la porte par un petit meneau mouluré.
.étage2 (baie à meneaux en pierre): menuiserie à ouvrants simple avec traverse moulurée au tiers supérieur.
.étage3 : division bipartite de la baie avec un meneau en bois mouluré et deux ouvrants simples de part et d'autre, avec ou sans division au tiers supérieur;
.comble : volet en bois
- Pose d'occultation en cohérence avec la typologie des baies. Pas de volets roulants au nu extérieur de la façade
- Porte d'entrée pleine en bois peint en cohérence avec la datation de la façade
- Réfection enduit à la chaux hydraulique naturelle

1. OBJET DE LA FICHE

REFERENCE IMMEUBLE :

Références cadastrales : 000 03 053

N° immeuble : 4

Adresse : Rue de l'Europe

Date du relevé : 21/09/16

Typologie: villa XIX^{ème} siècle

2. SITUATION URBAINE

Configuration de parcelle :

- Parcelle en tête d'îlot
- Bâtiment non mitoyen avec 4 orientations

Accès principal : 4 Rue de l'Europe, accès piéton

Présence d'un autre accès : oui, accès direct au jardin arrière et garage depuis la rue de l'Europe

Implantation bâti sur la parcelle :

- occupation partielle
- bâti principal en front de la rue de l'Europe
- jardin à l'arrière, orienté vers le sentier
- 2 bâtis secondaires en limite séparative et fond de parcelle

Mitoyenneté : non

Clôture :

- Rue de l'Europe: absence de clôture
- Sentier: mur bas en enduit sur maçonnerie avec couverture en pierre



Extrait cadastre



Vue aérienne

3. CONTEXTE HISTORIQUE

Datation façade : XIX^{ème} siècle

Ancienne gendarmerie reconvertie aujourd'hui en logements

4. RECENSEMENT INVENTAIRE

N° de fiche inventaire : non inventorié

5. DESCRIPTION ARCHITECTURALE**. FAÇADE PRINCIPALE 1 RUE DE L'EUROPE:****Toiture 1 :**

- Toiture brisée à croupes
- Couverture en ardoises droites sur brisis, en pointe sur terrasson
- 3 cheminées
- Lucarnes et châssis de toit dans le brisis

Composition de la façade 1 :

- R+1 + brisis + combles
- Composition ordonnancée avec un rythme ternaire: a,b,a,c,a,b,a
- 7 travées dont travée centrale formant avant-corps et couronné par un fronton percé d'un oculus
- un niveau de soubassement

Matériaux de façade 1:

- enduit sur maçonnerie
- pierre de taille calcaire pour la modénature

Détail façade 1 :

- Niveau de soubassement composé d'une partie basse enduite et d'une partie haute à faux refends enduit
- Bandeau en pierre calcaire séparant le RDC du R+1
- Corniche délimitant le R+1 du brisis
- Pilastres aux angles en pierre de taille calcaire
- Alternance de fenêtres à linteau droit avec encadrement et meneau en pierre et de fenêtres plus étroite sans meneau (RDC, R+1)
- Pilastres marquant les travées
- Travée centrale dont fenêtres avec encadrement décoré

Menuiseries façade 1 : Menuiseries en bois avec imposte et traverse

Porte d'entrée:

- 2 portes d'entrée: en travée centrale et sur le côté
- Porte centrale: linteau droit avec encadrement pierre moulurée, porte à panneaux en bois vitrée



Façade principale 1

en partie haute

- Sur le côté: linteau droit avec encadrement pierre, porte à panneaux en bois vitrée en partie haute

Occultations façade 1 :

- Volets battants en bois persiennés en partie haute (RDC)
- Volets roulants pvc (R+1, brisis) dont ceux au niveau du brisis avec coffre derrière un lambrequin

. FAÇADE SECONDAIRE LATÉRALE EST 2

Toiture 2 :

- Toiture brisée
- Couverture en ardoises droites sur brisis, en pointe sur terrasson
- 1 cheminée
- 1 lucarne avec jambage en pierre

Composition de la façade 2 :

- R+1 + brisis + combles
- Composition irrégulière
- 1 travée axée composée de baies différentes

Matériaux de façade 2:

- enduit sur maçonnerie
- pierre de taille calcaire pour la modénature

Détail façade 2 :

- 2 baies horizontales à linteau droit et encadrement en pierre
- 1 baie verticale sans encadrement
- Chaînage d'angle en pierre de taille

Menuiseries façade 2 : Menuiseries en bois avec grands carreaux

Porte d'entrée:

- Encadrement masqué par un enduit avec emmarchements

Occultations façade 2 :

- Sans occultations

. FAÇADE SECONDAIRE LATÉRALE OUEST 3



Façade secondaire latérale est 2

Toiture 3 :

- Toiture brisée
- Couverture en ardoises droites sur brisis, en pointe sur terrasson
- 1 cheminée
- 1 lucarne couronnée par une corniche, jambage en pierre

Composition de la façade 3 :

- R+1 + brisis + combles
- Composition régulière
- 1 travée axée

Matériaux de façade 3:

- enduit sur maçonnerie
- pierre de taille calcaire pour la modénature et les éléments architectoniques

Détail façade 3 :

- 1 baies horizontales à linteau droit et encadrement en pierre (R+1)
- Chaînage d'angle en pierre de taille

Menuiseries façade 3 : Menuiseries en bois avec grands carreaux

Occultations façade 3 :

- Volets roulants pvc

. FAÇADE SECONDAIRE 4 SENTIER**Toiture 4 :**

- Toiture brisée à membron et croupes
- Couverture en ardoises droites sur brisis, en pointe sur terrasson
- 1 cheminée
- Lucarnes et châssis de toit dans le brisis

Composition de la façade 4 :

- R+2 + brisis + combles
- Composition régulière
- 7 à 8 travées

Matériaux de façade 4:

- enduit sur maçonnerie
- pierre de taille calcaire pour la modénature



Façade secondaire latérale ouest 3



Façade secondaire 4

Détail façade 4 :

- Fenêtres à linteau droit avec encadrement en pierre calcaire (R+1, R+2)

Menuiseries façade 4 :

- Menuiseries en bois avec imposte et traverse (R+1, 6ème travée R+2)
- Menuiseries à châssis vitrés à deux vantaux battants (R+2)
- Menuiserie à châssis battant (brisis)
- Menuiseries en bois avec grands carreaux (brisis)

w

Occultations façade 4 :

- Volets battants à barre (R+1, R+2)
- Volets roulants pvc (R+2)
- Volets pliants en bois dans le tableau (brisis)

6. ETAT EXISTANT

Façades latérales dévalorisant la façade principale et en général l'édifice typique de la typologie villa XIX^{ème} siècle

7. INTÉRÊT PATRIMONIAL

Patrimoine urbain : Edifice visible depuis la perspective urbaine de la rue de l'Europe et occupant un linéaire important

Patrimoine bâti :

Intérêt typologique :

- villa du XIX^{ème} siècle avec façade principale ordonnancée selon rythme ternaire

Patrimoine paysager : jardin

Éléments remarquables : éléments architectoniques et modénature

8. ORIENTATIONS DE RESTAURATION**Objectif:**

Conservation et mise en valeur du bâtiment typique de l'architecture villa XIX^{ème} siècle

Mise en valeur:

- Conservation des décors et des ouvrages architectoniques (enduit à faux refends, bandeau, corniche, pilastres, membron)
- Conservation des volets persiennés au RDC
- Conservation des lambrequins au R+1

Prescriptions:

- Couverture en ardoises droites
- Menuiseries en bois peint cohérentes avec les proportions des baies et les décors architectoniques
- Enduit à la chaux hydraulique naturelle
- Occultation ne contribuant pas à restreindre l'épaisseur du tableau extérieur de la baie. Le coffre et les rails des volets roulants ne doivent pas empiéter sur le tableau extérieur.

1. OBJET DE LA FICHE

REFERENCE IMMEUBLE :

Références cadastrales : 000 03 056

N° immeuble : 10

Adresse : Rue de l'Europe

Date du relevé : 21/09/16

2. SITUATION URBAINE

Configuration de parcelle :

- Parcelle en tête d'îlot

Accès principal : 10 Rue de l'Europe, accès piéton**Présence d'un autre accès :** 10 Rue de l'Europe, accès piéton menant au jardin à l'arrière

Implantation bâti sur la parcelle :

- occupation partielle
- bâti en léger retrait de la rue de l'Europe, créant un espace extérieur avant en sifflet
- jardin à l'arrière, orienté vers le sentier
- garage attenant

Mitoyenneté : oui, sur une limite séparative

Clôture :

- Rue de l'Europe: haie végétale basse devant le bâti, grille en ferronnerie sur mur bahut
- Sentier: grillage sur mur bahut

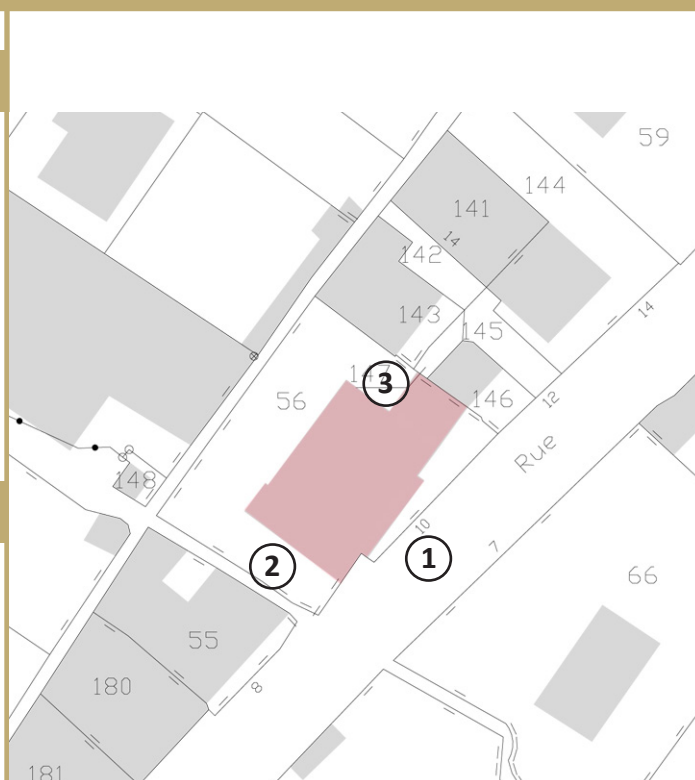
3. CONTEXTE HISTORIQUE

Datation façade : 4^{ème} quart du XIX^{ème} siècle, période de l'annexion allemande

Edifice construit initialement pour accueillir le tribunal, jusqu'au rattachement de la Moselle à la France en 1920. Aujourd'hui logement. c.f SRI

4. RECENSEMENT INVENTAIRE

N° de fiche inventaire : IA00038446



Extrait de cadastre



Vue aérienne

5. DESCRIPTION ARCHITECTURALE

. FAÇADE PRINCIPALE 1 RUE DE L'EUROPE:

Toiture 1 :

- Long pan de la toiture à quatre pans
- Couverture en ardoises, en zinc au niveau de l'avant-corps
- 1 cheminée
- 1 châssis de toit

Composition de la façade 1 :

- R+1 (dont RDC surélevé) + combles
- Composition régulière
- 2 travées de part et d'autre d'un avant-corps central avec 3 travées axées
- un niveau de soubassement

Matériaux de façade 1 :

- enduit sur maçonnerie
- pierre de taille calcaire pour la modénature et les éléments architectoniques

Détail façade 1 :

Décor architectural:

- Soubassement en pierre calcaire de Jaumont
- Avant-corps: double bandeau en pierre de Jaumont, au niveau du plancher (saillant + simple), au niveau des appuis de baies
- 3 niveaux de bandeaux: au niveau du plancher (saillant+simple), au niveau des appuis de baies, au niveau partie haute des fenêtres
- Couronnement: Double bandeau (saillant + simple) surmonté d'une corniche
- Chaînage d'angle en pierre de Jaumont
- Fenêtres avec encadrement droit à ressauts en pierre de jaumont, appuis de fenêtre saillants (RDC)
- Fenêtres de l'avant-corps avec encadrement droit en pierre de jaumont (R+1)
- Fenêtres des corps latéraux avec linteau droit décoré surmonté d'un fronton (R+1)

Menuiseries façade 1 : Menuiseries en bois peint

- 3 grands carreaux avec imposte (R+1)
- 3 grands carreaux (R+1)



Façade principale 1



Porte d'entrée

Élément remarquable:

Décor en pierre de jaumont: Porte d'entrée cantonnée de pilastres portant un fronton cintré décoré de ramures et d'un cartouche

Porte d'entrée:

- Latérale avec emmarchements
- Décorée *dito.* éléments remarquables

Occultations façade 1 :

- Volets roulants pvc

Caves: oui

. FAÇADE SECONDAIRE LATÉRALE EST 2**Toiture 2 :**

- Croupe de la toiture à quatre pans
- Couverture en ardoises
- 1 châssis de toit

Composition de la façade 2 :

- R+1 (dont RDC surélevé) + combles
- Composition régulière
- 1 travée axée

Matériaux de façade 2:

- enduit sur maçonnerie
- pierre de taille calcaire de Jaumont pour la modénature et les éléments architectoniques

Détail façade 2 :

Décor architectural:

- Double bandeau (saillant + simple) en pierre calcaire séparant le RDC du R+1
- 2 niveaux de bandeaux simples: au niveau des appuis de fenêtre, au niveau partie haute des fenêtres
- Couronnement: Double bandeau (saillant + simple) surmonté d'une corniche
- Chaînage d'angle en pierre de taille (RDC)
- Fenêtres avec linteau en arc surbaissé, encadrement en pierre (RDC)
- Fenêtres avec linteau droit surmonté d'un entablement et encadrement en pierre (R+1)



Façade secondaire latérale 2

Menuiseries façade 2 : Menuiseries en bois peint avec grands carreaux

- 3 carreaux (RDC)
- 2 carreaux en partie basse avec 1 carreau en imposte (R+1)

Occultations façade 2 :

- Lambrequin, volets persiennés pliants dans le tableau (RDC)
- Absence d'occultations au R+1

. FAÇADE SECONDAIRE LATÉRALE OUEST 3

Toiture 3 :

- Coupe de la toiture à quatre pans
- Couverture en ardoises
- 1 châssis de toit

Composition de la façade 3 :

- R+1 (dont RDC surélevé) + combles
- Composition régulière modifiée
- 1 travée avec un percement latéral au RDC

Matériaux de façade 3:

- enduit sur maçonnerie
- pierre de Jaumont pour la modénature et les éléments architectoniques

Détail façade 3 :

Décor architectonique:

- Double bandeau (saillant + simple) en pierre calcaire séparant le RDC du R+1
- 2 niveaux de bandeaux simples: au niveau des appuis de fenêtre, au niveau partie haute des fenêtres
- Couronnement: Double bandeau (saillant + simple) surmonté d'une corniche
- Chaînage d'angle en pierre apparent
- 1 fenêtre avec linteau en arc surbaissé, encadrement en pierre (RDC)
- 1 fenêtre à linteau droit et encadrement pierre (RDC)
- Fenêtre avec linteau droit surmonté d'une corniche et encadrement en pierre (R+1)

Menuiseries façade 3 : Menuiseries en bois peint avec traverse et imposte, grands carreaux

- 2 carreaux en partie basse, 1 carreau en



Façade secondaire latérale 3

6. ETAT EXISTANT**BÂTIMENT PRINCIPAL:**

- Bon état général

7. INTÉRÊT PATRIMONIAL

Patrimoine urbain : Edifice visible depuis la perspective urbaine de la rue de l'Europe

Patrimoine bâti :

Intérêt typologique : bâtiment du XIX^{ème} siècle de la période allemande

Patrimoine paysager : jardin

Eléments remarquables : porte décorée, éléments architectoniques (encadrements des baies, bandeaux, corniche...)

8. ORIENTATIONS DE RESTAURATION**Objectif:**

Conservation et mise en valeur du bâtiment typique de l'architecture allemande de la période de l'annexion

Mise en valeur:

- Conservation d'un espace non-bâti devant la villa
- Conservation d'un espace non-bâti à l'arrière de la villa

Prescriptions:

- Toiture en ardoises en vieille allemande (dite schuppen)
- Menuiserie en bois peint à grands carreaux avec imposte au R+1
- Occultations cohérentes avec la période historique du bâtiment et ne réduisant pas la profondeur du tableau de la baie. Le coffre et les rails des volets ne doivent pas empiéter sur le tableau extérieur de la baie.

1. OBJET DE LA FICHE

REFERENCE IMMEUBLE :

Références cadastrales : 000 03 174, 000 03 175, 000 03 176

N° immeuble : 40

Adresse : Rue de l'Europe

Date du relevé : 21/09/16

2. SITUATION URBAINE

Configuration de parcelle :

- 000 03 174:
 - . parcelle principale englobant les parcelles 000 03 175 et 000 03 176.
 - . parcelle traversante
 - . 2 orientations: une orientation vers la rue de l'Europe et une autre vers le véloroute Charles le Téméraire, la voie ferrée et la Moselle
- 000 03 175, 000 03 176:
 - . parcelles enclavées dans la parcelle 000 03 174
 - . bâtiments secondaires latéraux

Accès principal : 40 Rue de l'Europe, accès véhicule

Présence d'un autre accès : 40 Rue de l'Europe, accès véhicule

Implantation bâti sur la parcelle :

- 000 03 174:
 - . occupation partielle
 - . bâti principal au centre: en retrait de la rue de l'Europe, parc, cour d'honneur, espace de stationnement
 - . bâti secondaire en limite séparative
- 000 03 175, 000 03 176: occupation quasi-totale, en symétrie par rapport au bâti de la parcelle principale 000 03 174

Mitoyenneté :

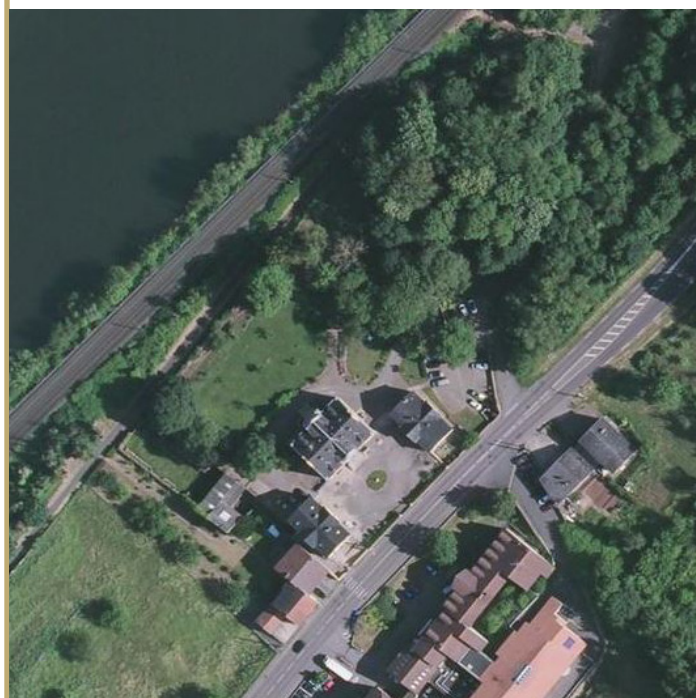
- 000 03 174: bâtis secondaires en limite séparative

Clôture :

- 000 03 174: le long de la rue de l'Europe:
 - . grille en ferronnerie sur mur bahut en pierre de taille
 - . mur haut en pierre de taille avec portail d'entrée secondaire en ferronnerie
- 000 03 175, 000 03 176: absence de clôture



Extrait du cadastre



Vue aérienne

3. CONTEXTE HISTORIQUE

Ensemble de logements de la faïencerie

Datation façade : 2^{ème} quart XIX^{ème} siècle cf. SRI

Construction pour Claude Charles Lamort

- édifice principal: maison de maître, 1865
- édifices secondaires: pavillons dont un pour la direction, édifices pour écurie et remise 1868

Modifications :

- parcelle amputée lors de la construction du chemin de fer au niveau du parc et potager

4. RECENSEMENT INVENTAIRE

N° de fiche inventaire : IA00058951

5. DESCRIPTION ARCHITECTURALE

BÂTIMENT PRINCIPAL: MAISON DE MAÎTRE

. FAÇADE PRINCIPALE 1 VERS LA RUE DE L'EUROPE

Toiture 1 :

- 1 pan à forte pente,
 - Composition selon axe de symétrie centrale marquée par un pignon comprenant 1 baie, 2 lucarnes en pierres latérales de part et d'autre du pignon, 2 cheminées de part et d'autre de cet axe
- Couverture en ardoises

Composition de la façade 1 :

- R+1+ combles (RDC surélevé)
- Composition ordonnancée selon axe de symétrie
- 5 travées dont travée centrale avec perron et couronnée par un pignon en toiture
- un niveau de soubassement

Matériaux de façade 1: enduit sur maçonnerie à l'exception de l'avant-corps central en grès jaune

Détail façade 1 :

- soubassement faux refends en grès jaune
- fenêtres avec linteau droit adouci et décoré, allège marquée, appui de fenêtre reposant sur



1. Façade principale maison de maître

des consoles en pierre de Jaumont

- fenêtre du rez-de-chaussée avec décoration en guirlande sculptée
- baie de petite dimension au niveau lucarne principale
- corniche sur consoles en grès jaune

Menuiseries façade 1 : Menuiseries en bois peints avec traverse et imposte

- 3 carreaux en partie basse, 1 carreau en imposte

Occultations façade 1 : Absence de volets extérieurs, volets intérieurs

Caves: 4 soupiraux

Porte d'entrée 1: Porte pleine en bois peint

. FAÇADE ARRIÈRE: non vue

BÂTIMENTS SECONDAIRES EST ET OUEST IDENTIQUES

. FAÇADES PRINCIPALES 2:

Toiture 2:

- 1 pan à forte pente
 - Composition selon axe de symétrie central marquée par un pignon principal: 1 châssis de toit, 1 cheminée de part et d'autre de cet axe
- Couverture en ardoises

Composition de la façade 2:

- R+1+ combles
- Composition ordonnancée selon axe de symétrie
- 4 travées (R+0, R+1)
- Travée centrale double formant un avant-corps et couronnée par un pignon en toiture

Matériaux de façade 2: enduit sur maçonnerie

Détail façade 2 :

- fenêtres avec linteau droit adouci et encadrement en pierre de Jaumont, garde-corps en ferronnerie



2. Façade principale bâtiment secondaire est

- porte avec linteau droit adouci et encadrement

Menuiseries façade 2 : Menuiseries en bois peints avec traverse et imposte

- 3 carreaux en partie basse, 1 carreau en imposte

Occultations façade 2 : volets en bois pleins peints persiennés en partie haute

. FAÇADES SECONDAIRES SUR RUE DE L'EUROPE 3:

Toiture 3: latérale

Composition de la façade 3:

- R+1 (dont soubassement) + combles
- 3 travées (R+0, R+1)
- 1 baie dans l'axe du pignon (R+2)

Matériaux de façade 3: enduit sur maçonnerie

Détail façade 3 :

- fenêtres avec linteau droit adouci en grès jaune

Menuiseries façade 3 : Menuiseries en bois peints avec traverse et imposte

- 2 carreaux en partie basse, 1 carreau en imposte (BÂTIMENT OUEST)

Occultations façade 3 : volets en bois pleins peints persiennés en partie haute

. FAÇADES SECONDAIRES CÔTÉ MOSELLE: non vue, symétrique de la précédente a priori



3. Façade secondaire bâtiment secondaire est



4. Façade principale bâtiment secondaire ouest

6. ETAT EXISTANT

ENSEMBLE DES BÂTIMENTS

- Bon état général
- Conservation de la disposition d'origine des bâtiments sur la parcelle d'origine
- Conservation de la relation à la rue
- Modification de la relation à la Moselle après construction du chemin de fer

BÂTIMENTS SECONDAIRES:**Façades :**

- Développement d'humidité sur l'enduit

7. INTÉRÊT PATRIMONIAL

Patrimoine urbain : Edifice constituant la perspective urbaine de la rue de l'Europe

Patrimoine bâti :

Intérêt typologique : maison de maître et pavillons attenants du XIX^{ème} disposés selon axe de symétrie témoignant de la première industrialisation de Sierck-les-Bains

Patrimoine paysager : cour d'honneur, parc orienté vers la Moselle

Éléments remarquables : Mur de clôture et ferronnerie, modénatures et éléments architectoniques du bâtiment principal



5. Façade secondaire bâtiment secondaire ouest

8. ORIENTATIONS DE RESTAURATION**Objectif:**

Mise en valeur des dispositions des bâtiments dans la parcelle et de leur hiérarchie, conservation des façades XIX^{ème} siècle et de ses caractéristiques

Mise en valeur:

- Conservation des modénatures et éléments architectoniques en Pierre de Jaumont
- Mise en valeur de la cour d'honneur, conservation des ferronneries et du mur de clôture
- Conservation depuis la rue de l'Europe des percées visuelles vers la Moselle
- mise en valeur du jardin

Prescriptions:

- Enduits chaux hydraulique naturelle
- Nettoyage des modénatures et décors architectoniques en pierre de jaumont
- Couverture en ardoises
- Menuiseries en bois peint en cohérence avec les proportions des baies et leur typologie :

.bâtiment principal : dito existant, menuiserie à deux ouvrants à la française à traverse moulurée et imposte; 3 grands carreaux sur la hauteur en partie inférieur.

.bâtiment secondaire : menuiserie à 2 ouvrants à la française à traverse et imposte bipartite, avec 2 carreaux en partie basse, 1 carreau en imposte

- Volets persiennés en bois peint

1. OBJET DE LA FICHE

REFERENCE IMMEUBLE :

Références cadastrales : 000 01 164

Adresse : Rue du Château

Date du relevé : 21/09/16

2. SITUATION URBAINE

Configuration de parcelle :

- Parcelle irrégulière mitoyenne au château

Accès principal : Rue du Château

Implantation bâti sur la parcelle :

- Porte en limite de parcelle

Mitoyenneté : oui, en limite séparative

3. CONTEXTE HISTORIQUE

Datation : 2^{ème} quart XVII^{ème} siècle cf. SRI
Porte du Couvent des Récollets fondée en 1633. La construction est reprise à la limite du XVIII^{ème} siècle et du XIX^{ème} siècle. Les bâtiments sont transformés en collège en 1826. En 1930 les frères maristes s'y installent. Le couvent a été complètement détruit en 1978.

4. RECENSEMENT INVENTAIRE

N° de fiche inventaire : IA00037539

5. DESCRIPTION ARCHITECTURALE

. FAÇADE:

Composition de la façade :

- Porte surélevée par emmarchements

Matériaux de façade : pierre calcaire apparente

Détail façade :

- Baie en avant-corps avec linteau composé d'un arc surbaissé et de 2 arcs chantournés et encadrement moulurés
- Entablement



Extrait de cadastre



Extrait du cadastre napoléonien 1804-1845



Vue aérienne

6. ETAT EXISTANT

- pierre de taille dégradée, encrassement

7. INTÉRÊT PATRIMONIAL

Patrimoine urbain : Accès au château visible depuis la perspective urbaine de la rue du Château

Patrimoine bâti :
Vestige du Couvent des Récollets



Porte du Couvent des Récollets

8. ORIENTATIONS DE RESTAURATION

Objectif:
Conservation et mise en valeur de la porte

Mise en valeur:
- Nettoyage et restauration de la pierre de taille calcaire



Photo ancienne, Couvent des Recollets

1. OBJET DE LA FICHE

REFERENCE IMMEUBLE :

Références cadastrales : 000 03 022

N° immeuble : 2

Adresse : Rue du Docteur Fristo

Date du relevé : 21/09/16

2. SITUATION URBAINE

Configuration de parcelle :

- Parcelle sans limite séparative: délimitée par la rue de l'Europe, la rue du docteur Fristo, deux sentiers

Accès principal : 22 Rue de l'Europe, accès véhicule**Présence d'un autre accès :** ?**Implantation bâti sur la parcelle :**

- faible densité
- bâti principal en tête de parcelle, en retrait de la rue de l'Europe et en léger retrait de la rue du Docteur Fristo
- bâti secondaire en front du sentier

Mitoyenneté : non**Clôture :**

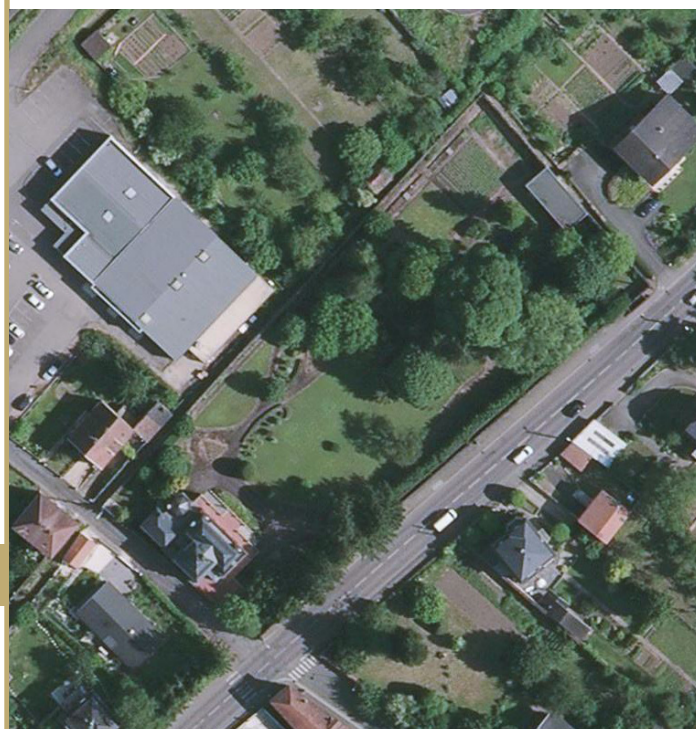
- Rue du Docteur Fristo: mur de clôture en maçonnerie enduite surmontée d'une couvertine
- Rue de l'Europe: muret en maçonnerie enduite surmonté d'une couvertine

3. CONTEXTE HISTORIQUE

Datation façade : 2^{ème} moitié XIX^{ème} siècle

4. RECENSEMENT INVENTAIRE

N° de fiche inventaire : non inventorié

*Extrait du cadastre**Vue aérienne*

5. DESCRIPTION ARCHITECTURALE

. FAÇADE PRINCIPALE 1 RUE DE L'EUROPE:

Toiture 1 :

- Toit à l'impériale sur terrasson et brisis galbés
- Terrasson et brisis séparés par un chéneau en zinc sur corniche en zinc
- Couverture en ardoises posées en écailles en partie basse, en schuppen en partie haute du galbe
- Ardoises posées aux crochets et aux clous
- Cheminée couverte en ardoises
- Lucarnes droites et cintrées

Composition de la façade 1 :

- R+1+ brisis + combles
- Composition irrégulière

Matériaux de façade 1: pierre de Jaumont apparente et enduit sur maçonnerie

Détail façade 1 :

Décor architectonique

- Corniche surmontée d'un couronnement en balustrade en pierre
- Baies à linteau cintré et mouluré dont la base repose sur une architrave
- Pilastres séparant les baies

Menuiseries façade 1 : Menuiseries en bois peints à petits carreaux

Occultations façade 1 :

- Volets persiennes en bois peint
- Volets roulants avec coffre dissimulé par des ardoises

. FAÇADE SECONDAIRE RUE DU DOCTEUR FRISTO

Toiture 2 :

- Toit à l'impériale sur terrasson et brisis galbés
- Terrasson et brisis séparés par un chéneau en zinc sur corniche en zinc
- Couverture en ardoises en écailles posées aux crochets
- Cheminée couverte en ardoises



Vue depuis la rue du Docteur Fristo, façades 1 et 2

- Lucarnes droites jumelées

Composition de la façade 2 :

- R+1+ brisis + combles

Matériaux de façade 2: enduit sur pierre de taille

Détail façade 2 :

Décor architectonique:

- Corniche surmontée d'un couronnement en balustrade
- Baie rectangulaire horizontale divisée par des meneaux en pierre de taille(R+1)
- Baie rectangulaire avec de part et d'autre baie de plus petites dimensions
- Ferronnerie

Menuiseries façade 2 : bois peint

6. ETAT EXISTANT**BÂTIMENT PRINCIPAL:****Façades :**

- enduit dégradé
- développement d'humidité sur l'enduit, la pierre et la corniche

Couverture:

- dégradation au niveau de la descente d'eau pluviale

7. INTÉRÊT PATRIMONIAL

Patrimoine urbain : Edifice visible depuis la perspective urbaine de la rue de l'Europe

Patrimoine bâti :

Intérêt typologique : villa du XIX^{ème} siècle de la période allemande

Patrimoine paysager : parc

Éléments remarquables : toiture, clôture, éléments architectoniques (encadrements des baies, ferronnerie, balustrades...)

8. ORIENTATIONS DE RESTAURATION**Objectif:**

Conservation et mise en valeur du bâtiment typique de l'architecture allemande de la période de l'annexion

Mise en valeur:

- Conservation des volets en bois peints cintrés et persiennés
- Conservation de la ferronnerie
- Conservation d'un espace non-bâti autour de la villa clos par un mur
- Mise en valeur du jardin

Prescriptions:

- Toiture en ardoises en vielle allemande (dite schuppen)
- Menuiserie en bois peint à grands carreaux
- Dépose des volets roulants et pose de volets métalliques pliant dans le tableau

1. OBJET DE LA FICHE

REFERENCE IMMEUBLE :

Références cadastrales : 000 02 020

N° immeuble : 3

Adresse : Rue du Moulin

Date du relevé : 21/09/16

Typologie: XVI^{ème} siècle- 1^{er} quart XVII^{ème} siècle

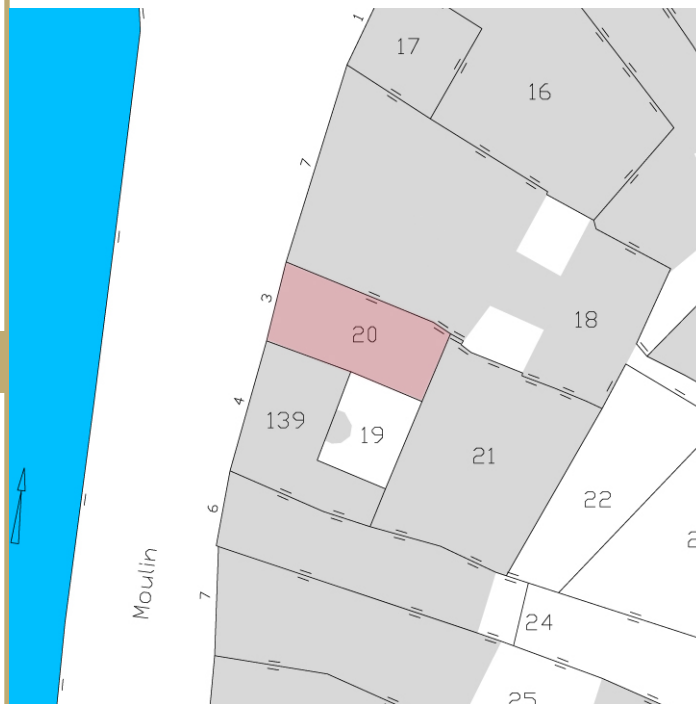
2. SITUATION URBAINE

Configuration de parcelle :

- Parcelle mono-orientée

Accès principal : 3 Rue Rue Moulin**Présence d'un autre accès :** oui, porte cochère Rue des Moulins**Implantation bâti sur la parcelle :**

- occupation totale

Mitoyenneté : oui, en limite séparative

Extrait cadastre

3. CONTEXTE HISTORIQUE

Datation façade : 1^{er} quart du XVII^{ème} siècle cf. SRI
Initialement, bâtiment formant avec le bâtiment 4 Rue des Moulins une même propriété et une unité de façade.Maison construite pour Jean d'Aliwies, échevin, gruyer et receveur ducal à Sierck en 1607. Façade sur cour intérieure partiellement remaniée au XX^{ème} siècle. Rénovée après l'incendie de 1848.**Etat/ Cadastre napoléonien 1804-1845****Modifications:**Façade modifiée au XIX^{ème} siècle:

- Percement d'une grande baie au rez-de-chaussée (garage)
- Appui de fenêtre



Extrait du cadastre napoléonien 1804-1845

4. RECENSEMENT INVENTAIRE

N° de fiche inventaire : IA00037552

5. DESCRIPTION ARCHITECTURALE**FAÇADE:****Toiture:**

- Toiture à 1 pan
- Couverture en tuiles rouges
- 1 cheminée

Composition de la façade:

- R+3 + combles
- Composition régulière modifiée
- 2 travées
- Chevrons débordants

Matériaux de façade:

- enduit sur maçonnerie, modénature en pierre calcaire

Détail façade :

- Soubassement en enduit sur maçonnerie
- Corniche en pierre continue avec le 4 rue des Moulins
- Grande baie à linteau droit et encadrement mouluré (RDC)
- Appui de fenêtre commun aux 2 croisées (R+1)
- Croisées avec meneau et croisillons en pierre calcaire, linteau droit et encadrement mouluré en pierre calcaire (R+1)
- Baies géminées avec linteau en arcs cintrés en pierre, adjoint d'un décor en pierre avec accolade centrale, encadrement en pierre mouluré en pierre (R+2)

Menuiseries façade :

- Menuiseries en bois peint, châssis vitrés ouvrant

Porte d'entrée:

- linteau cintré avec clef saillante
- encadrement composé de pilastres portant un entablement
- décor en pierre de taille: tête d'angelot ailé, mufler de lion, rinceaux de feuillage, guirlandes, chutes de fruits, entrelacs
- Porte pleine en bois

Porte secondaire:*Vue aérienne*

- Porte à panneaux en bois, vitrée en partie haute

Éléments remarquables: décor porte d'entrée, croisées

Occultations façade:

Absence d'occultations

6. ETAT EXISTANT

Façades:

- Enduit dégradé
- Encadrement et décor de la porte d'entrée dégradé et peu mis en valeur
- Menuiseries dégradées et peu mises en valeur

7. INTÉRÊT PATRIMONIAL

Patrimoine urbain : Edifice repère participant à la perspective de la Rue des Moulins

Patrimoine bâti :

Edifice représentatif de l'architecture du 1^{er} quart du XVII^{ème} siècle

8. ORIENTATIONS DE RESTAURATION

Objectifs:

Mise en valeur de la façade et de sa typologie de bâti du 1^{er} quart XVII^{ème} siècle

Mise en valeur :

- Maintenir la cohérence de composition et de matériau (enduit, bandeau, couverture, menuiserie) avec le 3 Rue des Moulins
- Conservation des espaces non bâtis à l'arrière de la propriété (parcelles 22 et 23)

Prescriptions:

- Enduit à la chaux hydraulique naturelle
 - Porte d'entrée, encadrement et décor
 - Pose porte à panneaux en bois
 - Nettoyage et restauration des encadrements et croisées des fenêtres en pierre de taille
 - Pose de menuiserie en bois peint en cohérence avec les proportions des baies et leur typologie:
- .1^{er} étage : les menuiseries existantes sont



Façade

conservées ou reproduites, ouvrant simple et petits carreaux ou division au tiers supérieur
 .2^{ème} étage : menuiserie à ouvrant simple avec petits carreaux ou division au tiers supérieur
 -maintenir une cohérence dans le choix du dessin des menuiseries avec le 4 rue du Moulin;

1. OBJET DE LA FICHE**REFERENCE IMMEUBLE :**

Références cadastrales : 000 02 139

N° immeuble : 4

Adresse : Rue du Moulin

Date du relevé : 21/09/16

Typologie: XVI^{ème} siècle- 1^{er} quart XVII^{ème} siècle**2. SITUATION URBAINE****Configuration de parcelle :**

- Parcelle mono-orientée

Accès principal : 4 Rue Rue Moulin**Présence d'un autre accès :** non**Implantation bâti sur la parcelle :**

- occupation partielle
- en front de parcelle avec une aile
- cour à l'arrière

Mitoyenneté : oui, en limite séparative**3. CONTEXTE HISTORIQUE**

Datation façade : 1^{er} quart du XVII^{ème} siècle cf. SRI
Initialement, bâtiment formant avec le bâtiment
3 Rue des Moulins une même propriété et un
unité de façade

Maison construite pour Jean d'Aliwies, échevin,
gruyer et receveur ducal à Sierck en 1607. Façade
sur cour intérieure partiellement remaniée au
XX^{ème} siècle. Rémariée après l'incendie de 1848.

Etat/ Cadastre napoléonien 1804-1845

1 venelle latérale accédant à la cour

Modifications:Façade modifiée au XIX^{ème} siècle:

- Percement baies à linteau droit et encadrement pierre (RDC)

4. RECENSEMENT INVENTAIRE

N° de fiche inventaire : IA00037552



Extrait cadastre



Extrait du cadastre napoléonien 1804-1845

5. DESCRIPTION ARCHITECTURALE**FAÇADE:****Toiture:**

- Toiture à 2 pans
- Couverture en tuiles rouges
- 1 cheminées

Composition de la façade:

- R+3 + combles
- Composition irrégulière
- 4 baies en RDC, 3 baies en R+1, 2 baies en R+2
- Chevrons débordants

Matériaux de façade:

- enduit sur maçonnerie, modénature en pierre calcaire

Détail façade :

- Soubassement en enduit sur maçonnerie
- Corniche en pierre continue avec le 3 rue des Moulins
- Fenêtres à linteau droit et encadrement en pierre (RDC)
- Fenêtres à linteau droit et encadrement mouluré en pierre (R+1, R+2)
- Appui de fenêtre commun aux fenêtres du R+1

Menuiseries façade :

- Menuiseries en bois peint avec imposte et traverse
- Petits carreaux

Porte d'entrée:

- linteau droit avec encadrement en pierre
- emmarchements
- Porte à panneaux en bois, vitrée en partie haute

Caves:

- 2 soupiraux

Occultations façade:

- Volets persiennés métalliques repliés dans le tableau au RDC

*Vue aérienne**Façade*

6. ETAT EXISTANT**Façades:**

- Enduit dégradé
- Menuiseries dégradées et peu mises en valeur
- Première marche de l'emmarchement manquante

7. INTÉRÊT PATRIMONIAL

Patrimoine urbain : Edifice repère participant à la perspective de la Rue des Moulins

Patrimoine bâti :

Edifice représentatif de l'architecture du 1^{er} quart du XVII^{ème} siècle

8. ORIENTATIONS DE RESTAURATION**Objectifs:**

.Mise en valeur de la façade et de sa typologie de bâti du 1^{er} quart XVII^{ème} siècle

Mise en valeur:

- Maintenir la cohérence de composition et de matériau (enduit, bandeau, couverture, menuiserie) avec le 3 Rue des Moulins
- Conservation des espaces non bâtis à l'arrière de la propriété (parcelles 22 et 23)

Prescriptions:

- Enduit à la chaux hydraulique naturelle
 - Nettoyage et restauration des encadrements moulurés des fenêtres en pierre de taille
 - Pose portes à panneaux en bois cohérente
 - Pose de menuiserie en bois peint en cohérence avec les proportions des baies et leur typologie:
- .façade RDC : menuiserie à 2 ouvrants à la française à 3 grands carreaux sur la hauteur ou à petits carreaux avec traverse moulurée;
- .1^{er} étage : les menuiseries existantes à petits carreaux sont conservées ou reproduites, croisées en bois
- .2^{ème} étage : menuiseries à petits carreaux en place à reproduire ou division bipartite avec un

place à reproduire ou division bipartite avec un meneau mouluré et 2 ouvrants simples de part et d'autre avec une division au tiers supérieur.

- Volets persiennés métalliques repliés dans le tableau ou volets battants en bois (RDC)
- Veiller à maintenir une cohérence avec le 3 rue du Moulin dans le choix du dessin des menuiseries
- Restitution de la pierre d'emmarchement
- Mise en place d'une menuiserie de porte de typologie fin XVI^e, début XVII^e (cf 3 rue du Moulin), en bois peint.

1. OBJET DE LA FICHE

REFERENCE IMMEUBLE :

Références cadastrales : 000 02 024

N° immeuble : 6

Adresse : Rue du Moulin

Date du relevé : 21/09/16

Typologie: XVI^{ème} siècle- 1^{er} quart XVII^{ème} siècle

2. SITUATION URBAINE

Configuration de parcelle :

- Parcelle mono-orientée, en lanière

Accès principal : 6 Rue Rue Moulin

Présence d'un autre accès : non

Implantation bâti sur la parcelle :

- occupation partielle
- en front de parcelle
- cour à l'arrière

Mitoyenneté : oui, en limite séparative

3. CONTEXTE HISTORIQUE

Datation façade : XVII^{ème} siècle cf. SRI

Etat/ Cadastre napoléonien 1804-1845

Pas de modifications d'emprise bâtie

Modifications:

Façade modifiée au XIX^{ème} siècle:

- Percement baies à linteau droit et encadrement pierre (RDC)

4. RECENSEMENT INVENTAIRE

N° de fiche inventaire : IA00037553



Extrait cadastre



Extrait du cadastre napoléonien 1804-1845

5. DESCRIPTION ARCHITECTURALE**FAÇADE:****Toiture:**

- Pan de la toiture à 2 pans
- Couverture en tuiles rouges

Composition de la façade:

- R+3 + combles
- Composition régulière
- 1 travée, 3 baies en RDC
- Chevrons débordants

Matériaux de façade:

- enduit sur maçonnerie, modénature en pierre calcaire

Détail façade :

- Soubassement en enduit faux appareillage sur maçonnerie
- Baies à linteau droit et encadrements en pierre (RDC)
- Fenêtres à linteau droit et encadrement mouluré en pierre (R+1, R+2)
- Baie du rdc avec grille de défense

Menuiseries façade :

- Menuiseries en bois peint sans division (RDC)
- Menuiseries en bois à châssis vitrés à 2 vantaux

Porte d'entrée:

- linteau droit avec encadrement en pierre
- Porte à panneaux en bois, vitrée en partie haute

Occultations façade:

- Volets battants en bois (R+1, R+2, R+3)

*Vue aérienne**Façade*

6. ETAT EXISTANT**Façades:**

- Enduit dégradé
- Menuiseries dégradées et peu mises en valeur
- Première marche de l'emmarchement manquante

7. INTÉRÊT PATRIMONIAL

Patrimoine urbain : Edifice participant à la perspective de la Rue du Moulin

Patrimoine bâti :

Edifice représentatif de l'architecture du 1^{er} quart du XVII^{ème} siècle

Façade en prolongement du 4 Rue du Moulin

8. ORIENTATIONS DE RESTAURATION**Objectifs:**

Mise en valeur de la façade et de sa typologie de bâti du 1^{er} quart XVII^{ème} siècle

Mise en valeur:

- Pose de la porte dans la feuillure d'origine et réduire le tableau extérieur de la baie de la porte d'entrée

Prescriptions:

- Enduit à la chaux hydraulique naturelle
- Nettoyage et restauration des encadrements moulurés des baies en pierre de taille
- Pose porte à panneaux en bois peint
- Pose de menuiserie en bois peint en cohérence avec les proportions de baies et leur typologie:
;menuiserie à 2 ouvrants à petits carreaux
dito 4 rue du Moulin 2^{ème} étage ou division bipartite avec meneau mouluré en bois avec deux ouvrants simples de part et d'autre et division au tiers supérieur.
- peinture des volets extérieurs d'occultation

1. OBJET DE LA FICHE

REFERENCE IMMEUBLE :

Références cadastrales : 000 02 129

N° immeuble : 2

Adresse : Rue Porte de Trèves

Date du relevé : 21/09/16

Typologie: XIX^{ème} siècle (1^{ère} moitié) immeuble d'accompagnement

2. SITUATION URBAINE

Configuration de parcelle :

- Formant l'angle de la Place du Marché et de la rue de la Porte de Trèves, deux orientations

Accès principal : 2 Rue Porte de Trèves

Présence d'un autre accès : oui

- accès commerce au rez-de-chaussée, côté Place du marché
- accès véhicule Rue Porte de Trèves

Implantation bâti sur la parcelle :

- occupation totale

Mitoyenneté : oui, en limite séparative

3. CONTEXTE HISTORIQUE

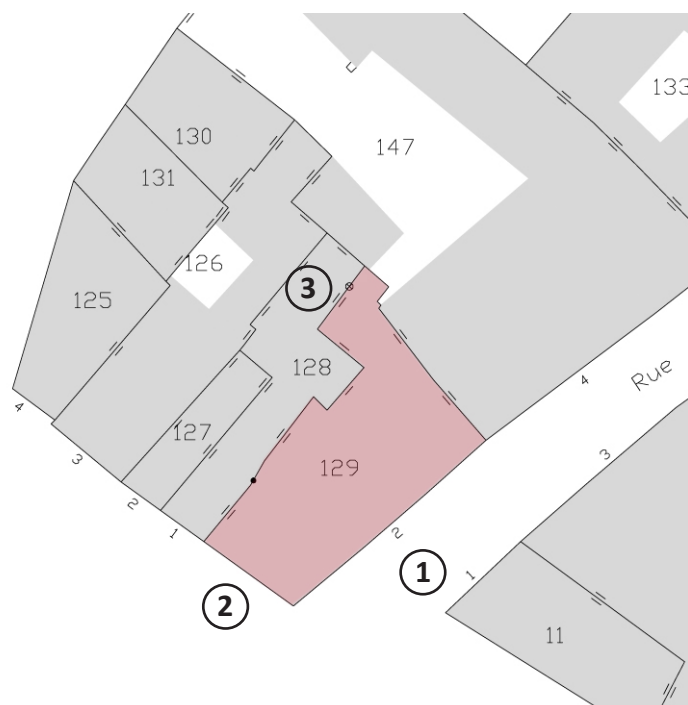
Datation façade : XIX^{ème} siècle

Etat/ Cadastre napoléonien 1804-1845

Modifications:

Façades modifiées XX^{ème} siècle:

- Façade côté Place du Marché:
 . Percement du rez-de-chaussée: vitrine et porte d'entrée
 . Ajout aux niveaux supérieurs d'un encadrement incluant les baies
 - Façade côté Rue Porte de Trèves:
 . Au niveau du commerce, encadrements des 2 baies masqués par l'enduit, pose de menuiseries châssis vitrés fixe
 . Percement d'une porte de garage



Extrait cadastre



Extrait du cadastre napoléonien 1804-1845

4. RECENSEMENT INVENTAIRE

N° de fiche inventaire : non inventorié

5. DESCRIPTION ARCHITECTURALE**FAÇADE PRINCIPALE 1 RUE DE LA PORTE DE TRÈVES:****Toiture 1 :**

- Toiture brisée à croupes
- Couverture en ardoises droites
- Lucarnes dans le brisis, couvertes en zinc
- 2 cheminées

Composition de la façade 1 :

- R+2 + brisis + combles (dont RDC surélevé)
- Composition régulière
- 5 travées

Matériaux de façade 1:

- enduit ciment sur maçonnerie

Détail façade 1 :

- Soubassement en enduit sur maçonnerie
- Corniche délimitant le R+2 du brisis
- Baies à linteau droit et encadrement pierre dont ceux au niveau du commerce masqués par l'enduit
- Lucarnes à jambages et fronton triangulaire en pierre
- Lucarne du côté de la limite séparative à croupe

Menuiseries façade 1 :

- Menuiseries non vues (partie est RDC, R+1, R+2)
- Menuiseries en bois peint, châssis vitrés fixes (au niveau commerce RDC)
- Menuiseries en bois peints à grands carreaux (lucarnes)

Porte d'entrée:

- centrale
- avec emmarchements
- décor en pierre de taille: porte cantonnée de pilastres portant un entablement décoré d'un cartouche, ordre dorique
- Porte pleine à panneaux bois



Vue aérienne



Façade 1

Éléments remarquables: décor porte d'entrée

Occultations façade 1 :

- Volets battants persiennés en bois peint (R+1, R+2)
- Volets battants en bois plein peint (travée côté limite séparative)
- volets battants en bois plein peint avec persiennes en partie haute

Caves: 2 soupiraux

FAÇADE PRINCIPALE 2 PLACE DU MARCHÉ

Toiture 2 :

- Croupe de la toiture brisée
- Couverture en ardoises droites
- Lucarnes dans le brisis, couvertes en zinc
- 1 cheminée

Composition de la façade 2 :

- R+2 + brisis + combles (dont RDC surélevé)
- Composition régulière
- 2 travées

Matériaux de façade 2:

- enduit ciment sur maçonnerie

Détail façade 2 :

- Soubassement en enduit sur maçonnerie
- Bandeau délimitant le RDC des niveaux supérieurs
- Corniche délimitant le R+2 du brisis
- Baies à linteau droit et encadrement pierre masqué par l'enduit (R+1, R+2)
- Encadrement en béton incluant les baies
- Lucarnes à jambage et fronton triangulaire en pierre
- Enseigne commerciale
- Store
- Boîte à lettres

Menuiseries façade 2 :

- Menuiserie aluminium, châssis vitré fixe (RDC)
- Menuiseries en bois peint, 6 carreaux (R+1)
- Menuiseries en bois peints à grands carreaux



Porte d'entrée



Façade 2

(lucarnes)

Porte d'entrée:

- latérale
- avec emmarchements

Occultations façade 2 :

- Volets persiennés métalliques pliant dans le tableau

Caves: 1 soupirail

FAÇADE SECONDAIRE ARRIÈRE 3

Toiture 3 :

- Long pan de toiture
- Couverture dont une partie en ardoises droites et autre partie en ardoises posées en pointe
- 1 châssis de toit
- 1 cheminée

Composition de la façade 3 :

- R+2 + combles et terrasse (dont RDC surélevé)
- Composition irrégulière
- 1 travée

Matériaux de façade 3:

- enduit ciment sur maçonnerie

Détail façade 3 :

- 1 travée composée d'une baie à linteau droit avec encadrement pierre et d'une baie de comble
- 1 grande baie à linteau droit

Menuiseries façade 3 :

- Travée avec menuiseries en bois peint, 6 carreaux (R+1), baie de combles bouchée par des planches de bois
- Grande baie en menuiseries métalliques, 3 carreaux en hauteur, 6 carreaux en largeur

Occultations façade 1 :

Absence d'occultations



Façade 3

6. ETAT EXISTANT

Façades:

.Façades principales:

- Enseigne commerciale dévalorisant la façade
- Encadrement en pierre englobant les baies créant une confusion dans la lecture de la façade

.Façade secondaire:

- Baies et menuiseries dégradées

Couverture:

- En mauvais état
- Membron inexistant

Prescriptions:

- Enduit en chaux hydraulique naturelle
- Toiture en ardoises
- Pose d'un membron entre le brisis et le terrasson
- Menuiseries en bois peint en cohérence avec les proportions et la typologie des baies:
.façades 1 et 2 : menuiseries à 2 ouvrants à la française, à 3 grands carreaux sur la hauteur
- Conservation ou pose de volets battants en bois persiennés Rue Portes de Trèves
- Conservation ou pose de volets métalliques persiennés pliant dans le tableau Place du Marché

7. INTÉRÊT PATRIMONIAL

Patrimoine urbain : Edifice participant à la perspective depuis la Place du Marché et depuis la Rue de la Porte de Trèves

Patrimoine bâti :

Immeuble antérieur au XVIII^e siècle dont la façade sur rue a été remaniée au cours de la 1^{ère} moitié du XIX^{ème} siècle

Renouvellement urbain :

- Conservation de l'occupation commerciale du RDC côté place du Marché prévue au P.L.U.

8. ORIENTATIONS DE RESTAURATION

Objectifs:

. Conservation et mise en valeur du bâtiment représentatif de l'architecture immeuble d'accompagnement de la 1^{ère} moitié du XIX^{ème} siècle avec commerce en rez-de-chaussée sur la façade sur rue

Mise en valeur :

- Conservation et restauration de la porte d'entrée rue Porte de Trèves: décor sculptée, porte pleine à panneaux bois
- Mise en valeur de la devanture commerciale en cohérence avec la façade
- Mise en valeur de la façade arrière: pose de menuiseries en cohérence avec la largeur des baies
- Pose de menuiserie en cohérence avec les proportions des baies

1. OBJET DE LA FICHE

REFERENCE IMMEUBLE :

Références cadastrales : 000 02 135

N° immeuble : 10

Adresse : Rue Porte de Trèves

Date du relevé : 21/09/16

2. SITUATION URBAINE

Configuration de parcelle :

- Parcelle avec triple orientation: orientations principales vers le parc et la rue Porte de Trèves, orientation secondaire vers la rue de l'Europe
- Parcelle située contre le tracé des anciens remparts
- propriété divisée : parcelle du bâti (135) dissociée de celle du parc (137)

Accès principal : 10 Rue Porte de Trèves

Présence d'un autre accès : oui

- 2 accès côté parc
- accès véhicule au niveau de la clôture Rue Porte de Trèves
- 2 accès piéton par les bâti secondaires Rue Porte de Trèves

Implantation bâti sur la parcelle :

- occupation partielle
- 3 corps de bâtiment: 1 corps de bâti principal et 2 corps de bâti secondaires latéraux
- Bâti principal côté rue de Trèves avec un léger retrait de la limite du domaine public
- Corps de bâti secondaires dans le prolongement du bâti principal et en légère avancée par rapport à celui-ci, en front de parcelle.
- espace extérieur avant sans limite avec la rue de la Porte de Trèves
- espace extérieur à l'arrière: donnant sur parc

Mitoyenneté : oui, en limite séparative

Clôture :

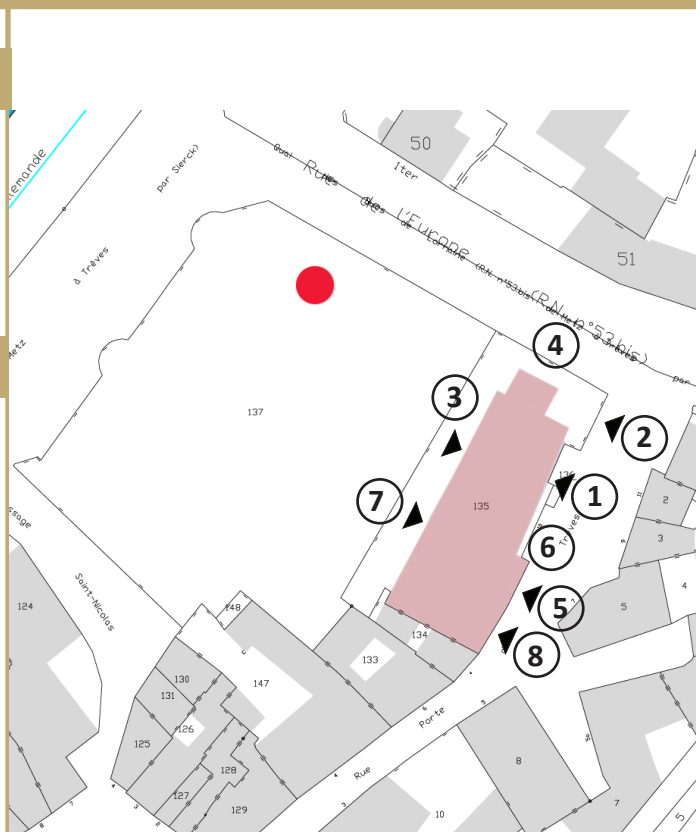
- Rue de l'Europe: absence de clôture

3. CONTEXTE HISTORIQUE

Datation façade : XVIII^{ème} siècle

Initialement maison vendue en 1776 à la famille de Schoenen qui la transforma après cette date cf. SRI. Restaurant jusqu'en 2016.

Présence d'une tour des remparts dans le parc, et anciennement des remparts.



Extrait cadastre



Extrait du cadastre napoléonien 1804-1845

Modifications:

D'après le cadastre napoléonien, parcelle résultant durant la 1^{ère} moitié du XIX^{ème} siècle:

- d'un agrandissement vers la rue de l'Europe par fusion avec une partie d'une autre parcelle
- d'un alignement sur la Rue de la Porte de Trèves, cédant une partie à l'espace public et tronquant le bâti.

4. RECENSEMENT INVENTAIRE

N° de fiche inventaire : IA00037557

5. DESCRIPTION ARCHITECTURALE**CORPS DE BÂTIMENT PRINCIPAL****. FAÇADE PRINCIPALE 1 RUE DE LA PORTE DE TRÈVES:****Toiture 1 :**

- Toiture brisée en demi-croupe sur les pignons
- Couverture avec bâchage provisoire, précédemment en ardoises
- 2 cheminées au droit des pignons

Composition de la façade 1 : Corps principal cantonné de 2 façades dont une factice

- R+1 + brisis + combles
- Composition régulière
- 7 travées dont 3 travées centrales formant un avant-corps surmonté par un fronton triangulaire

Matériaux de façade 1:

- enduit sur maçonnerie

Détail façade 1 :

- Soubassement en enduit sur maçonnerie
- Bandeau séparant le RDC du R+1
- Corniche délimitant le R+1 du brisis
- Travées de la composition centrale séparées par des pilastres avec un décor en enduit en faux refends
- Fenêtres à linteau droit et dont l'encadrement en pierre enduit atteint le bandeau (RDC)
- Fenêtre à linteau droit décoré par une clef et encadrement en enduit sur maçonnerie (R+1)
- 3 baies centrales du RDC condamnées



Vue aérienne



Façade 1

Menuiseries façade 1 :

- Menuiseries en bois peint, 5 petits carreaux (RDC parties latérales, R+1)
- Menuiseries en bois peint avec imposte et traverse, 2 petits carreaux en imposte

Porte d'entrée:

- au centre, condamnée

Occultations façade 1 :

- Volets battants en bois persiennés

Clôture:

- Barrière basse métallique devant le bâti principal formant limite de stationnement

. FAÇADE SECONDAIRE FAÇADE 2 RUE PORTE DE TRÈVES:**Composition de la façade 2:**

Composition régulière en enduit sur maçonnerie, attenant au bâti principal:

- Partie en retour avec une travée composée d'une porte condamnée surmontée d'un oculus
- Partie principale: 1 grande baie cintrée formant portail encadrée de part et d'autre par une travée composée d'une porte condamnée surmontée d'un oculus, portail en ferronnerie
- Bandeau en partie haute et couvertine
- Volute sculptée au niveau de la jonction du bâti principal avec la partie latérale de la clôture

Matériaux de façade 2:

- enduit sur maçonnerie

. FAÇADE PRINCIPALE 3 CÔTÉ PARC**Toiture 3 :**

- Toiture brisée en demi-croupe sur les pignons
- Couverture avec bâchage provisoire, précédemment en ardoises
- 3 cheminées dont 1 au droit du pignon est

Composition de la façade 3 :

- R+1 + brisis + combles

*Façade factice 2**Façades 3 et 7*

- Composition régulière
- 10 travées dont 3 travées centrales formant un avant-corps surmonté par un fronton triangulaire

Matériaux de façade 3 :

- enduit sur maçonnerie

Détail façade 3 :

- Avant-corps en enduit en faux refends
- Soubassement en enduit sur maçonnerie sur l'avant-corps
- Bandeau séparant le RDC du R+1 sur l'avant-corps
- Corniche délimitant le R+1 du brisis
- Chaînage d'angle en pierre de taille dont 1 après la 1^{ère} travée à l'ouest
- Baies cintrées (avant-corps du RDC)
- Fenêtres à linteau droit (parties latérales, R+1 de l'avant-corps)
- Baies fermées en maçonnerie (RDC de la 1^{ère} travée à l'ouest, dernière travée à l'est)
- Autres baies du RDC condamnées

Menuiseries façade 3 :

- Menuiseries en bois peint, 5 petits carreaux (RDC parties latérales, R+1)
- Menuiseries en bois peint avec imposte (Porte d'entrée)
- Menuiseries cintrées en bois peint (fenêtres RDC avant-corps)

Porte d'entrée:

- centrale, avec emmarchements

Occultations façade 3 :

- Absence d'occultations

Cave:

- 4 soupiraux

. FAÇADE SECONDAIRE 4 PARCELLE 137 RUE DE L'EUROPE**Clôture:**

Mur bas en enduit sur maçonnerie avec couvertine
Entrecoupé par grille en ferronnerie



Mur du clôture du parc (parcelle 137)

**CORPS DE BÂTIMENT SECONDAIRE ATTENANT
AU BÂTI PRINCIPAL: bâtiment de commun**

**. FAÇADE PRINCIPALE 5 RUE DE LA PORTE DE
TRÈVES:**

Toiture 5 :

- Toiture à 2 pans
- Couverture en tuiles

Composition de la façade 5 :

- RDC
- Composition régulière modifiée:
 - . 1 grande baie cintrée formant portail encadrée de part et d'autre par une travée composée d'une porte condamnée surmontée d'un oculus
 - . Porte d'entrée latérale

Matériaux de façade 5:

- enduit sur maçonnerie

Détail façade 5:

- Soubassement en enduit sur maçonnerie
- Bandeau en partie haute
- Couvertine surmontée d'une volute sculptée à la jonction avec l'autre bâti secondaire
- Porte à linteau droit et encadrement pierre enduit
- Baie cintrée avec allège rapporté en enduit sur maçonnerie

Porte d'entrée 5:

- latérale, avec un emmarchement
- porte pleine en bois peint

Menuiserie 5:

Menuiserie cintrée en bois peints à petits carreaux

**. FAÇADE LATÉRALE 6 RUE DE LA PORTE DE
TRÈVES:**

Composition de la façade 6 :

- RDC
- 1 travée



Façades 5 et 6

Matériaux de façade 6:

- enduit sur maçonnerie

Détail façade 6:

- Soubassement en enduit sur maçonnerie
- Bandeau en partie haute
- Couvertine surmontée d'une volute sculptée à la jonction avec l'autre bâti secondaire
- 1 travée composée d'une baie à linteau droit et encadrement en enduit sur maçonnerie avec oculus en partie haute

. FAÇADE PRINCIPALE 7 CÔTÉ PARC

Toiture 7 :

- Toiture brisée
- Couverture en tuiles

Composition de la façade 7 :

- RDC
- Composition régulière
- 3 travées

Matériaux de façade 7:

- enduit sur maçonnerie

Détail façade 7:

- Corniche
- Baies à linteau droit
- Baies du RDC condamnées

Porte d'entrée 7:

- Latérale, avec un emmarchement
- Condamnée

Menuiserie 7:

- Menuiseries en bois peint, 5 petits carreaux

CORPS DE BÂTIMENT SECONDAIRE EN LIMITE PARCELLAIRE

. FAÇADE PRINCIPALE 8 RUE DE LA PORTE DE TRÈVES:

Toiture 8 :

- Toiture à 2 pans
- Couverture en tuiles flamandes



Façades 8

- Chevrons débordants

Composition de la façade 8 :

- R+1 + combles
- Composition régulière: 1 baie cintrée formant portail dans l'axe du bâtiment, encadrée de part et d'autre d'1 baie latérale
- 3 travées (RDC)
- 4 travées (R+1)

Matériaux de façade 8:

- enduit sur maçonnerie

Détail façade 8 :

- Soubassement en enduit sur maçonnerie
- Fenêtres à linteau en arc surbaissé délardé (RDC, R+1)

Menuiseries façade 8 :

- Menuiseries en bois peint
- Châssis ouvrant

Porte d'entrée 8:

- Baie cintrée avec emmarchements
- Menuiserie cintrée avec imposte, porte en bois

6. ETAT EXISTANT

Bâtiment vacant ayant bénéficié d'une intervention d'urgence pour la toiture. Permis de construire déposé en vue de la restauration du bâtiment

7. INTÉRÊT PATRIMONIAL

Patrimoine urbain : Edifice à l'entrée de la rue de la Porte de Trèves formant la perspective de la rue

Patrimoine bâti :

Bâtiment de la fin du XVIII^{ème} siècle avec ses communs

Patrimoine paysager : parc avec tour de rempart (CMH)

8. ORIENTATIONS DE RESTAURATION

Objectifs:

Conservation et mise en valeur de la composition d'un bâtiment XVIII^{ème} siècle situé à l'entrée de la vieille ville

Mise en valeur:

- Conservation d'un espace non bâti à l'arrière et traiter la limite de propriété avec le parc de façon à maintenir une continuité visuelle entre le parc et le bâtiment
- Conservation et restauration des éléments architectoniques
- Restauration du mur de clôture (bahut + mur bahut) de la parcelle 137

Precriptions:

- Enduit chaux hydraulique naturelle
- Couverture en ardoises pour le bâtiment principal et secondaire attenant en fonction des pentes
- Membron entre le brisis et le terrasson
- Couverture en tuiles pour le bâtiment secondaire en limite séparative
- Restitution des encadrements des baies de la façade côté parc, au niveau des parties latérales du bâtiment principal
- Menuiserie en bois peint

1. OBJET DE LA FICHE

REFERENCE IMMEUBLE :

Références cadastrales : 000 02 144, 000 02 86, 000 02 89, 000 02 140, 000 02 162, 000 02 149, 000 02 93, 000 02 94

N° immeubles : 1 (000 02 144), 4 (000 02 86), 5 (000 02 89), 6 (000 02 140), 7 (000 02 162), 8 (000 02 149), 9 (000 02 93), 10 (000 02 94)

Adresse : Place Jeanne d'Arc

Date du relevé : 21/09/16

2. SITUATION URBAINE

Situation dans la parcelle: Façades arrières d'édifices ayant leur accès place Jeanne d'Arc.

Situation urbaine : Façades arrières aujourd'hui visibles depuis le ruisseau, offrant un front bâti

Présence d'un autre accès : accès sur rive du ruisseau

Mitoyenneté : oui

Clôture : possible

3. CONTEXTE HISTORIQUE

Datation façade :

- n°1: existante au XIX^{ème} siècle
- n°4: XIX^{ème} siècle
- n°5: XIX^{ème} siècle
- n°6: en partie dissimulée par bosquet d'arbres
- n°7: XIX^{ème} siècle
- n°10 : XVI^{ème} siècle
- n°9 : XVIII^{ème} siècle
- n°8 : XVIII^{ème}

Etat/ Cadastre napoléonien 1804-1845

Modifications :

- n°1:

- . Parcelle résultant de:
 - la division d'une parcelle avec cour: continuité initiale du bâti visible aujourd'hui par la continuité de la couverture et de la corniche
 - la modification du tracé en limite séparative



Extrait cadastre



Extrait du cadastre napoléonien 1804-1845

entraînant une modification de l'emprise bâtie

- n°4:

- Parcelle résultant de la fusion de 2 parcelles

- n°5:

- Baies bouchées entièrement (RDC façade 2) et en partie basse

- n°6: En parti dissimulée par un bosquet d'arbres

- n°7:

- Pas de modification de l'emprise parcellaire

- Création d'une cour centrale postérieure au XIX^{ème} siècle

- Façade XVII^{ème} percée au XIX^{ème} siècle

- n°10 :

- Baies d'époques différentes : 2 baies à linteau droit avec chanfrein du XVI^{ème} siècle, une baie anciennement à meneau du XVI^{ème} siècle, baies du XIX^{ème} siècle

- n°9 :

- Façade du XVIII^{ème} reperçée au XIX^{ème} siècle: trace d'un linteau en arc surbaissé



Vue aérienne

4. RECENSEMENT INVENTAIRE

N° de fiche inventaire :

IA00037547 (n°4), IA00037548 (n°7), IA00037549 (n°9)

5. DESCRIPTION ARCHITECTURALE

FAÇADE ÉDIFICE N°1:

Toiture:

- Long pan de la toiture à 2 pans
- Couverture en tuiles mécaniques
- 2 châssis de toit
- 2 cheminées en limites séparatives
- Voligeage en bois sur chevrons apparents au niveau de la loggia

Composition de la façade :

- R+1 + combles



Extrait cadastre, 1 Place Jeanne d'Arc

Matériaux de façade:

- enduit sur maçonnerie

Détails façade:

- . Cour:
- Baies avec linteau droit
- Loggia avec garde-corps composé de barreaux verticaux métalliques
- . Façade arrière:
- Façade aveugle

Menuiseries façade:

- Menuiseries non vues

FAÇADE ÉDIFICE N°4 :**ELEVATION 1****Toiture 1 :**

- Pignon de la toiture à 2 pans
- Couverture en tuiles

Composition de l'élévation 1 :

- R+3 + combles
- Composition irrégulière
- 2 travées

Matériaux de l'élévation 1: enduit sur maçonnerie, encadrement en pierre de Jaumont

Détail de l'élévation 1:

- Baies à linteau droit et encadrement (R+1, R+2, R+3)
- Baies de plus petites dimensions XVII^{ème} siècle à linteau droit et encadrement (R+3)
- Baie de combles à linteau droit et encadrement

Menuiseries l'élévation 1:

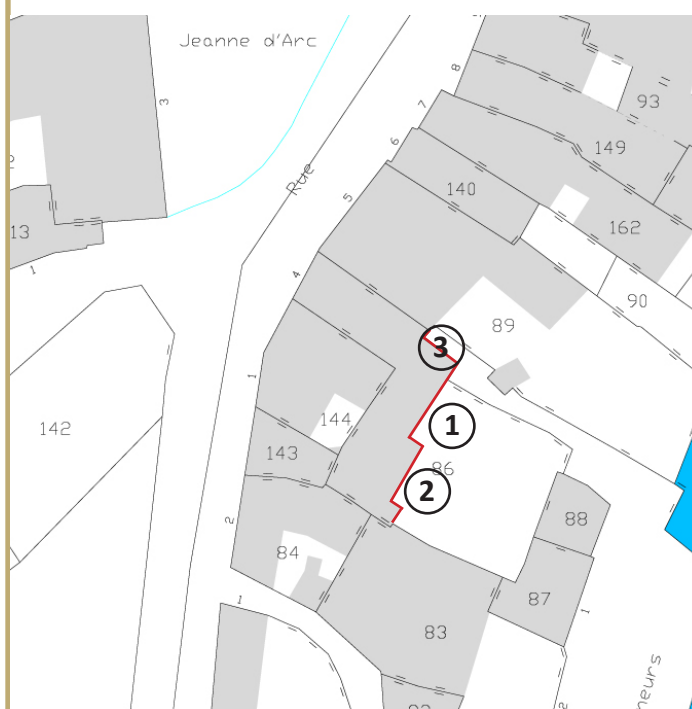
- Menuiseries en bois peint (R+1, R+2)
- Menuiserie bois à châssis vitrés à 1 vantail (R+3, combles)

Occultations l'élévation 1:

- Volets battants en bois peint persiennés



Façade remarquable, 1 Place Jeanne d'Arc



Extrait cadastre, 4 Place Jeanne d'Arc

ELEVATION 2

Toiture 2 :

- Pan unique
- Couverture en tuiles

Composition de l'élévation 2 :

- R+2 + combles à surcroît
- Composition régulière
- 2 travées

Matériaux de l'élévation 2: enduit sur maçonnerie, encadrement en pierre de Jaumont

Détail de l'élévation 2:

- Baies à linteau droit et encadrement (R+1, R+2)
- Baies de plus petites dimensions XVI^{ème}
- Baies à linteau droit et encadrement accés à un balcon (R+1)
- Baies de combles à linteau droit et encadrement

Menuiseries l'élévation 2 :

- Menuiseries en bois peint (R+1, R+2)
- Menuiserie bois à châssis vitré à 1 vantail (combles à surcroît)

Occultations l'élévation 2 :

- Volets battants en bois peint persiennés

FAÇADE 3 IMPASSE RUE DES TANNEURS

Toiture 3 :

Dito. Façade 2

Matériaux de façade 3:

Dito. Façade 2

Détail de façade 3:

- Baies à linteau droit et encadrement en pierre de Jaumont

Menuiseries façade 3:

- Menuiserie bois à châssis vitrés à 1 vantail

Occultations façade 3:

- Absence d'occultations



Façades remarquables 1 et 2, 4 Place Jeanne d'Arc



Façade remarquable 3 au niveau de l'impasse, 4 Place Jeanne d'Arc

FAÇADE ÉDIFICE N°5 :**ELEVATION 1:****Toiture 1:**

- Long pan de la toiture à 2 pans
- Couverture en ardoises droites
- 1 châssis de toit
- 1 cheminée en limite séparative

Composition de l'élévation 1 :

- R+3 + combles
- 4 travées
- Composition régulière

Matériaux de l'élévation 1:

- enduit sur maçonnerie et encadrement en pierre de Jaumont

Détails l'élévation 1:

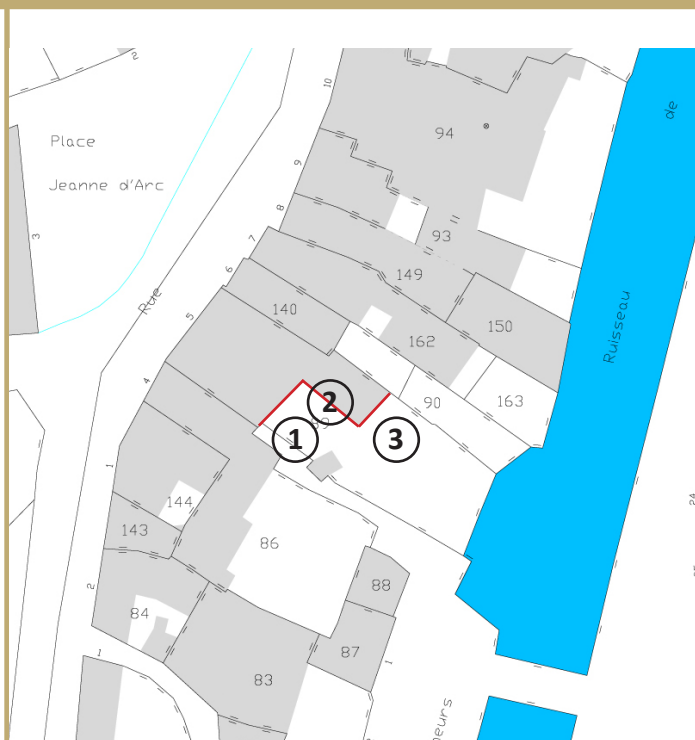
- Baie à linteau cintré avec encadrement en pierre de Jaumont XVI^{ème}-XVII^{ème} siècle (RDC au niveau impasse)
- Baie étroite à linteau droit et encadrement en pierre de Jaumont XIX^{ème} siècle (R+1 au niveau impasse)
- Baies à linteau droit avec encadrement en pierre de Jaumont XIX^{ème} siècle (R+1, R+2)
- Baies de dimensions plus réduites à linteau droit avec encadrement en pierre de Jaumont XIX^{ème} siècle (R+3 combles)
- Baie de type gerbière (R+3)

Menuiseries l'élévation 1:

- Menuiseries en bois peint 3 carreaux (R+1, R+2)
- Menuiseries en bois bois peint 2 carreaux (R+3)
- Menuiserie en bois peint avec châssis sans division (R+3)
- Baies fermées par planches de bois (R+3)
- Garde-corps avec lisse métallique (R+1, R+2)

Occultations 1:

Absence d'occultations



Extrait cadastre, 5 Place Jeanne d'Arc



Façade remarquable, 5 Place Jeanne d'Arc

ELEVATION 2:

Toiture 2:

- Long pan de la toiture à croupe
- Couverture en ardoises droites

Composition de l'élévation 2 :

- R+1 + combles

Matériaux de l'élévation 2:

- enduit sur maçonnerie et encadrement en pierre de Jaumont

Détails l'élévation 2:

- Baie à linteau cintré et encadrement en pierre de Jaumont (RDC)
- Baies à linteau droit avec encadrement en pierre de Jaumont XIX^{ème} siècle bouchée par un remplissage en maçonnerie enduite (RDC)
- Baies à linteau droit avec encadrement en pierre de Jaumont XIX^{ème} siècle (R+1)

Menuiseries l'élévation 2:

- Menuiseries en bois peint 3 carreaux
- Garde-corps avec lisse métallique (R+1)

Occultations 2:

Absence d'occultations

ELEVATION 3:

Toiture 3:

- Croupe de la toiture
- Couverture en ardoises droites

Composition de la façade 3 :

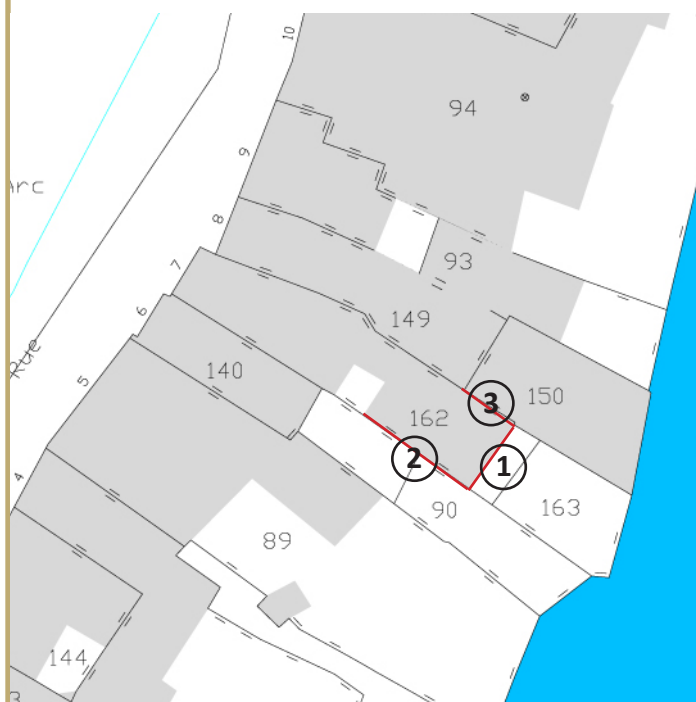
- R+1 (dont un niveau de soubassement) + combles
- Composition régulière à l'exception du soubassement
- 1 travée

Matériaux de façade 3:

- enduit sur maçonnerie et encadrement en pierre de Jaumont



Façade remarquable, 5 Place Jeanne d'Arc au niveau de l'impasse



Extrait cadastre, 7 Place Jeanne d'Arc

Détails façade 3:

- Baie avec linteau droit et encadrement en pierre de Jaumont recouvert par l'enduit (soubassement)
- Baie avec linteau en bois et encadrement en pierre de Jaumont recouvert par l'enduit (soubassement)
- Bandeau saillant en béton au niveau de l'allège de la baie du RDC
- Baies à linteau droit avec encadrement en pierre de Jaumont XIX^{ème} siècle (RDC, R+1)

Menuiseries façade 3:

- Menuiseries en bois peint 3 carreaux
- Garde-corps avec lisse métallique
- Grille de défense avec barreau métallique vertical (soubassement)

Occultations 3:

Absence d'occultations

FAÇADE ÉDIFICE N°6 : en partie dissimulée par bosquet d'arbres

Toiture 6:

- Pan de toiture
- Couverture en ardoises
- 1 cheminée

Composition de la façade 6 :

- R+3 sur terrasse

Matériaux de façade 6:

- Enduit

FAÇADE ÉDIFICE N°7 :

ELEVATION 1

Toiture 1:

- Croupe de toiture
- Couverture en ardoises droites
- 1 cheminée
- 1 chéneau

Composition de la façade 1 :

- R+3 + combles



Façades remarquables 1 et 2, 7 Place Jeanne d'Arc



Façade remarquable 3, 7 Place Jeanne d'Arc

Matériaux de élévation 1:

- enduit ciment sur maçonnerie et encadrement en pierre de Jaumont

Détails élévation 1:

- Baies à linteau droit avec encadrement en pierre de Jaumont XIX^{ème} siècle (R+1, R+2)
- Baies à linteau droit avec encadrement en pierre de Jaumont recouvert par l'enduit ciment XIX^{ème} siècle (R+3)

Menuiseries élévation 1:

- Menuiseries pvc 3 carreaux (R+1, R+2)
- Menuiseries pvc 2 carreaux (R+3)

Occultations 1:

Absence d'occultations

ELEVATION 2

Toiture 2:

- Long pan de toiture
- Couverture en ardoises droites
- 1 chéneau

Composition de la élévation 2 :

- R+3 + combles

Matériaux de élévation 2:

- enduit ciment sur maçonnerie et encadrement en pierre de Jaumont

Détails élévation 2:

- Baies à linteau droit avec encadrement chanfreiné en pierre de Jaumont fin XVI^{ème}- début XVII^{ème} siècle

Menuiseries élévation 2:

- Menuiseries pvc 3 carreaux

Occultations 2:

Absence d'occultations

ELEVATION 3

Façade aveugle



Extrait cadastre, façades n°8, 9, 10



Façade immeuble n°8

Toiture 3:

- Long pan de toiture
- Couverture en ardoises droites
- 1 chéneau
- 1 châssis de toit

FAÇADE N°8 :

- Façade régulière avec 2 travées de baies sur 3 niveaux visibles depuis le ruisseau.
- Baies du premier niveau avec linteau délardé en arc surbaissé
- Baies du deuxième niveau avec un linteau en arc surbaissé non délardé
- Baies du troisième niveau avec encadrement droit.

FAÇADE N°9 :

- 1 travée+ combles à surcroît
- baie à encadrement XIX^{ème} siècle, baie de combles
- Trace du linteau en arc surbaissé au-dessus de la baie XIX^{ème} montrant qu'elle procède d'une modification d'une baie du XVIII^{ème} siècle.
- Baie bouchée au niveau inférieur

Matériaux de façade: enduit sur maçonnerie de moellons

Menuiseries façade : Menuiserie bois à grands carreaux

Occultations façade : Grande baie avec volets battants à barre et écharpe
Baie de combles fermée par des planches de bois

FAÇADE ÉDIFICE N°10 :

Composition de la façade:

- 2 niveaux visibles + combles à surcroît
- façade irrégulière présentant différent types de baies
- A l'est: baies à linteau droit avec un encadrement chanfreiné du XVI^{ème} siècle, 1 baie de combles XV/XVI^{ème} siècle



Façade immeuble n°9



Façade immeuble n°10

- Au centre: Baie anciennement à meneau du XVIème siècle, au-dessus de laquelle se trouve une baie à encadrement droit (modifiée au XIXème siècle), 1 baie de combles également à encadrement droit
- A l'ouest: 1 baie à encadrement droit (modifiée au XIXème siècle), 1 baie de combles également à encadrement droit

6. ETAT EXISTANT

Façades peu valorisées présentant pour certaines un état sanitaire bon et médiocre pour d'autres .
Bâtiments adossés vacants et en ruines.
Rives non entretenues.
Front bâti peu qualitatif

7. INTÉRÊT PATRIMONIAL

Patrimoine urbain : Front bâti sur le ruisseau et l'espace public

Éléments remarquables : Baies du XVIème siècle

8. ORIENTATIONS DE RESTAURATION

Mise en valeur des façades:

- Réfection des enduits à la chaux hydraulique naturelle
- Nettoyage et restauration des encadrements des baies en pierres de taille
- Mise en valeur de la baie XVIème siècle de la façade de l'immeuble n°10 par la restitution d'un meneau en bois peint et de menuiserie en bois peint avec un petit bois au tiers supérieur (en fonction de la hauteur)
- Pose de menuiserie en bois peint 3 carreaux sur la hauteur, à division bipartite avec un meneau pour les baies larges, à ouvrant simple avec division ou traverse moulurée au tiers supérieur pour les baies étroites;
- Volets en cohérence avec la typologie des baies
- Traitement des bâtiments en ruines adossés
- Entretien des rives



Baie anciennement à meneau, façade immeuble n°10

1. OBJET DE LA FICHE

REFERENCE IMMEUBLE :

Références cadastrales : 000 01 77, 000 01 78, 000 01 79, 000 01 80

N° immeuble : 40 (000 01 80), 42 (000 01 79), 44 (000 01 78), 46 (000 01 77)

Adresse : Grand'rue

Date du relevé : 21/09/16

2. SITUATION URBAINE

Situation dans la parcelle: Façades arrières d'édifices ayant leur accès place Jeanne d'Arc

Situation urbaine : Façades arrières aujourd'hui visibles depuis la Venelle Saint-Christophe

Présence d'un autre accès : non

Mitoyenneté : oui

3. CONTEXTE HISTORIQUE

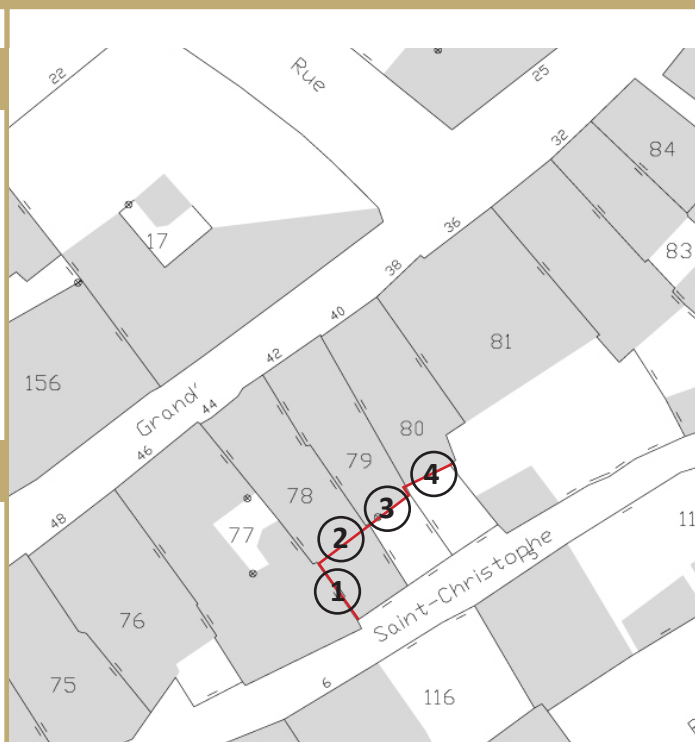
Datation façade : XVI^{ème} - 1^{er} quart XVII^{ème} siècle

Etat/ Cadastre napoléonien 1804-1845

- 000 01 77 (n°46): parcelle résultant de la fusion de 2 parcelles mono-orientées
- 000 01 78 (n°44), 000 01 79 (n°42), 000 01 80 (n°40) : modification de l'emprise parcellaire, initialement probablement un second corps de bâti en fond de parcelle

Modifications:

- . n°46:
 - Pose de menuiseries pvc avec petits bois intérieurs
- . n°44:
 - percement d'une baie de combles à linteau droit et encadrement en pierre de Jaumont au XIX^{ème} siècle
 - pose de menuiseries et volets roulants pvc au XX^{ème} siècle
- . n°42
 - percement d'une baie à linteau en arc surbaissé avec encadrement en pierre de Jaumont au



Extrait cadastre



Extrait du cadastre napoléonien 1804-1845

XVIII^{ème} siècle

.n°40:

- Disparition du meneau en pierre de Jaumont de la baie
- Pose de menuiseries pvc et volets roulants au XX^{ème} siècle

4. RECENSEMENT INVENTAIRE

N° de fiche inventaire : non inventorié

5. DESCRIPTION ARCHITECTURALE

FAÇADE 1 ÉDIFICE N°46 (000 01 77):

Composition de la façade 1:

- R+4 + combles
- Composition irrégulière

Matériaux de façade 1:

- enduit sur maçonnerie de moellons et encadrement en pierre de Jaumont et grès rose

Détails façade 1:

- Baie à linteau droit et encadrement en pierre de Jaumont bouchée par un remplissage en maçonnerie enduite (RDC)
- Baie avec linteau droit en grès rose et encadrement mouluré en pierre de Jaumont XVI^{ème} siècle- 1er quart XVII^{ème} siècle (R+1)
- Baie avec linteau droit en pierre de Jaumont et encadrement mouluré en pierre de Jaumont et en grès rose XVI^{ème} siècle- 1er quart XVII^{ème} siècle (R+1)
- Baies à meneau avec encadrement en pierre de Jaumont XVI^{ème} siècle- 1er quart XVII^{ème} siècle (R+2, R+3)
- Baie à linteau droit et encadrement en pierre de Jaumont XIX^{ème} siècle

Menuiseries façade 1:

- Menuiseries pvc avec traverse et imposte, petits bois intérieurs (R+1, R+2) à 2 et 3 carreaux (R+1)
- Menuiseries pvc 2 carreaux (R+2, R+3)
- Menuiseries pvc 3 carreaux (R+4)



Vue aérienne



Façades remarquables édifices n°46, 44, 42

FAÇADE 2 ÉDIFICE N°44 (000 01 78):**Toiture 2:**

- Long pan de la toiture à 2 pans
- Couverture en tuiles mécaniques imitation flamande
- 1 châssis de toit

Composition de la façade 2:

- R+3 + combles
- Composition régulière
- 2 travées

Matériaux de façade 2:

- enduit ciment sur maçonnerie de moellons et encadrement en pierre de Jaumont

Détails façade 2:

- Baies à linteau droit et encadrements moulurés en pierre de Jaumont recouverts par l'enduit XVI^{ème}- XVII^{ème} siècle (R+1, R+2)
- Baie à linteau droit et encadrement en pierre de Jaumont recouvert par l'enduit XIX^{ème} siècle (R+3)

Menuiseries façade 2:

- Menuiseries pvc avec châssis à châssis battant

Occultations 2:

- Volets roulant pvc

FAÇADE 3 ÉDIFICE N°42 (000 01 79):**Toiture 3:**

- Long pan de la toiture à 2 pans
- Couverture en tuiles mécaniques imitation flamande
- 1 châssis de toit
- 1 cheminée en limite séparative

Composition de la façade 3:

- R+3 + combles
- Composition régulière
- 1 travée

Matériaux de façade 3:

- enduit ciment sur maçonnerie de moellons et



Façades remarquables, édifice n°40

encadrement en pierre de Jaumont et grès rose

Détails façade 3:

- Baie à linteau en arc surbaissé et encadrement en pierre de Jaumont XIX^{ème} siècle (R+1)
- Baies à meneau avec encadrement chanfreiné en grès rose XVI^{ème} siècle- 1^{er} quart XVII^{ème} siècle (R+2)
- Baie à linteau droit et encadrement en pierre de Jaumont recouvert par l'enduit (R+3)

Menuiseries façade 3:

- Menuiseries bois

FAÇADE 4 ÉDIFICE N°40 (000 01 80):

Toiture 4:

- Long pan de la toiture à 2 pans
- Couverture en tuiles mécaniques imitation flamande- pente insuffisante

Composition de la façade 4:

- 2 niveaux + combles à surcroît
- Composition régulière
- 1 travée

Matériaux de façade 4:

- enduit ciment sur maçonnerie de moellons et de briques avec encadrement en pierre de Jaumont

Détails façade 4:

- Baie à linteau droit et encadrement chanfreiné en pierre de Jaumont avec trace d'un ancien meneau en pierre de Jaumont XVI^{ème} siècle- 1^{er} quart XVII^{ème} siècle (1^{er} niveau)
- Baie à linteau en bois et encadrement en pierre de Jaumont XIX^{ème} siècle (2^{ème} niveau)
- Garde-corps à barreaux verticaux et lisses en métal peint (2^{ème} niveau)

Menuiseries façade 4:

- Menuiseries pvc avec châssis à châssis battant

Occultations 4:

- Volets roulant pvc

6. ETAT EXISTANT

Façades peu valorisées présentant un état sanitaire médiocre:

- Matériaux de couverture inadaptés à la typologie du bâti. pente insuffisante du bâtiment n°40 (parcelle 70)
- Maçonnerie et enduit dégradé
- Encadrements des baies dégradés
- Menuiseries, garde-corps des baies inadaptées à la typologies des baies
- Clôture grillagée des cours arrières peu valorisante sur la venelle Saint-Christophe

7. INTÉRÊT PATRIMONIAL

Patrimoine urbain : Front bâti sur la venelle Saint-Christophe, gabarit du bâti parcelle 77

Éléments remarquables : Baies du XVI^{ème}-1^{er} quart XVII^{ème} siècle

8. ORIENTATIONS DE RESTAURATION

Objectif :

Mise en valeur des façades et des vestiges XVI^{ème}
- 1^{er} quart du XVII^{ème} siècle, revalorisation des façades et amélioration de l'habitabilité de la parcelle

Mise en valeur:

- Entretien, requalification des cours arrières
- Mise en valeur de la baie XVI^{ème} siècle du 1^{er} niveau façade n°40 par la restitution d'un meneau en bois peint et de menuiserie en bois peint avec un petit bois au tiers supérieur (en fonction de la hauteur)
- Mise en place du clôture de parcelles qualitatives sur la venelle

Precriptions

- Réfection des enduits à la chaux hydraulique naturelle et restauration de la maçonnerie
- Nettoyage et restauration des encadrements des baies en pierres de taille
- Pose de menuiserie en bois peint en cohérence avec la typologie des baies
- Volets en bois peint
- Couverture en tuiles canal

1. OBJET DE LA FICHE

Typologie : XVI^{ème} - XVII^{ème} siècle

Date du relevé : 21/09/2016

2. SITUATION URBAINE

Tissu urbain: dense, bâtis mitoyens

Configuration de parcelle : En lanière ou résultant de la fusion de deux parcelles en lanières
Généralement mono-orientée ou traversante, triple orientation en tête d'îlot

Accès principal : Sur rue principale

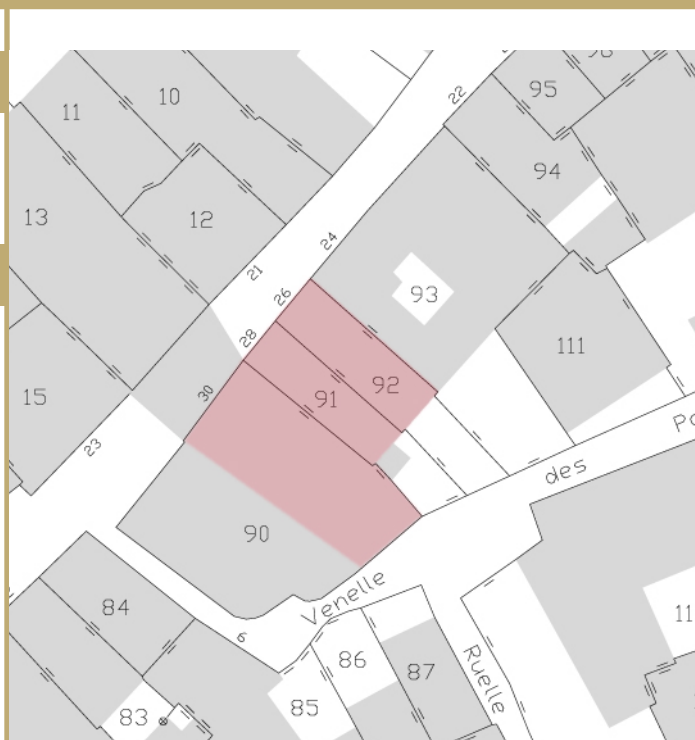
Présence d'un autre accès : accès secondaire lorsque parcelle traversante

Implantation bâti sur la parcelle :

- Occupation totale ou partielle de la parcelle
- Bâtiment principal situé sur la rue principale, en front de parcelle
- Cour en coeur d'îlot en fond ou milieu de parcelle
- Pour les parcelles traversantes, présence d'un jardin ou d'une cour avec accès secondaire

Mitoyenneté : oui, en limites séparatives

Clôture : Mur de clôture sur fond de parcelle lorsque parcelle traversante



Extrait du cadastre, 30, 28, 26 Rue du Moulin



Façade 15 Grand'rue du (16 Quai des Ducs de Lorraine)

3. EVOLUTION DE LA TYPOLOGIE

Evolution:

- En façade principale, percement ponctuels ou ordonnancés réalisés postérieurement au XVIII^{ème} siècle
- Conservation des portes avec décors sculptés datant du XVI^{ème} siècle et du XVII^{ème} siècle
- Vestiges en façades arrières d'édifices dont la façade principale modifiée au XVIII^{ème}, XIX^{ème}, XX^{ème} siècle
- Pose de menuiseries (porte et fenêtres) inadaptées à la mise en valeur du bâtiment et à sa typologie.

4. DESCRIPTION ARCHITECTURALE

FAÇADE PRINCIPALE:

Toiture : Toiture à deux pentes, couverture en tuiles mécaniques, probablement initialement en tuiles écailles ou creuses

Composition de la façade :

- Façade présentant une composition irrégulière du fait des modifications
- Du R+2 + combles au R+4 + combles

Matériaux de façade : Maçonnerie enduite

Détails de façade:

- Corniche en pierre dans certains cas
- Baies à 1 ou 2 meneaux avec ou sans croisées et encadrement mouluré ou chanfreiné en pierre
- Baies à linteau droit, droit adouci ou en arc déprimé avec encadrement en pierre moulurée

Menuiseries façade :

- menuiseries en bois ou pvc
- en général pour baies à meneaux: 3 carreaux, et 2 en partie haute carreaux lorsque croisées
- à l'origine menuiseries avec verre sur réseau en plomb accompagnés de panneaux pleins en bois ou non puis petits carreaux.

Occultations façade :

- en général absence d'occultations
- volets roulant en pvc avec coffre apparent ou non
- volets battants en bois persiennés rajoutés postérieurement (XVIII^e siècle)
- à l'origine volets intérieurs

Accès principal :

- porte avec décor sculpté en pierre: flanquée de pilastres surmontant un entablement, décor floral ou figurant une corporation de métier
- présence d'emmarchement dans certains édifices

Élément remarquable : porte XVI^{ème} siècle avec décor sculpté, fenêtre à guichet ou croisées

Caves : Accès possible à la cave depuis le domaine public



7 Rue Portes de Trèves



31 Rue du Moulin

5. INTÉRÊT PATRIMONIAL

Patrimoine urbain : Façade d'accompagnement donnant une cohérence à la perspective urbaine

Éléments remarquables :

- Portes avec décor sculpté témoignant d'une période historique de Sierck-les-Bains
- Baies à meneaux et croisées

6. ORIENTATIONS DE RESTAURATION

Objectif:

- Restaurer, conserver et identifier la typologie XVI^{ème}
- XVII^{ème} siècle

Mise en valeur:

- Restaurer et nettoyer les encadrements en pierre de taille
- Restituer le meneau démoli en pierre si possibilité ou en bois
- Mise en valeur des baies par menuiseries en bois peint en cohérence avec le type et les dimensions des baies
- Conservation des espaces non-bâtis de la parcelle
- Amélioration des devantures commerçantes

Prescriptions :

- Couvertures en tuiles écailles ou creuses selon pentes
- Enduit chaux hydraulique naturelle
- Conservation et restauration de la porte et de son décor sculpté
- Menuiseries en bois peint en fonction des proportions :
 - .menuiseries à 2 ouvrants à la française à petits carreaux et/ou à traverse moulurée avec 4 carreaux d'imposte
 - .menuiseries à 1 ouvrant simple et à traverse moulurée avec 1 division dans le tiers supérieur
 - .menuiseries entre deux meneaux verticaux à 1 ouvrant simple et à traverse moulurée avec 1 division dans le tiers supérieur
- Volets en bois peints
- Porte pleine en bois peint



12 Grand'rue



Porte avec décor sculpté 12 Grand'rue

1. OBJET DE LA FICHE

Typologie : XVIII^{ème} siècle
Date du relevé : 21/09/2016

2. SITUATION URBAINE

Tissu urbain: dense, bâtis mitoyens

Configuration de parcelle : En lanière ou résultant de la fusion de deux parcelles en lanières
 Mono-orientée ou traversante ou triple orientation

Accès principal : Sur rue principale

Présence d'un autre accès : accès secondaire lorsque jardin en fond de parcelle

Implantation bâti sur la parcelle :

- Occupation totale ou partielle de la parcelle
- Bâtiment principal situé sur la rue principale, en front de parcelle
- Cour en coeur d'îlot ou au centre du bâti ou de la parcelle
- Bâtiment secondaire en aile en retour dans le cas de la Grand'rue ou en second corps de bâtiment
- Pour les parcelles plus longues, présence d'un jardin avec accès secondaire

Mitoyenneté : oui en limites séparatives

Clôture : Mur de clôture sur fond de parcelle lorsque parcelle traversante

3. EVOLUTION DE LA TYPOLOGIE**Evolution:**

Façade résultant d'une mise au goût du jour du XVIII^{ème} siècle et XIX^{ème} siècle sur du bâti antérieur (XVI^{ème} siècle).

Rez-de-chaussée modifié au XIX^{ème}-XX^{ème} siècle

- une ou plusieurs baies, dont porte piétonne repérées avec un encadrement droit, désaxées par rapport à l'ensemble de la composition
- percement pour une ouverture de garage
- modification pour aménagement de commerces



Extrait du cadastre, 17 Rue du Moulin



Façade, 17 Rue du Moulin

Pose de menuiseries (porte et fenêtre) inadaptées à la mise en valeur de la typologie

Altération en rez-de-chaussée perturbant la composition d'origine

Vestiges: Porte piétonne avec emmarchements du XVI^{ème} siècle

4. DESCRIPTION ARCHITECTURALE

FAÇADE PRINCIPALE:

Toiture : Toiture à deux pentes, couverture à tuiles mécaniques, probablement initialement à tuiles écailles

Composition de la façade :

- Façade présentant une composition régulière
- Généralement R+2 + combles à surcroît

Matériaux de façade : Maçonnerie enduite

Détails de façade:

- Travées de baies axées, excepté lorsque modification postérieure
- Baies à linteau délardé en arc surbaissé aux étages courants
- Baies du combles à surcroît de plus petites dimensions, avec linteau droit ou en arc surbaissé délardé
- Accès latéral lorsque plus d'une travée
- Corniche dans certains cas

Menuiseries façade :

- en général 3 carreaux
- à l'origine menuiseries à traverse et imposte ou non avec verre sur réseau en plomb ou petits carreaux

Occultations façade : Certaines façades présentant des volets battants de types différents, d'autres non:

- volets pleins en bois peint
- volets persiennes en bois peint
- volets persiennes en partie haute
- volets persiennes métalliques

A l'origine, volets intérieurs



Façade 9 Place Jeanne d'Arc



Façade 10 Grand'rue

Accès principal :

- porte piétonne non ornée ou du XVI^{ème} siècle avec décorations
- présence d'emmarchement dans certains édifices

Elément remarquable : niche, encorbellement, porte XVI^{ème} siècle décorée

5. INTERET PATRIMONIAL

Patrimoine urbain : Façade d'accompagnement donnant une cohérence à la perspective urbaine

Patrimoine paysager : Jardins et murs de clôture

6. ORIENTATIONS DE RESTAURATION

Objectif:

- Conserver et identifier la typologie XVIII^{ème} siècle

Mise en valeur:

- Porte du XVI^{ème} siècle à conserver ainsi que le décor
- Conservation des espaces ouverts des jardins
- Conservation des murs de clôture en moellons enduits

Prescriptions :

- restaurer et nettoyer les encadrements en pierre de taille
- enduit chaux hydraulique naturelle
- couvertures en tuiles écailles ou creuses selon pentes
- menuiserie en bois peints avec selon la hauteur de la baie 1 traverse avec imposte ou 3 carreaux sur la hauteur.
- Volets en bois peints ou persiennes métalliques repliées en tableau
- Porte pleine en bois peint à panneaux avec imposte vitrée ou non



Façade 10 Place Jeanne d'Arc



Façade 32 Grand'rue

1. OBJET DE LA FICHE

Typologie : XIX^{ème} siècle (avant 1870) immeuble d'accompagnement mitoyen

Date du relevé : 21/09/2016

2. SITUATION URBAINE

Tissu urbain: dense, bâtis mitoyens

Configuration de parcelle :

- Dans les îlots de l'extension urbaine, parcelle large
- Dans le tissu ancien, en lanière ou résultant de la reconfiguration du parcellaire: fusion, division de parcelle et réaligement urbain
- Mono-orientée ou traversante ou triple orientation en tête d'îlot

Accès principal : Sur rue principale

Présence d'un autre accès : accès secondaire lorsque parcelle traversante ou jardin en fond de parcelle

Implantation bâti sur la parcelle :

- Occupation totale ou partielle de la parcelle
- Bâtiment principal situé sur la rue principale, en front de parcelle
- Cour
- Pour les parcelles plus longues, présence d'un jardin avec accès secondaire

Mitoyenneté : oui en limites séparatives

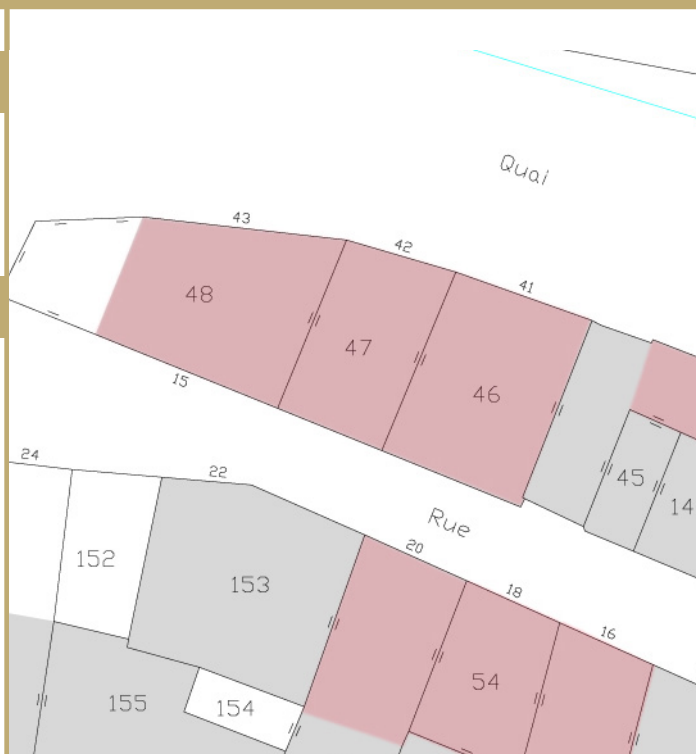
Clôture : Mur de clôture sur fond de parcelle lorsque parcelle traversante

3. EVOLUTION DE LA TYPOLOGIE

Evolution:

Typologie peu modifiée à l'exception des menuiseries et des RDC:

- Pas de modifications en façade au-dessus du rdc
- Rez-de-chaussée modifié au XX^{ème} siècle: percement de baies à linteau droit, devanture de commerce
- Pose de menuiseries pvc au XX^{ème} siècle



Extrait du cadastre, 43, 42, 41 Quai des Ducs de Lorraine, 20, 18, 16 Rue de la Tour de l'Horloge



Façade 3 Place du marché

4. DESCRIPTION ARCHITECTURALE

FAÇADE PRINCIPALE:

Toiture :

- Toiture brisée avec ou sans lucarnes, à croupes, à 2 pans
- Couverture en tuiles, en ardoises

Composition de la façade :

- Façade présentant une composition régulière
- Généralement R+2 + combles à surcroît formant étage d'attique
- Généralement 3 travées et plus

Matériaux de façade : Maçonnerie enduite

Détails de façade:

- Niveau de soubassement avec enduit en faux refends
- Bandeau saillant en pierre
- Chaînage d'angle en pierres de taille
- Corniche avec ou sans modillons en pierre
- Baies à linteau droit et encadrement en pierre
- Garde-corps en fer forgé ou fonte moulée
- Baies de combles plus petites à linteau droit et encadrement en pierre
- Oculus

Menuiseries façade :

- Menuiseries pvc ou en bois peint ou non
- Menuiseries à châssis sans division, ou généralement comme à l'origine 3 carreaux, avec ou sans traverse et imposte
- Garde-corps en fonte moulurée

Occultations façade :

- Volets persiennes en bois peint
- Volets persiennes en partie haute
- Volets métalliques pliant dans le tableau

Accès principal :

- Linteau droit et encadrement en pierre
- Parfois décor sculpté: porte flanquée de pilastre et entablement en pierre
- Présence d'embranchement dans certains édifices
- Présence de porte cochère pour immeuble de grande importance



Façade 3 Rue Portes de Trèves



Façade 43 Quai des Ducs de Lorraine

5. INTERET PATRIMONIAL

Patrimoine urbain : Façade d'accompagnement donnant une cohérence à la perspective urbaine témoignant d'une période de reconstruction et de prospérité de la ville de Sierck-les-Bains

6. ORIENTATIONS DE RESTAURATION

Objectif:

- Conserver et identifier la typologie XIX^{ème} siècle (avant 1870) immeuble d'accompagnement

Mise en valeur:

- Maintenir une cohérence entre la porte piétonne et la porte cochère
- Conservation du décor de la porte
- Conservation de la cohérence des ferronneries, des menuiseries, des occultations

Prescriptions:

- restaurer et nettoyer les encadrements en pierre de taille, bandeaux, corniches, soubassement
- enduit chaux hydraulique naturelle
- couvertures en tuiles creuse ou ardoises en cohérence avec la typologie de la toiture
- Conservation des lucarnes
- Pose de menuiseries en bois peint en cohérence avec la dimension des baies :
 - . menuiserie à 2 ouvrants à la française avec 3 grands carreaux sur la hauteur, avec ou sans traverse et imposte en fonction de la hauteur.
- Volets en bois peint persiennés intégralement ou en partie haute ou persiennes métalliques repliées en tableau
- Porte pleine en bois peint à panneaux avec imposte vitrée ou non à conserver lorsqu'elle est d'origine



Façade 18 Rue de la Tour de l'Horloge



Porte de la façade 2 Rue Porte de Trèves

1. OBJET DE LA FICHE

Typologie : XIX^{ème} siècle (avant 1870) villa

Date du relevé : 21/09/2016

2. SITUATION URBAINE

Tissu urbain: faible densité, bâtis non mitoyens

Configuration de parcelle :

- Situation dans les zones d'extension urbaine, contigüe à un axe routier ou au chemin de fer
- Parcelle de dimensions assez grandes pour recevoir un bâti au centre de la parcelle avec jardin
- Parcelle traversante ou mono-orientée avec au moins une orientation vers la route principale

Accès principal : Sur rue principale

Présence d'un autre accès : accès secondaire lorsque parcelle traversante

Implantation bâti sur la parcelle :

- Occupation partielle de la parcelle
- Bâti en retrait de l'alignement sur la voie publique par un retrait
- Disposition libre du bâti sur la parcelle: en limite séparative, en front ou en fond ou bien au centre de la parcelle
- Jardin

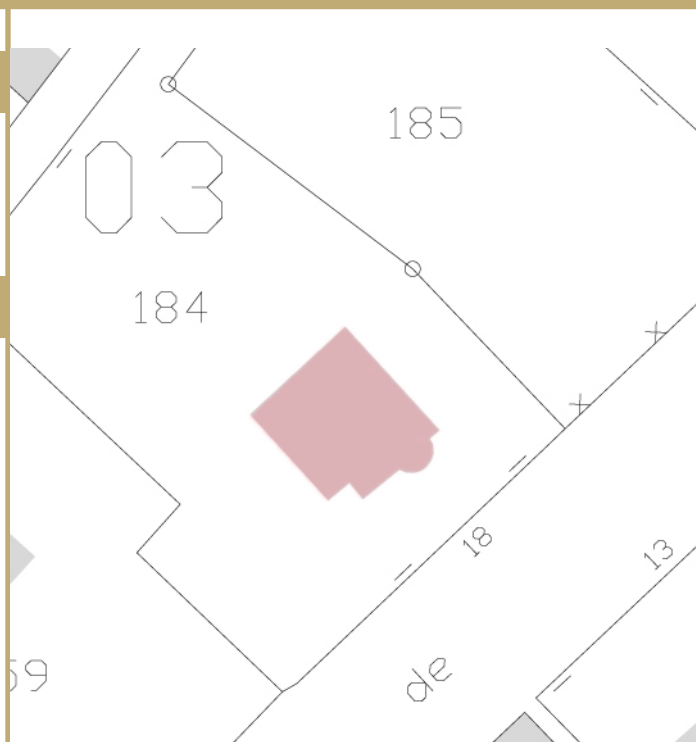
Mitoyenneté : possible en limites séparatives

Clôture : mur bahut avec couvertine en pierre et ferronnerie

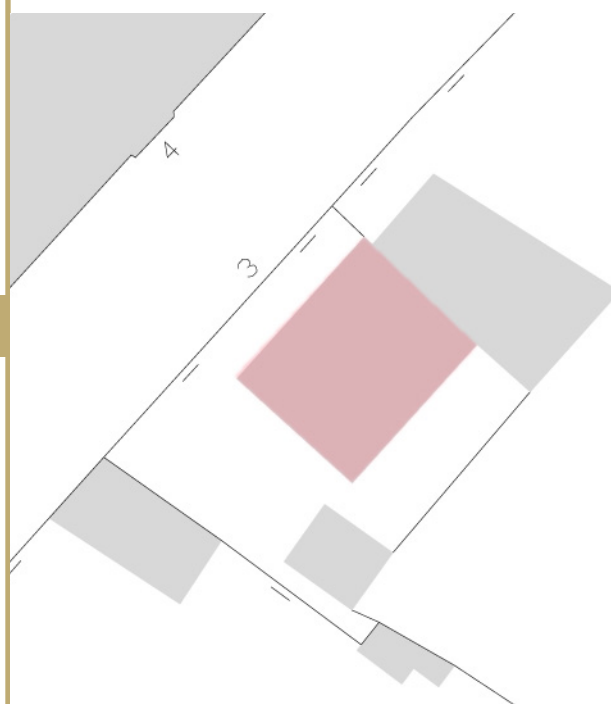
3. EVOLUTION DE LA TYPOLOGIE

Evolution:

- Pas de modifications substantielles en façade
- Pose de menuiseries pvc avec petits bois intérieurs XX^{ème} siècle
- Pose de menuiseries pvc avec châssis sans division XX^{ème} siècle
- Pose de volets roulants pvc avec coffre extérieur apparent XX^{ème} siècle
- Pose de garde-corps métalliques XX^{ème} siècle



Extrait du cadastre, 18 Rue de l'Europe



Extrait du cadastre, 3 Rue de l'Europe

4. DESCRIPTION ARCHITECTURALE

FAÇADE PRINCIPALE:

Toiture :

- Toiture brisée avec ou sans lucarnes, à croupes, à 2 pans
- Couverture en ardoises

Composition de la façade :

- Généralement du R+1 + combles au R+3 + combles
- Généralement 3 travées et plus
- Composition régulière

Matériaux de façade : Maçonnerie enduite, modénature et encadrement en pierre de Jaumont peints ou non

Détails de façade:

- Niveau de soubassement: en grès rose, en pierre de Jaumont ou enduit en faux refends
- Bandeaux saillants en pierre
- Chaînage d'angle en pierres de taille
- Corniche avec en sans modillons en pierre
- Baies à linteau droit et encadrement en pierre ou à linteau cintré
- Balcons
- Baies de combles à linteau droit et encadrement en pierre

Menuiseries façade :

- Menuiseries pvc ou en bois peint ou non
- Menuiseries à châssis sans division, ou généralement 3 carreaux, avec ou sans traverse et imposte
- Garde-corps en fonte moulée ou fer forgé

Occultations façade :

- Volets persiennes en bois peint
- Volets persiennes en partie haute
- volets métalliques pliant dans le tableau

Accès principal :

- En façade principale ou secondaire
- Emmarchements
- Avec ou sans marquise en verre
- Linteau droit, encadrement en pierre, entablement
- Décor sculpté: porte flanquée de pilastre et entablement en pierre



8 Rue de la Gare



3 Rue de l'Europe

Dito. Façade principale
FAÇADES SECONDAIRES:

5. INTERET PATRIMONIAL

Patrimoine urbain : Edifices formant la perspective du tissu urbain des extensions urbaines (Rue de la Gare, Rue de l'Europe)

Patrimoine paysager: Jardin et son mur de clôture comme interface entre l'espace public et la parcelle privée



13 Rue de l'Europe

6. ORIENTATIONS DE RESTAURATION

Objectif:

- Conserver et identifier la typologie XIX^{ème} siècle (avant 1870) villa et son jardin

Mise en valeur:

- Conservation des lucarnes
- Conservation du mur de clôture
- Conservation d'un espace non-bâti
- Conservation du décor de la porte
- Conservation de la cohérence des ferronneries, des menuiseries, des occultations

Prescriptions:

- Conservation des modénatures et de l'encadrement des baies et des décors
- Réfection de l'enduit à la chaux hydraulique naturelle
- Pose de menuiseries en bois peint en cohérence avec la dimensions des baies:
 - . menuiserie à 2 ouvrants à la française à 3 grands-carreaux avec ou sans imposte (diviée en 2 partie) selon la hauteur.
- Volets en bois peints persiennés intégralement ou en partie haute ou persiennes métalliques repliées en tableau

1. OBJET DE LA FICHE

Typologie : XIX^{ème} siècle période allemande villa (1870-1918)

Date du relevé : 21/09/2016

2. SITUATION URBAINE

Tissu urbain: en général faible densité, bâtis non mitoyens

Configuration de parcelle :

- Situation en extension urbaine, contigüe à un axe routier
- Parcelle de dimensions assez grandes pour recevoir un bâti disposé librement au sein d'un jardin
- Parcelle traversante ou mono-orientée avec au moins une orientation vers la route départementale

Accès principal : Sur rue principale

Présence d'un autre accès : accès secondaire lorsque parcelle traversante

Implantation bâti sur la parcelle :

- Occupation partielle de la parcelle
- Bâti qui peut s'affranchir de l'alignement sur la voie publique par un retrait
- Disposition libre du bâti sur la parcelle: en limite séparative, en front ou en fond ou bien au centre de la parcelle
- Jardin

Mitoyenneté : oui en limites séparatives

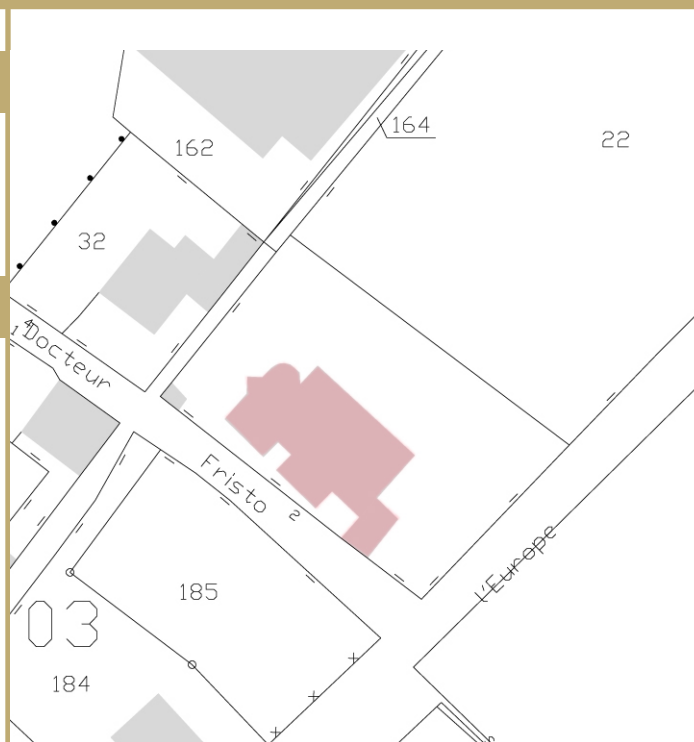
Clôture :

- mur en maçonnerie enduite avec couvertine en pierre
- mur bahut en maçonnerie enduite avec couvertine

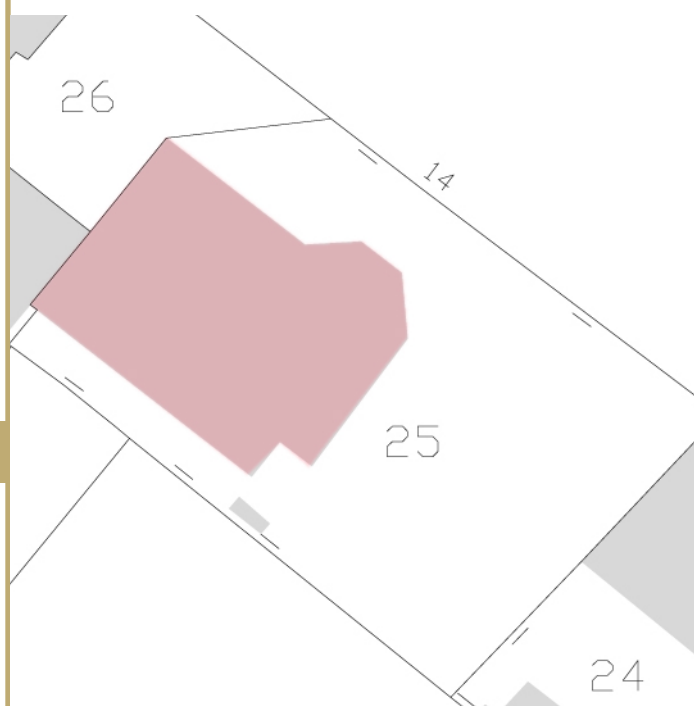
3. EVOLUTION DE LA TYPOLOGIE

Evolution:

- Pas de modifications substantielles en façade
- Pose de menuiseries pvc XX^{ème} siècle
- Pose de menuiseries en bois peint avec châssis sans division XX^{ème} siècle
- Pose de volets roulants pvc avec coffre intérieur caché ou extérieur apparent XX^{ème} siècle



Extrait du cadastre, 2 Rue du docteur Fristo



Extrait du cadastre, 14 Rue de la Gare

4. DESCRIPTION ARCHITECTURALE

FAÇADE PRINCIPALE:

Toiture :

- Toiture à l'impériale, brisée avec ou sans lucarnes, à croupes polygonale, à 2 pans
- Couverture en ardoises droites, en pointes, posées en écailles, en schuppen ou en tuiles. Initialement en ardoises.

Composition de la façade :

- Façade présentant une composition régulière suivant un axe de symétrie ou dissymétrie soigneusement construite.
- Généralement du R+1 + combles au R+2 + combles
- Modénature et décors architecturaux en pierre de Jaumont ou grès rose

Matériaux de façade : Maçonnerie enduite ou grès rose, pierre de Jaumont, briques apparentes, modénature et décor en grès rose ou en pierre de Jaumont

Détails de façade:

- Soubassement en pierre de Jaumont ou en grès rose
- Bandeau saillant en pierre
- Chaînage d'angle en pierre de Jaumont ou en grès rose
- Corniche en pierre de Jaumont ou en grès rose
- Baie à un ou plusieurs meneaux et encadrement en pierre de Jaumont ou en grès rose
- Baie avec linteau en arc surbaissé et encadrement en pierre de Jaumont ou en grès rose
- Baie avec linteau cintré et encadrement en pierre de Jaumont ou en grès rose
- Oculus

Menuiseries façade :

- Menuiseries en bois peint 3 carreaux, avec châssis sans division avec traverse et imposte
- Menuiseries en pvc à châssis sans division
- Menuiseries en pvc avec petits bois intérieurs

Occultations façade :

- Volets battants en bois à barres et à écharpes
- Volets persiennes
- Volets roulants en pvc avec coffre intérieur caché ou extérieur apparent



26 Rue de la Tour de l'Horloge



14 Rue de la Gare

Accès principal :

- En façade en position centrale ou latérale
- Linteau droit ou en arc surbaissé avec encadrement

5. INTERET PATRIMONIAL

Patrimoine urbain : Edifices apparaissant ponctuellement dans la perspective du tissu urbain des extensions urbaines

Patrimoine bâti:

Vocabulaire architectural caractéristique de la période de l'Annexion

Patrimoine paysager: Jardin et son mur de clôture comme interface entre l'espace public et la parcelle privée



5 Quai des Ducs de Lorraine

6. ORIENTATIONS DE RESTAURATION

Objectif:

- Conserver et identifier la typologie XIX^{ème} siècle période allemande villa et son jardin

Mise en valeur:

- Conservation d'un espace non-bâti autour de la villa
- Conservation du mur de clôture: mur en maçonnerie avec couvertine en pierre ou bahut surmonté d'une ferronnerie

Precriptions:

- Conservation de la couverture en ardoises
- Conservation de l'encadrement des baies et des modénatures en pierre de Jaumont ou en grés rose
- Enduit à la chaux hydraulique naturelle
- Pose de menuiserie en bois peint en cohérence avec les proportions des baies:
 - . menuiserie à 2 ouvrants à la française à 3 grands-carreaux avec ou sans imposte (diviée en 2 partie) selon la hauteur.
- Pose d'occultations en cohérence avec la typologie

1. OBJET DE LA FICHE

Typologie : XXème siècle reconstruction immeuble d'accompagnement après 2^{de} guerre mondiale

Date du relevé : 21/09/2016

2. SITUATION URBAINE

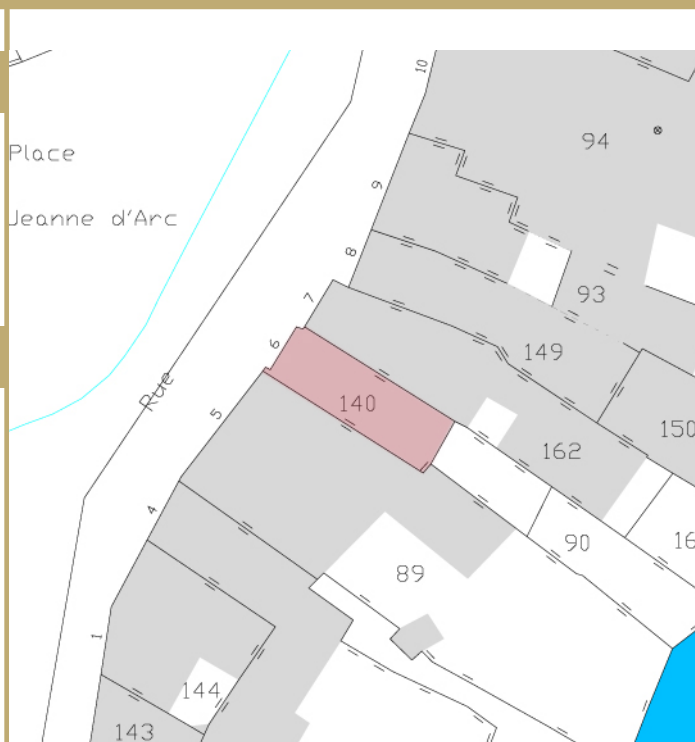
Tissu urbain: dense, bâtis mitoyens

Configuration de parcelle : Parcelle héritée du tissu ancien, non ou très peu modifiée lors de la reconstruction

Accès principal : Sur rue

Présence d'un autre accès : Non

Implantation bâti sur la parcelle : en front de rue, occupation totale de la parcelle



Extrait cadastre 6 Place Jeanne d'Arc

3. EVOLUTION DE LA TYPOLOGIE

Datation façade : Deuxième moitié du XXème siècle

Modifications : Pas de modifications exceptées menuiseries

4. DESCRIPTION ARCHITECTURALE

Façade principale :

Toiture : pans de toitures, couverture en ardoises ou tuiles

Composition de la façade :

- R+2, R+3, RDC surélevé ou non
- Composition ordonnancée
- Rez-de-chaussée à usage commercial marqué par un bandeau le séparant des niveaux supérieurs, ou par un enduit de couleur différente.
- Baies horizontales avec encadrements divisés par des potelets
- Corniche en béton

Matériaux de façade: Enduit sur voile béton



Façade 6 Place Jeanne d'Arc

Détail façade : Elements architectoniques: bandeau, encadrement, corniche

Menuiseries façade : Menuiseries à châssis vitrés à châssis battants, coulissants, oscillo-battant. A l'origine en fonction des largeurs des baies, division tripartite ou bipartite

Occultations façade : Volets roulants ou non, en lames de bois (sapin du Nord) à l'origine

Accès : Porte piétonne

5. INTÉRÊT PATRIMONIAL

Patrimoine urbain :

- Façade d'accompagnement respectant la cohérence de la perspective urbaine
- Modèle d'intégration dans le bâti ancien

8. ORIENTATIONS DE RESTAURATION

Objectif :

- Conserver la composition d'origine

Mise en valeur:

- Respecter les proportions oblongues des baies lors de modifications et de remplacement de menuiseries
- Conserver les éléments architectoniques (encadrements des baies, bandeau, corniche)
- Devanture commerciale en accord avec menuiseries des étages supérieurs

Prescriptions:

- Nettoyage des bétons
- Peinture des bétons peints à l'origine
- Conservation des panneaux de remplissage en béton ou ciment non peint à l'origine
- Menuiseries métalliques laquées ou menuiserie bois peintes marquant une division tripartite ou quadripartite lorsqu'il s'agit d'une baie horizontale. Redivision du clair de vitrage au tiers supérieur admise. l'ensemble des baies de la façade doit avoir la même typologie de menuiseries.
- Persiennes métalliques dans le tableau



31 Quai des Ducs de Lorraine



7 Place du marché

1. OBJET DE LA FICHE

Typologie : XX^{ème} siècle reconstruction îlot après 2^{de} guerre mondiale

Date du relevé : 21/09/2016

2. SITUATION URBAINE

Tissu urbain: en tissu urbain dense, formant un îlot de une à plusieurs parcelles

Configuration de parcelle :

- Parcelle dans le périmètre de zone de destruction durant la 2^{de} guerre mondiale
- Pas de continuité avec les anciennes parcelles, formation d'une nouvelle emprise parcellaire et reconfiguration de l'espace public
- Large
- Traversante, triple orientations en tête d'îlot ou formant un îlot

Accès principal : Sur rue principale

Présence d'un autre accès : oui

Implantation bâti sur la parcelle :

- Occupation partielle ou totale de la parcelle

Mitoyenneté : oui, en limites séparatives

3. EVOLUTION DE LA TYPOLOGIE

Evolution:

- Modification de l'emprise du rez-de-chaussée à usage commercial
- Pose de menuiseries pvc
- Pose de volets roulants pvc avec coffre intérieur

4. DESCRIPTION ARCHITECTURALE

FAÇADE PRINCIPALE :

Toiture :

- Toiture à 2 pans, à croupes avec ou sans lucarnes
- Couverture en ardoises droites, tuiles mécaniques
- Cheminées
- Châssis de toit



Extrait cadastre, édifices 12 Quai des Ducs de Lorraine et Passage de l'Ancienne Synagogue



Extrait du cadastre napoléonien 1804-1845, édifices 12 Quai des Ducs de Lorraine et Passage de l'Ancienne Synagogue

Composition de la façade :

- R+2 + combles, R+3 + combles, RDC surélevé ou à usage commercial
- Composition régulière
- Rez-de-chaussée à usage commercial marqué par un retrait par rapport à la façade des étages supérieurs

Matériaux de façade: Enduit sur voile béton et modénature en pierre grés rose

Détail de façade:

- Soubassement en placage pierres
- Encadrement des baies en saillie
- Baies horizontales avec encadrements divisés par des potelets
- Corniche en béton

Menuiseries façade :

- Menuiseries en bois ou pvc à châssis vitrés à châssis battants, coulissants, oscillo-battant sans divisions
- Menuiseries en bois peint 3 carreaux
- A l'origine en fonction des largeurs des baies, division tripartite ou bipartite à châssis sans divisions

Occultations façade : Volets roulants ou non en pvc, en lames de bois (sapin du Nord) à l'origine

Accès : Porte piétonne

FAÇADE SECONDAIRE

Dito. Façade principale



Edifice du Passage de l'Ancienne Synagogue vu depuis la Place Jules Florange

5. INTÉRÊT PATRIMONIAL**Patrimoine urbain :**

- Façade d'accompagnement respectant la cohérence de la perspective urbaine
- Modèle d'intégration dans le tissu urbain ancien



Edifice du Passage de l'Ancienne Synagogue vu depuis la Rue Saint-Georges les Baillargeaux

8. ORIENTATIONS DE RESTAURATION

Objectif :

- Conserver la composition d'origine

Mise en valeur:

- Respecter les proportions oblongues des baies lors de modifications et de remplacement de menuiseries
- Conserver les éléments architectoniques (encadrements des baies, bandeau, corniche)
- Devanture commerciale en accord avec menuiseries des étages supérieurs
- Aménagement qualitatif du coeur d'îlot

Prescriptions:

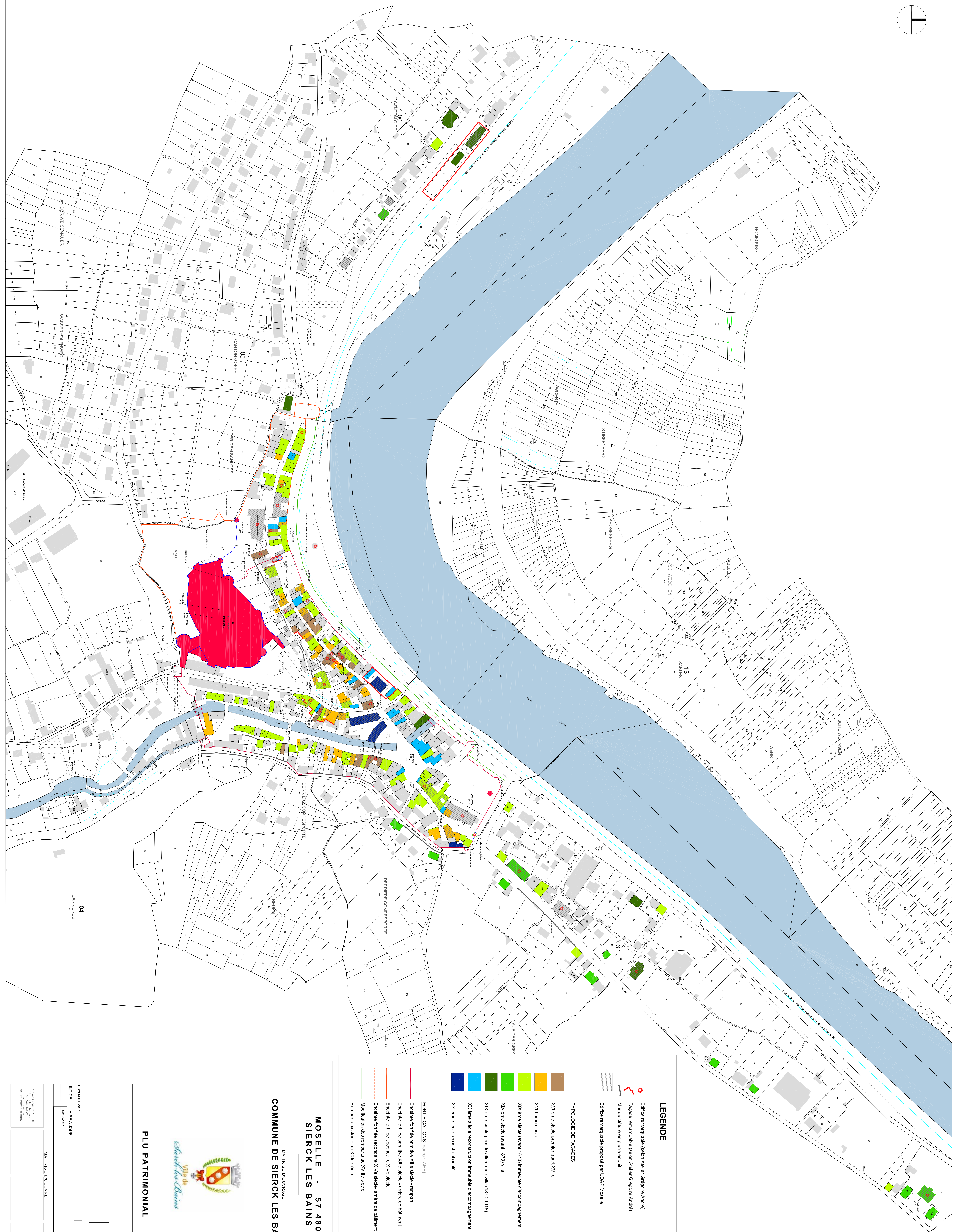
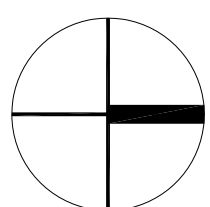
- Nettoyage des bétons
- Peinture des bétons peints à l'origine
- Conservation des panneaux de remplissage en béton ou ciment non peint à l'origine
- Menuiseries métalliques laquées ou menuiserie bois peintes marquant une division tripartite ou quadripartite lorsqu'il s'agit d'une baie horizontale. Redivision du clair de vitrage au tiers supérieur admise. l'ensemble des baies de la façade doit avoir la même typologie de menuiseries.
- Persiennes métalliques dans le tableau



Mairie 12 Quai des Ducs de Lorraine vue depuis le Quai des Ducs de Lorraine



Mairie 12 Quai des Ducs de Lorraine vue depuis la Grand'rue



LEGENDE

- | | |
|---|--|
|  | Édifice remarquable (selon Atelier Grégoire André) |
|  | Facade remarquable (selon Atelier Grégoire André) |
|  | Mur de clôture en pierre enduit |
|  | Édifice remarquable proposé par UDPAP Moselle |

TYPLOGIE DE FACADES

- XVI ème siècle-premier quart XVIIe

- XVIII
- ^e
- siècle

- XIX^{ème} siècle (avant 1870) immeuble d'accompagnement

- XIX ème siècle (avant 1870) villa

- XIX ème siècle période allemande villa (1870-1918)

- XX ème siècle reconstruction immeuble d'accompagnement

- XX ème siècle reconstruction illôt

FORTIFICATIONS (source: AEE)

- Encointe fortifiée primitive XIIIe siècle - rempart
- Encointe fortifiée primitive XIIIe siècle - arrière de bâtiment
- Encointe fortifiée secondaire XVIe siècle
- Encointe fortifiée secondaire XVIe siècle - arrière de bâtiment
- Modification des remparts au XVIIIe siècle
- Remparts existants au XXIIe siècle



PLU PATRIMONIAL

NOMINER 2016		EAL: 11/1500	
INDICE	MISE A JOUR		
	000020417		
MATRISE PROCEDURE			
Atelier d'analyse et d'analyse 54, rue d'Alsace 69003 LYON France email : info@atlas-lyon.com			